

90

# Cartographie Parcelleaire

HORS-SÉRIE

ESSAI DE  
CARTOGRAPHIE PARCELLAIRE  
DE LA  
COMMUNE DE BOISSIÈRES (Gard)

(INTRODUCTION A L'ÉTUDE DE LA VAUNAGE)

PAR

J. P. BARRY

Assistant au Laboratoire de Botanique  
de l'École Nationale d'Agriculture de Montpellier

FÉVRIER 1952

TABLE DES MATIÈRES

I. — LA VAUNAGE ... ..	5
La colonisation — Juridiction — Les villages — Les chemins.	
II. — LA COMMUNE DE BOISSIÈRES ... ..	6
Topographie — Géologie sommaire — Historique — Population.	
<b>ÉTUDE AGRONOMIQUE</b>	
CHAPITRE I. — Etude agronomique en 1950 ... ..	9
§ 1. Moyen de travail.	
§ 2. Relevé de la carte.	
I. — L'Ager. ... ..	9
1) L'Ager de plaine. La vigne. Les terres. L'olivier.	
2) L'Ager de pied de coteau et de pentes.	
3) L'Ager de plateau.	
II. — Le Saltus. ... ..	10
A. Le Saltus alibile. — de plaine — de pied de coteau et de pente — de plateau.	
B. Le Saltus inalibile. — de plaine — de pied de coteau et de pente — de plateau.	
III. — La Silva. ... ..	11
La Silva de plaine — de pied de coteau — de pente et de plateau.	
<i>Spartium junceum</i> L. — Les Cistes. — <i>Quercus coccifera</i> L.	
<i>Buxus sempervirens</i> L. — Les Genévriers. — <i>Quercus ilex</i> L.	
<i>Quercus pubescens</i> Willd. — <i>Pinus halepensis</i> Mill.	
CHAPITRE II. — Evolution économique de la commune de Boissières depuis la création du cadastre (1835). ... ..	14
But du travail. Moyen de travail.	
La vigne — L'olivier — Les terres — Le mûrier.	
Le troupeau.	
CHAPITRE III. — Etude agronomique au XVI <sup>e</sup> et au XVII <sup>e</sup> siècles. ... ..	16
But du travail. Moyen de travail.	
Les Compoix terriens — Réalisation d'un Compoix. — Exploitation du document.	
Les lieux-dits — De la surface des lieux-dits. — Causes des variations de surface aux XVI <sup>e</sup> et XVII <sup>e</sup> siècles et actuellement. — But de l'étude. — Le Dépouillement des Compoix.	
Etablissement de la Carte Agronomique par lieux-dits. — Les Compoix de Boissières. — Livre d'adveration de 1577. — Compoix de 1610. — Compoix de 1682.	
Structure économique au XVI <sup>e</sup> et au XVII <sup>e</sup> siècles. — L'évolution agronomique.	
I : L'Agriculture de Plaine. ... ..	18
A. L'Ager de plaine.	
Les terres — Les vignes — Les oliviers — Autres cultures : (Les « Can- dinières » [= Candillères] — Les Aires — Les Jardins — Les Parrans Les Claux — Les Rompudes).	
B. Hermes de la plaine.	
II : L'Agriculture de Colline. ... ..	20
A. L'Ager de colline.	
Les Rompudes — Les terres — Les vignes — Les oliviers Autres cultures : (Les Aires — Les Jardins — Les Parrans — Les Claux — Les Courts).	
B. Hermes de la Colline.	
C. Bois de la Colline.	
CONCLUSIONS GÉNÉRALES ... ..	22
L'âge relatif et l'âge absolu.	
ANNEXES	
I. — Tableaux se rapportant aux cartes par lieux dits.	
(Carte N <sup>o</sup> 2-3-4.) ... ..	27
II. — Bibliographie ... ..	37
III. — Index alphabétique ... ..	39

La carte avec courbes de niveaux représente bien l'allure générale (6) :

- 1) une plaine de 30-45 mètres d'altitude ;
- 2) un pied de coteau et une pente s'élevant sur 150 à 200 mètres de 35 mètres d'altitude ;
- 3) un plateau à point culminant de 96 mètres. Sur l'éperon Nord de ce relief, le château qui défendait le col Sud-Est de la Vaunage, où passe le chemin d'intérêt communal N° 7 de Fontanès à Uchaud.

### Géologie sommaire.

L'étude géologique détaillée de la Vaunage a été faite ces dernières années par la Société Nationale des Pétroles Languedoc-Méditerranée afin de situer les différents forages qu'elle a effectués.

Dans le cadre de notre étude, seule la position des différentes couches retiendra notre attention, leur structure physico-chimique ayant une grande importance sur la végétation.

La plaine est recouverte par des alluvions relativement récentes, masquées à la hauteur du pied de coteau par des éboulis.

Sur les pentes nous trouvons :

- 1) A la base l'Hauterivien moyen et inférieur - Calcaire marneux mélangé de Calcaire compact.
- 2) Au sommet l'Hauterivien supérieur - Calcaire compact.

Sur le plateau, l'Hauterivien supérieur est recouvert sur les pentes Sud par le Barrémien inférieur - Calcaire marneux en mélange avec des marnes.

Pour la végétation : deux zones importantes sont à retenir :

- 1) La zone marneuse et calcaro-marneuse :

Elle est située au-dessus du pied de coteau. Ces terres assez fraîches, souples et pauvres en cailloux, sont encore sporadiquement cultivées (Vigne N° 128, Feuille B 1) et la régénération du pin d'Alep (*Pinus halepensis* Mill.), liée à la marné, y est spontanée.

- 2) La zone à Calcaire compact :

Celui-ci se délite sous l'action des agents naturels (Phot. 3), donnant de vastes étendues à cailloux plats et sonores, connus dans le pays sous le nom de « Lauze ». Le plateau, défriché par les anciens, est actuellement abandonné ; la trop grande fréquence des « lauzes » en est la cause principale.

(6) Voir calque N° 3 à la fin de l'étude.

### Historique.

Boissières est un très vieux village d'origine gallo-romaine. En 895 GERMER-DURAND (7) le signale sous le nom de : *De Villa Buxarias*. *Buxarias* dérive du latin *Buxus* = le buis. Le buis devait être particulièrement abondant à cette époque. Actuellement il est encore assez répandu, comme l'indique la cartographie (8) ; dans le Parc du Château (Parcelle n° 124 de la Feuille B 1), une « bussière » spontanée, respectée depuis fort longtemps (9), permet de voir des buis arborescents de 4-6 mètres de haut, dont la densité est telle qu'il n'y a aucun sous-bois (Etiolement total). (Phot. 4.)

### Population.

Le graphique ci-joint fait état des populations de 1744 à 1936 (10). Deux recensements faits au XIV<sup>e</sup> siècle (11) indiquent : en 1322 19 feux, en 1384 4 feux. On peut attribuer au feu un coefficient variant entre 4 et 6 habitants (12). Il faut retenir que les dénombrements de feux ne retiennent que les feux imposables. On notera que le maximum de population est en 1831 de 301 habitants. Les premiers étrangers (au nombre de treize) ont été recensés en 1930.

Si on compare notre graphique avec ceux établis par ROUSSY (13) pour quelques cantons viticoles (Vauvert, St-Gilles, Sommières et St-Mamert (voir graphique ci-joint) ; nous retrouvons le même fléchissement de la courbe entre 1871 et 1881 due à la crise phylloxérique. Cette chute s'explique par « l'émigration de petits propriétaires ruinés, d'ouvriers sans travail » (13) et se retrouve sur toutes les communes de la zone de monoculture (vigne) du Gard. Le redressement dû à la création du vignoble greffé apparaît nettement. Le deuxième fléchissement consécutif à la crise de mévente de 1901 à 1911 est moins sensible.

(7) GERMER-DURAND E. 1868. — Dictionnaire topographique du Département du Gard. 298 pages. Imprimerie Impériale, Paris, p. 29. On trouvera dans ce livre l'évolution du nom de tous les villages et villes du Gard.

(8) Se reporter à la carte N° 6 au 1/10.000 où le buis est indiqué par la couleur jaune-vert foncé.

(9) Cette « bussière » existait déjà à l'achat du Château en 1906 (com. verb.).

(10) De 1801-1841. Archiv. Dép. du Gard 10 M.3. - 10 M.9. De 1851 à 1936. Recueil des Actes Administratifs du département du Gard.

(11) GERMER-DURAND. 1868. — Dictionnaire topographique du Département du Gard. Imprimerie Impériale Paris, p. 29.

(12) BILLANGE (A.). 1943. La garrigue de Nîmes. *Soc. Languedocienne de Géographie*, 1943, 11<sup>e</sup> série, T. XIV. Fascicule 2, p. 161.

(13) ROUSSY Michel, 1949. — Evolution démographique et économique des populations du Gard. *Thèse de Doctorat en Droit (Université de Montpellier)*.

# TABLEAU DES POPULATIONS DE LA COMMUNE DE BOISSIERES

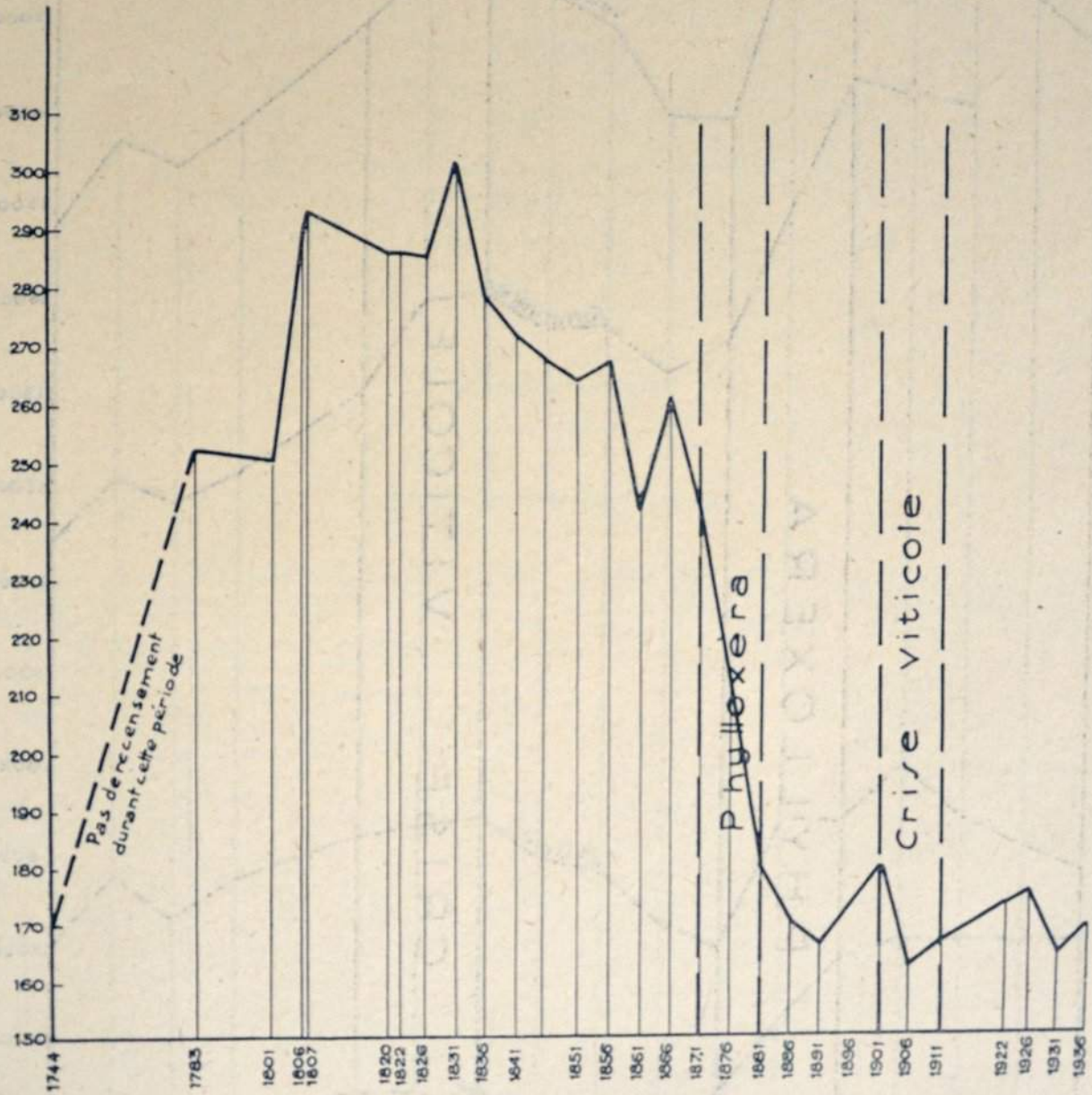
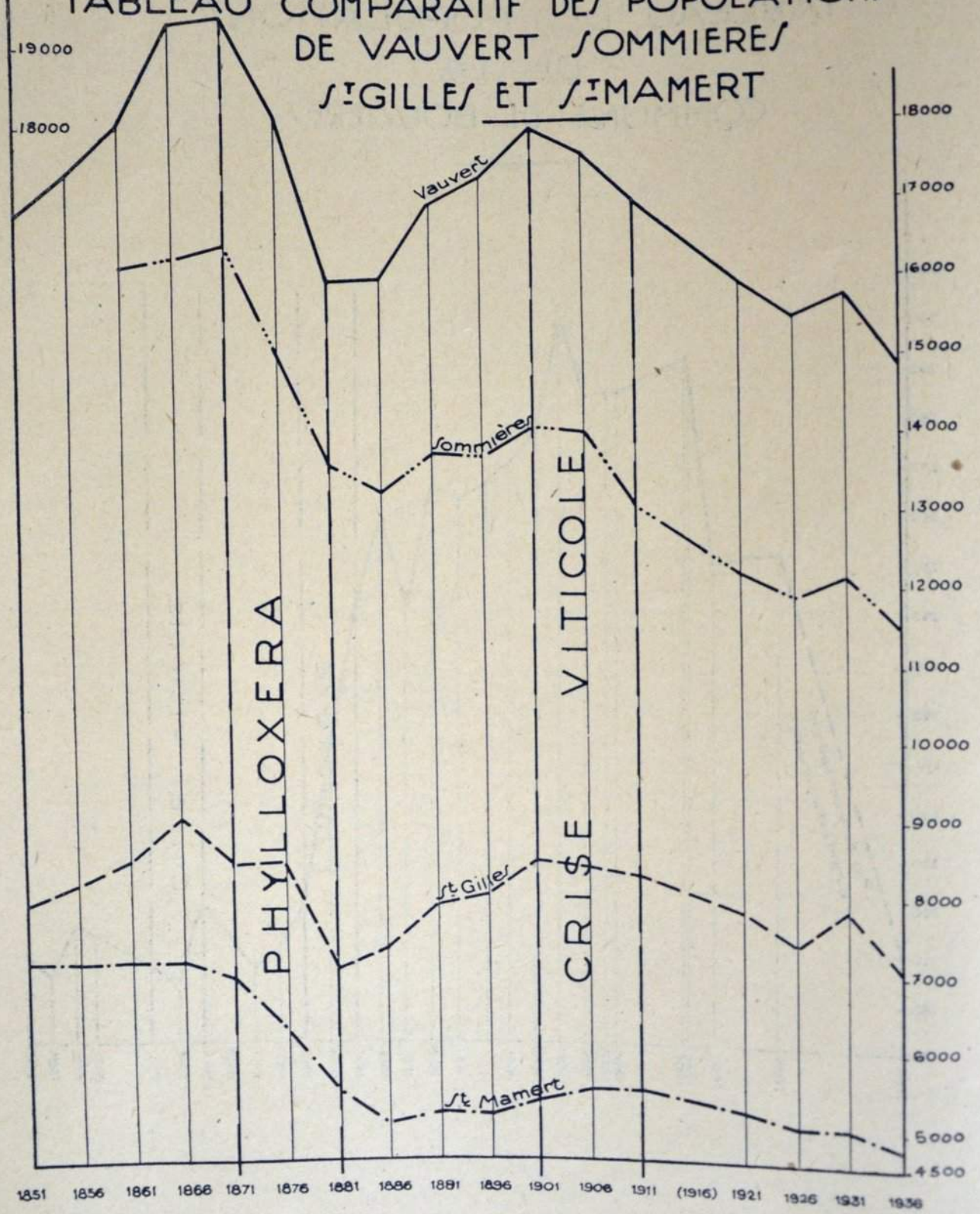


TABLEAU COMPARATIF DES POPULATIONS  
DE VAUVERT SOMMIÈRES  
S'IGILLES ET S'IMAMERT



# ÉTUDE AGRONOMIQUE DE LA COMMUNE DE BOISSIÈRES

Notre étude comprend trois parties :

Chap. I : Etude agronomique en 1950.

Chap. II : Evolution agronomique d'après le plan cadastral de 1835 à 1950.

Chap. III : Etude agronomique pendant les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles.

Livre d'adveration de 1577.

Compoix de 1610.

Compoix de 1682.

## CHAPITRE PREMIER

### ÉTUDE AGRONOMIQUE EN 1950

Le but essentiel de notre travail est l'établissement de la « Cartographie parcellaire » d'après les principes directeurs énoncés par KUHNHOLTZ-LORDAT (14).

A l'aide de la carte (16), nous avons axé notre étude sur la trilogie classique de l'équilibre S. S. A. (*Silva, Saltus, Ager*) (15).

Le cadastre sur lequel a été établie la carte a été révisé « pour 1932 » (16 bis). Il comprend 8 Feuilles (A 1...4, B 1...4) au 1/1.250. L'ancien cadastre, fait en 1835, comprend 2 feuilles A et B au 1/2.500. Nous faisons état, au chapitre II, de la comparaison de ces deux documents.

Le relevé de la carte a été effectué en 1949. Nous en avons déjà publié quelques études dans « L'Atlas de la cartographie parcellaire » (14), à savoir :

N° 8 La Vaufrage viticole (Gard).

N° 13 La Pinède du Château de Boissières.

N° 14 Etude d'un pied de coteau (lieu-dit : Sainte Pirounelle).

Comme nous l'avons vu, l'*Ager* de plaine et l'*Ager* de plateau sont économiquement différents ; ils sont reliés par une pente de

transition qui possède encore vers le bas des parcelles exploitées et vers le haut des parcelles livrées à l'emprise de la végétation naturelle. D'où la nécessité d'étudier séparément ces territoires pour chacun des constituants de l'équilibre S.S.A. (15).

#### § 1. — L'AGER

##### 1. L'Ager de plaine (17).

##### A. La Vigne :

L'*Ager* de plaine est presque exclusivement viticole. Quelques parcelles, emblavées en 1950, sont d'anciennes vignes dont la replantation ne saurait tarder.

Nous ne voulons pas faire une étude de son encépagement, ni de sa raison d'être ; nous ne considérons pour l'instant que les causes de cette culture.

La vigne demande une surveillance de tous les jours, peu de temps peut être consacré à une autre culture. L'abandon de tout ce qui n'est pas vigne est la loi de la commune. Nous étudierons particulièrement ces causes dans l'*ager de plateau*.

La surface couverte en vigne en 1935 est de 146 hectares 72 ares 39 centiares, soit 45 % de la surface cadastrale (18).

##### B. Les Terres :

12 hectares 51 ares 67 centiares en 1935 (18) sont en attente de replantation. Les céréales ou légumineuses que l'on cultive sont utilisées par le propriétaire lui-même. Elles ne présentent donc qu'une très faible importance économique.

(14) KUHNHOLTZ-LORDAT G. 1949. — La Cartographie parcellaire de la végétation (ses principes et ses applications agronomiques), Montpellier. *Lab. de Botanique de l'Ecole Nat. d'Agriculture de Montpellier*. (Atlas et Cartes numérotées.)

(15) KUHNHOLTZ-LORDAT G. 1945. — Le *Silva*, le *Saltus* et l'*Ager* de garrigue. *Annales de l'Ecole Nationale d'Agriculture de Montpellier*, 1945, T. XXVI, Fascicule IV, 82 pages.

(16) Dont l'original est déposé au Lab. de Botanique de l'Ecole Nationale d'Agriculture de Montpellier.

(16 bis) Terme employé au Service du Cadastre. Les premières vérifications commencent quelques années avant, afin que tous les travaux soient terminés pour telle année.

(17) Voir la carte N° 6 au 1/10.000 à la fin de l'étude.

(18) Voir l'Etat des Sections (Service du Cadastre) de la commune de Boissières.

C. L'Olivier :

Les quelques olivettes restant dans la plaine sont peu nombreuses (12 parcelles). La récolte des fruits, n'étant faite en général que pour la famille (huile et confiserie), ne présente qu'un très faible intérêt.

2. L'Ager de pied de coteau et de pente.

L'étude de Ste-Piroune (Carte N° 14 de l'Atlas de la Cartographie parcellaire) est un exemple remarquable de cet ager, quelques vignes et olivettes cultivées sont mélangées avec de nombreuses parcelles abandonnées (*saltus* et *silva*).

La physionomie du pied de coteau reflète exactement l'abandon de la terre et la dépopulation du village.

3. L'Ager de plateau.

Très abondant en 1835, il est actuellement à peu près réduit à néant. 10 parcelles d'oliviers sont cultivées sur 75 (19). Les oliviers sont placés à 5-8 mètres, test de la culture mixte de l'olivier et de la vigne aux siècles derniers.

Nous admettons qu'une olivette cultivée est régulièrement labourée et entretenue (20) (Phot. 5 B). Beaucoup ne sont cultivées que tous les 2-3 ans quand une année favorable permet d'avancer les travaux de la vigne.

Cet ager de plateau est d'un accès difficile (mauvais chemins, éloignement du village...). Les dalles hauteriviennes délitées, remplaçant la terre arable, rendent le passage de la charrue difficile. La vente des olives n'est pas rémunératrice. Des soins constants sont demandés par la vigne. Tout cela explique l'abandon de l'ager de plateau où nous n'avons plus qu'une agriculture de cueillette.

Les conséquences phytodynamiques de cet abandon sont remarquables, car elles permettent de suivre toute l'évolution du plateau vers la *silva*.

§ II. — LE SALTUS

Nous distinguerons deux parties, selon la valeur alimentaire.

A. Le Saltus alibile.

Il correspond au stade à *Cynodon dactylon* (L.) Pers. et *Dactylis glomerata* L.

Malheureusement ce saltus régresse rapidement par le tassement des terres consécutif à l'arrêt des façons culturales.

1° Le saltus alibile de plaine.

Il n'existe que sur 5 parcelles, situées aux lieux-dits : Pont de Bizac - Les Chinières - Les Aires - Les Condamines.

Ce saltus, extrêmement disjoint, est installé sur d'anciennes vignes en attente de replantation. La très faible surface couverte par ce stade, enclavé par petites parcelles dans un vignoble de grand rendement, explique sa non-utilisation par le troupeau, et l'importance économique réduite qu'il joue dans l'économie agricole de la commune.

2° Le saltus alibile de Pied de coteau et de Pente :

Dans certaines parcelles les touffes de *Brachypodium ramosum* (L.) R. et S. ne couvrent aucune surface suffisante pour envisager un saltus au sens strict du mot (21). Elles sont pâturées au passage du mouton, fournissant un maigre saltus de parcours.

3° Le saltus alibile de Plateau :

Aussi peu étendu que le précédent. Les rares parcelles à ce stade ont déjà été étudiées (22).

B. Le Saltus inalibile.

Il correspond au stade à *Brachypodium phenicoïdes* R. et S. (23) ; il peut être rendu momentanément alibile par le feu, d'où nécessité de l'écobuage plus ou moins périodique.

1° Le saltus inalibile de plaine :

Tous les talus des chemins de la Vaunage sont couverts par le *Brachypodium phenicoïdes* R. et S. (*Baouque* en patois) (24). Dès qu'une parcelle est abandonnée (Olivette Parcelle N° 191, Feuille A 2), celui-ci s'installe rapidement, car il est doué d'une grande puissance colonisatrice.

Il est reconnu (25) que le *Brachypodium phenicoïdes* R. et S. n'est pas une plante de lieu sec et érodé, mais utilisant le *colluvium* issu du ruissellement et qui peut s'accumuler autour des parcelles. Dans le fond des valats de la commune de Nages et Solorgues (26) coulant vers la Vistrenque il forme de véritables pelouses sur *colluvium* épais.

Le saltus de plaine relève presque exclusivement du *Brachypodium phenicoïdes* R. et S. Le *Dactylis glomerata* L. est rare, car il ne peut se ressemer qu'au début de la colonisation de la parcelle abandonnée, avant l'envahissement par la « baouque » dans laquelle il se prolonge plus ou moins.

L'évolution phytodynamique des parcelles en bordure du Rhony (Parcelles N°s 123 - 129 - 130 - 135 à 138 - 141, Feuille A 2) est très particulière. Soumis au pâturage, le stade alibile est envahi par *Brachypodium phenicoïdes* R. et S. dont la présence est constante sur les talus (21). A cette colonisation peut s'en ajouter une autre, celle à *Ononis spinosa* L., petite légumineuse très épineuse, qui couvre rapidement toute la surface de la parcelle d'une végétation impénétrable. C'est une plante sociale remarquable. Au début elle co-domine avec *Brachypodium phenicoïdes* R. et S., elle régresse ensuite devant le lent envahissement de celui-ci. A l'intérieur, grâce à cette protection, *Spartium junceum* L. (stade préforestier) se développe en même temps que : *Populus alba* L., *Ulmus campestris* L., *Fraxinus oxyphylla* M. Bieb. : c'est l'apparition de la forêt galerie hygrophile.

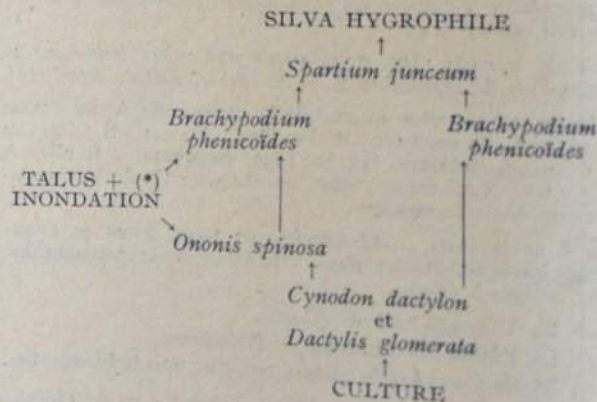


Tableau résumant l'évolution phytodynamique de la Plaine.

(\*) Talus + Inondation = Présence constante de ces plantes sur les talus et l'apport de leurs graines par l'eau des inondations.

(22) Voir à ce sujet le carton N° 13 (La Pinède du Château de Boissières) de notre Atlas.

(23) Nous avons déjà donné des détails à ce sujet au Carton de démonstration de l'Atlas N° 8 : La Vaunage Viticole.

(24) Voir à ce sujet le carton N° 8 : La Vaunage Viticole, de notre Atlas.

(25) KUHNHOLTZ-LORDAT G. 1949. — Evolution des pacages en Costière nimoise et sa cartographie. *Ann. Agronomique*, 1949, N° 3, 5 p.

(26) Etude en cours.

(19) Voir la carte des olivettes (Calque N° 2) à la fin de l'étude.

(20) RENAUD (P.) et BARRY (J.P.). 1950. — Indemnité de péréquation en oléiculture et Cartographie parcellaire de la végétation *Progrès Agricole et Viticole*, 9 avril 1950, 4 pages.

(21) Voir à ce sujet le carton N° 14 (Etude d'un pied de coteau) de notre Atlas.



C. L'Olivier :

Les quelques olivettes restant dans la plaine sont peu nombreuses (12 parcelles). La récolte des fruits, n'étant faite en général que pour la famille (huile et confiserie), ne présente qu'un très faible intérêt.

2. L'Ager de pied de coteau et de pente.

L'étude de Ste-Piroune (Carte N° 14 de l'Atlas de la Cartographie parcellaire) est un exemple remarquable de cet *ager*, quelques vignes et olivettes cultivées sont mélangées avec de nombreuses parcelles abandonnées (*saltus* et *silva*).

La physionomie du pied de coteau reflète exactement l'abandon de la terre et la dépopulation du village.

3. L'Ager de plateau.

Très abondant en 1835, il est actuellement à peu près réduit à néant. 10 parcelles d'oliviers sont cultivées sur 75 (19). Les oliviers sont placés à 5-8 mètres, test de la culture mixte de l'olivier et de la vigne aux siècles derniers.

Nous admettons qu'une olivette cultivée est régulièrement labourée et entretenue (20) (Phot. 5 B). Beaucoup ne sont cultivées que tous les 2-3 ans quand une année favorable permet d'avancer les travaux de la vigne.

Cet *ager* de plateau est d'un accès difficile (mauvais chemins, éloignement du village...). Les dalles hauteriviennes délitées, remplaçant la terre arable, rendent le passage de la charrue difficile. La vente des olives n'est pas rémunératrice. Des soins constants sont demandés par la vigne. Tout cela explique l'abandon de l'*ager de plateau* où nous n'avons plus qu'une agriculture de cueillette.

Les conséquences phytodynamiques de cet abandon sont remarquables, car elles permettent de suivre toute l'évolution du plateau vers la *silva*.

§ II. — LE SALTUS

Nous distinguerons deux parties, selon la valeur alimentaire.

A. Le Saltus alibile.

Il correspond au stade à *Cynodon dactylon* (L.) Pers. et *Dactylis glomerata* L.

Malheureusement ce saltus régresse rapidement par le tassement des terres consécutif à l'arrêt des façons culturales.

1° Le saltus alibile de plaine.

Il n'existe que sur 5 parcelles, situées aux lieux-dits : Pont de Bizac - Les Chinières - Les Aires - Les Condamines.

Ce *saltus*, extrêmement disjoint, est installé sur d'anciennes vignes en attente de replantation. La très faible surface couverte par ce stade, enclavé par petites parcelles dans un vignoble de grand rendement, explique sa non-utilisation par le troupeau, et l'importance économique réduite qu'il joue dans l'économie agricole de la commune.

2° Le saltus alibile de Pied de coteau et de Pente :

Dans certaines parcelles les touffes de *Brachypodium ramosum* (L.) R. et S. ne couvrent aucune surface suffisante pour envisager un *saltus* au sens strict du mot (21). Elles sont pâturées au passage du mouton, fournissant un maigre *saltus* de parcours.

(19) Voir la carte des olivettes (Calque N° 2) à la fin de l'étude.

(20) RENAUD (P.) et BARRY (J.P.). 1950. — Indemnité de péréquation en oléiculture et Cartographie parcellaire de la végétation Progrès Agricole et Viticole, 9 avril 1950, 4 pages.

(21) Voir à ce sujet le carton N° 14 (Etude d'un pied de coteau) de notre Atlas.

3° Le saltus alibile de Plateau :

Aussi peu étendu que le précédent. Les rares parcelles à ce stade ont déjà été étudiées (22).

B. Le Saltus inalibile.

Il correspond au stade à *Brachypodium phenicoïdes* R. et S. (23) ; il peut être rendu momentanément alibile par le feu, d'où nécessité de l'écobuage plus ou moins périodique.

1° Le saltus inalibile de plaine :

Tous les talus des chemins de la Vaunage sont couverts par le *Brachypodium phenicoïdes* R. et S. (*Baouque* en patois) (24). Dès qu'une parcelle est abandonnée (Olivette Parcelle N° 191, Feuille A 2), celui-ci s'installe rapidement, car il est doué d'une grande puissance colonisatrice.

Il est reconnu (25) que le *Brachypodium phenicoïdes* R. et S. n'est pas une plante de lieu sec et érodé, mais utilisant le *colluvium* issu du ruissellement et qui peut s'accumuler autour des parcelles. Dans le fond des valats de la commune de Nages et Solorgues (26) coulant vers la Vistrenque il forme de véritables pelouses sur *colluvium* épais.

Le *saltus* de plaine relève presque exclusivement du *Brachypodium phenicoïdes* R. et S. Le *Dactylis glomerata* L. est rare, car il ne peut se ressemer qu'au début de la colonisation de la parcelle abandonnée, avant l'envahissement par la « baouque » dans laquelle il se prolonge plus ou moins.

L'évolution phytodynamique des parcelles en bordure du Rhony (Parcelles N°s 123 - 129 - 130 - 135 à 138 - 141, Feuille A 2) est très particulière. Soumis au pâturage, le stade alibile est envahi par *Brachypodium phenicoïdes* R. et S. dont la présence est constante sur les talus (21). A cette colonisation peut s'en ajouter une autre, celle à *Ononis spinosa* L., petite légumineuse très épineuse, qui couvre rapidement toute la surface de la parcelle d'une végétation impénétrable. C'est une plante sociale remarquable. Au début elle co-domine avec *Brachypodium phenicoïdes* R. et S., elle régresse ensuite devant le lent envahissement de celui-ci. A l'intérieur, grâce à cette protection, *Spartium junceum* L. (stade préforestier) se développe en même temps que : *Populus alba* L., *Ulmus campestris* L., *Fraxinus oxyphylla* M. Bieb. : c'est l'apparition de la forêt galerie hygrophile.

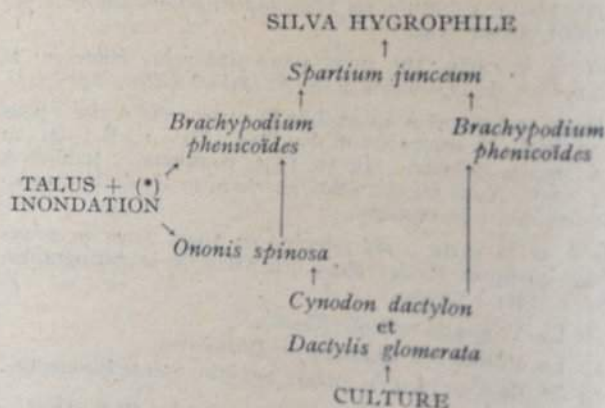


Tableau résumant l'évolution phytodynamique de la Plaine.

(\*) Talus + Inondation = Présence constante de ces plantes sur les talus et l'apport de leurs graines par l'eau des inondations.

(22) Voir à ce sujet le carton N° 13 (La Pinède du Château de Boissières) de notre Atlas.

(23) Nous avons déjà donné des détails à ce sujet au Carton de démonstration de l'Atlas N° 8 : La Vaunage Viticole.

(24) Voir à ce sujet le carton N° 8 : La Vaunage Viticole, de notre Atlas.

(25) KUHNHOLTZ-LORDAT G. 1949. — Evolution des pacages en Costière nimoise et sa cartographie. Ann. Agronomique, 1949, N° 3, 5 p.

(26) Etude en cours.

## 2° Le saltus inalible de Pied de coteau et de Pente :

L'étude de Ste-Pirouelle (27) montre que l'érosion commençant, les stades chaméphytiques font leur apparition directement sans le stade préalable des graminées rendu impossible par le ruissellement même temporaire.

## 3° Le saltus inalible de Plateau :

L'importance des olivettes était autrefois bien plus grande qu'aujourd'hui (28), à tel point que la plupart des parcelles boisées sont issues de l'abandon des oliviers.

Nous prendrons comme exemple (en le généralisant aux olivettes de pente) l'évolution actuelle de la végétation des olivettes dont l'inculture présente des degrés très divers qui nous permettront de sérier les stades correspondant à ces degrés d'inculture. Le pacage commence dès que les labours cessent, aux dépens des premiers stades d'évolution de la végétation naturelle qui reprend ses droits. Cette évolution est complète du *saltus* à la *silva*.

Une olivette sur lauzes cultivée tous les 2-3 ans se couvre d'une végétation adaptée à ces façons. Les principales plantes sont alors :

*Plantago cynops* L. (dominant)  
*Glaucium flavum* Crantz  
*Euphorbia segetalis* L.  
*Sedum nicaense* Allioni  
*Verbascum sinuatum* L.

De toutes ces plantes, *Plantago cynops* L. peut couvrir toute la parcelle (Photo N° 6). C'est une plante sociale remarquable qui se place au début de la phase chaméphytique (dont l'optimum est réalisé par le peuplement de thym (*Thymus vulgaris* L.) et de lavande (Phot. 5 A) (*Lavandula latifolia* (L.) Villars). C'est pourquoi nous lui affectons la teinte jaune de cette phase.

Le passage au stade à thym et lavande se fait rapidement si le labour biennal ou triennal est abandonné. A ce stade s'adjoint un autre chaméphyte dont le comportement dynamique est semblable (plante homologue), *Euphorbia characias* L. Sur une parcelle colonisée par *Verbascum sinuatum* L. (Parcelle N° 319, Feuille A 3) le *Brachypodium phoenicoides* R. et S. des parcelles voisines (Parcelles N° 318 - 304, Feuille A 3) progresse sur le *colluvium* des bords du chemin (chemin vicinal N° 4 de Mus à Boissières). Mais issus de la pente, de nombreux pieds d'*Euphorbia characias* L. en mélange avec *Lavandula latifolia* (L.) Villars progressent sur le sommet de la parcelle érodée où les lauzes affleurent. (Voir la carte page 12 et Photos N° 7 et 8.) L'*Euphorbia characias* L. grâce à l'éclatement brusque de ses fruits, libérant de nombreuses graines, progresse de proche en proche.

En bordure du chemin de Bataille à Boissières, à la hauteur de la Parcelle N° 4 de la Feuille B 1 sur les calcaires délités de l'hauteur supérieur, des pieds d'*Euphorbia characias* L. voisinant avec ceux de *Lavandula latifolia* (L.) Villars (Photo N° 9) se développent dans les anfractuosités de la roche, confirmant son comportement biologique : chaméphyte saxicole.

Sur les parcelles riches en lauzes (Parcelle N° 9 Feuille B 1) *Euphorbia characias* L. colonise seul ou en mélange avec le thym et la lavande (Photo N° 10). On voit par là les très grandes affinités biologiques de tous ces chaméphytes qui jouent un rôle homologue dans l'évolution du tapis végétal, et marquent, du point de vue économique, un *saltus* de médiocre qualité où de rares légumineuses sont rapidement détruites.

## § III. — LA SILVA

Le passage du *Saltus* à la *Silva* est très progressif ; les premières germinations de chêne (vert ou pubescent) sont sporadiques. Elles dépendent de l'éloignement des semenciers. Le rôle des talus et des abords des murs est important à cet égard. C'est pourquoi la « Cartographie parcellaire » fait toujours état de ces

stations. Ces détails ne pourraient être représentés à des échelles plus petites que celle du Cadastre. Pratiquement, en raison des morcellements de la propriété et des âges très divers des abandons de cultures, une parcelle ne reste jamais très longtemps sans être colonisée. L'étiollement des stades antérieurs se fait progressivement, lentement. On ne sait pas encore combien de temps il faut pour que l'ambiance propre au *climax* (avec apparition des sciaphiles et disparition totale des héliophiles) puisse être réalisée (un siècle ?).

### 1° La Silva de plaine.

Les exigences viticoles l'éliminent jusqu'aux bords de la rivière. Elle n'existe plus qu'à l'état d'une « forêt » galerie très fragmentaire en bordure du Rhony et de quelques pieds le long des chemins. Les constituants habituels sont : *Populus alba* L. - *Ulmus campestris* L. - *Fraxinus oxyphylla* M. Bieb. - *Salix viminalis* L. (en têtard).

### 2° La Silva de pied de coteau, de pente et de plateau.

L'évolution de la *Silva* étant identique dans les 3 cas, nous les avons réunis. Nous étudierons successivement les différentes essences préforestières et forestières spontanées.

#### a) SPARTIUM JUNCEUM L.

C'est un colonisateur de terre plus ou moins riche en marne, aussi est-il très rare sur la commune (29). 4 parcelles sur le plateau (Parcelle N° 13 Feuille B 1. Parcelles N° 442 à 444 Feuille B 4).

#### b) LES CISTES

Les 3 Cistes sont rares :

- *Cistus albidus* L. Parcelle N° 95, Feuille B 1 - Parcelles N° 295 à 297, Feuille B 2 - Parcelles N° 394 - 413 - 422, Feuille B 4.
- *Cistus monspeliensis* L. Parcelle N° 445, Feuille B 4.
- *Cistus salvifolius* L. Parcelles N° 48, 110, Feuille B 1.

Le problème soulevé par la présence de ce dernier est à la fois pédologique et géologique. Tout le plateau, d'altitude maxima de 92 mètres, est calcaire ou calcaro-marneux (sur les pentes) ; mais dans deux endroits *Cistus salvifolius* L., plante strictement silicicole est présent. L'étude microscopique de la terre où il se développe, révèle des cristaux de quartz arrondis (Photo. 11). Cela soulève le problème de l'érosion de la Vaunage, mais il est difficile sur la simple présence de quelques pieds de bâtir une théorie. Seule l'étude (30) complète des communes de Nages et Solorgues, St-Dionisy et Langlade nous le permettra peut-être.

Nous sommes certains, pour l'instant, que les éléments de quartz libre ne proviennent pas des silico-calcaires en place, comme le prouve la comparaison des deux photographies (Phot. 11, 12). Il y a donc des dépôts résiduels sur la surface plane supérieure : c'est leur origine qui restera à éclaircir.

L'intérêt de la phytodynamique (à grande échelle) apparaît bien ici ; les quelques pieds de *Cistus salvifolius* L., plante héliophile, non encore étiolée à ces places, ont suscité l'étude du substrat et conduit vers les cycles d'érosion (31).

#### c) QUERCUS COCCIFERA L. (« Avaou » en patois).

Cet arbuste couvre la plus grande surface de toutes nos garrigues ; s'il a eu une importance économique (ramassage de la cochenille (*Dactylopius coccus* Costa.) pour la teinture rouge), il ne présente actuellement plus aucun intérêt industriel. Mais ce pyrophyte merveilleux est le meilleur agent anti-érosion que nous possédons pour protéger nos pentes si souvent soumise au feu.

(29) Voir le paragraphe : Géologie sommaire, p. 6.

(30) Étude en cours.

(31) KUHNHOLTZ-LORDAT (G.). 1950. L'érosion par l'eau et la Cartographie parcellaire. In Atlas de « La Cartographie parcellaire ».





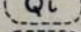
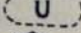


(27) Voir notre Carton N° 14 (Etude d'un pied de coteau) de notre Atlas.

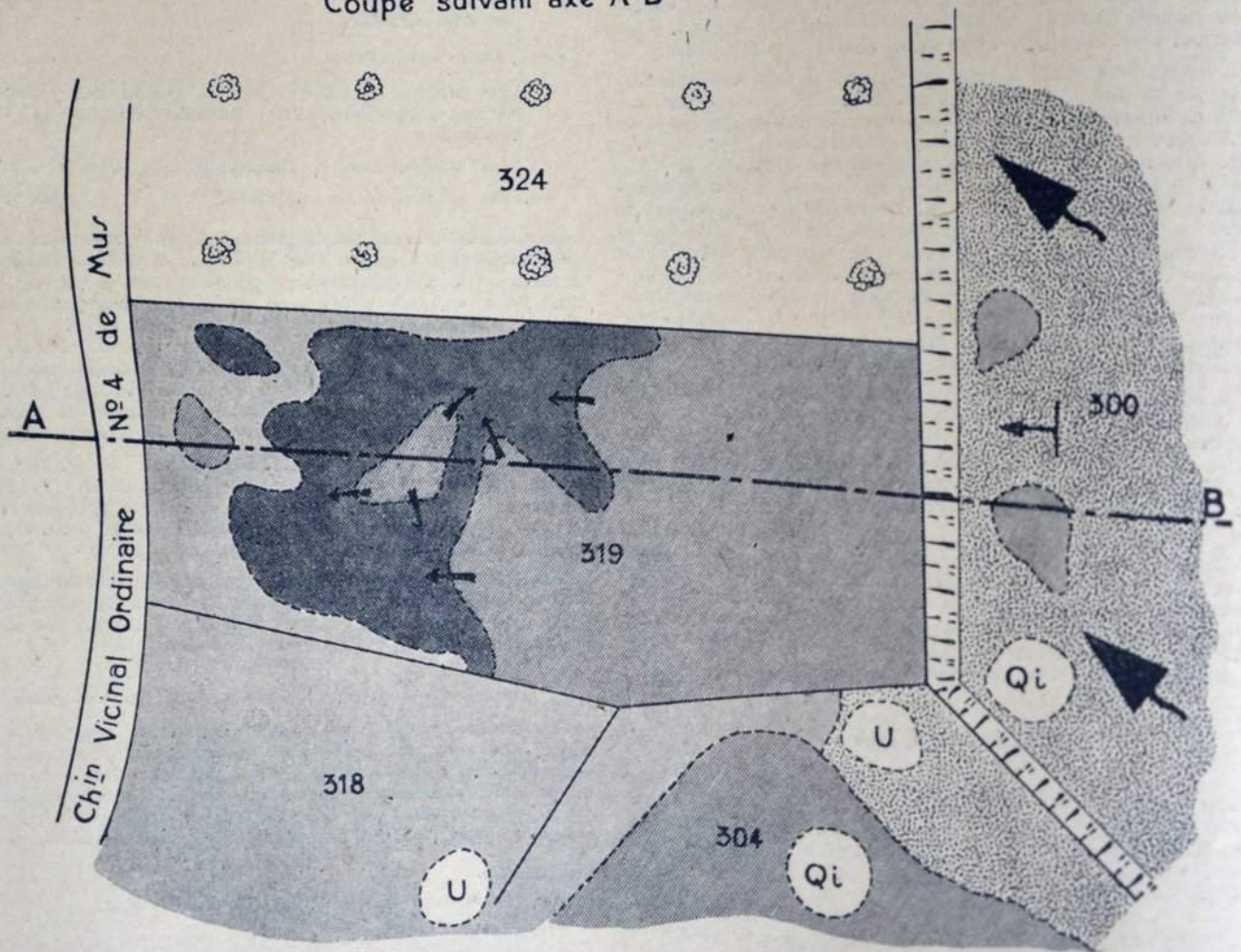
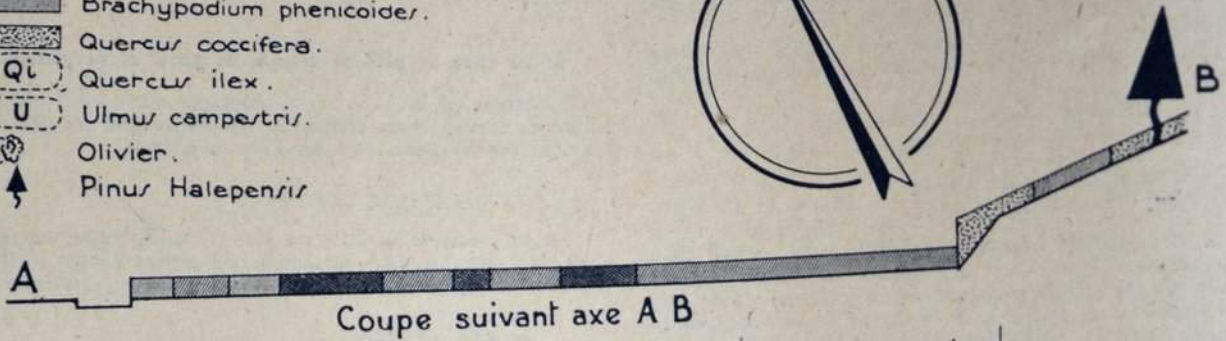
(28) Voir Chap. II, Les Oliviers, p. 14.

# COMMUNE DE BOISSIERE/

Lieu - dit " Les Combau "

Parcelles N<sup>o</sup> 300, 304, 318, 319 et 324 de la feuille N<sup>o</sup> 3 de la Section A

- Légende**
-  *Verbarcum sinuatum.*
  -  *Euphorbia characias.*
  -  *Brachypodium phenicoides.*
  -  *Quercus coccifera.*
  -  *Quercus ilex.*
  -  *Ulmus campestris.*
  -  Olivier.
  -  *Pinus Halepensis*



Echelle 1/300 env.

Son extension souterraine est puissante, aussi colonise-t-il rapidement toutes parcelles où il s'installe. Cette végétation impénétrable protège le développement des semis des Chênes verts et pubescents, si les feux sont interdits.

d) *BUXUS SEMPERVIRENS* L.

Colonisateur des pentes et du plateau, il se retrouve dans la strate arbustive de la forêt claire à chêne-vert et chêne pubescent. La « Bussière » du Château de Boissières (Phot. 4) nous apprend que, s'il est rabougri sur toute la commune, car il fut longtemps exploité comme litière, il peut donner des arbres de 4-5 mètres de haut, capable à lui seul d'étioler complètement le sous-bois. Sur le sol, couvert d'une forte épaisseur de feuilles en voie de décomposition, un petit horizon A<sub>0</sub> pédologique commence à se différencier. Mais nous sommes loin du pédoclimax. Nous ne savons pas dans quelles conditions cette essence a pu s'incorporer au *climax* originel dont la destruction a provoqué son extension.

e) *LES GENÉVRIERS.*

Les deux genévriers *Juniperus oxycedrus* L. et *Juniperus communis* L. (très rare) doivent être au même titre que le buis rattaché à la forêt *climax* (32). Dans la phytodymanique, ils se comportent comme de grands chaméphytes. Dans certaines communes de l'Hérault, ils colonisent en mélange avec le thym et la lavande de très grandes étendues. Sur les pentes Nord du *Camp de Bataille* et sur les pentes Sud de *Vauplane* il forme une végétation dense de 3-4 mètres de haut.

Comme pour le buis, nous ignorons dans quelles conditions ces genévriers (oxycèdre et commun) ont pu faire partie du *climax*. S'ils n'en faisaient pas partie, le problème de leur venue n'est pas résolu non plus, du moins en France.

f) *QUERCUS ILEX* L. (Chêne-Vert. Yeuse).

On ne trouve dans Boissières aucune forêt suffisamment évoluée pour permettre un sous-bois de *Ruscus aculeatus* L., plante scia-phile, indicatrice de *climax*. La parcelle N° 110 de la Feuille B 1 est la plus évoluée à cet égard, et ce n'est qu'un haut-taillis (Phot. 13) dont on ne connaît pas la date de la dernière coupe, mais nous savons qu'il est dans cet état depuis 1906.

Aucun règlement forestier strict n'est suivi. La révolution la plus répandue est de 25-30 ans. Certains propriétaires laissent des rejets en ligne, ce qui donne un aspect de forêt plantée (Phot. 14).

g) *QUERCUS PUBESCENS* Willd.

Les rares pieds trouvés sont d'un riche enseignement.

1° En bordure des vieux murs du plateau séparant les parcelles où ils sont respectés depuis des siècles (Phot. 15). Ces beaux spécimens répandant leurs graines assurent la dissémination de l'espèce.

2° Dans le fond des valats (Valat des *Combau*, des *Vestides*) (Phot. 16), ils se développent rapidement dans un sol meuble à l'abri du troupeau et de la main de l'homme.

Ce sont, toujours dans les deux cas, des arbres de belle venue (10-15 mètres). Sur toute la commune, les semis et les jeunes pieds sont nombreux, mais sporadiques parce que soumis au piétinement et à la dent du troupeau (Phot. 17). Ils sont « mal-venants ».

Il est certain que par une mise en défends de la forêt le *Quercus pubescens* Willd. se développerait très bien et rapidement. (Particulièrement le mazet de Maurin à Nages sur le « Puech des Thermes ». Parcelle N° 41, Feuille A 1 de la commune de Nages et Solorgues.)

h) *PINUS HALEPENSIS* Mill. (Pin d'Alep).

Il fait l'objet d'une étude détaillée (33). Il est ici comme ailleurs lié aux marnes pour sa régénération.

NOTA : Le *Pinus pinea* L. (Pin pignon, Pin parasol) est très rare sur la commune ; il a été introduit par quelques propriétaires, il ne se régénère pas sur les dalles hauteriviennes.

Le *Pin noir d'Autriche* (34) a été planté en bordure d'une allée du Château, il est très mal-venant.

\* \* \*

Peut-on parler d'équilibre entre le *Saltus*, la *Silva* et l'*Ager*, là où, à part un *ager* intensif de monoculture de 150 ha, tout est voué à l'abandon ?

Le troupeau peu abondant (100 têtes) trouve sa nourriture sur un parcours de garrigue très réduit et discontinu.

La *sylve* s'installe actuellement sur 130 hectares et continuera à progresser si les oliviers ne peuvent redevenir une source de profits. Cette installation remonte à la crise phylloxérique (1873). Elle est rapide par le chêne-vert : une parcelle cultivée il y a 50 ans est aujourd'hui recouverte d'un taillis compact de cette essence (35).

Nous avons vu que le chêne pubescent, plus lent à s'installer sur le substrat des calcaires hauteriviens, peut faire sa place sur les cultures abandonnées depuis peu (sol meuble) et s'incorporer ainsi au peuplement forestier final.

En définitive, la commune de Boissières évolue vers une économie agro-sylvestre avec suppression presque totale de l'élément pastoral. L'*ager* jouit encore d'une grande prospérité en raison des cours actuels du vin (1950), la « garrigue forestière » est exploitée d'après les besoins financiers du propriétaire. Elle n'est plus qu'un élément d'appoint dans une économie centrée vers le vignoble de plaine.

Le mécanisme de cette transformation a été établi pour notre étude « parcellaire » ; elle nous a permis de reconstituer l'enchaînement des divers stades de reboisement naturel de l'*ager* abandonné sur les pentes et le plateau.

(33) La Pinède du Château de Boissières. Carton N° 13 in Atlas de la Cartographie Parcellaire.

(34) *Pinus laricio* Poir. *austriaca* Höss.

(35) Parcelle n° 35, Feuille B 1.

(32) Etude en cours.

CHAPITRE II

**ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE de la COMMUNE DE BOISSIÈRES  
DEPUIS LA CRÉATION DU CADASTRE (1835) (36)**

Notre but est de faire ressortir l'évolution économique et d'essayer d'en montrer les causes et les effets

Pour établir une carte d'actualité, il suffit de cartographier les cultures et la végétation telles qu'elles sont ; pour une carte à une époque déterminée le Registre de l'état des Sections (37) seul peut donner les renseignements nécessaires. Après les avoir relevés sur les anciennes feuilles cadastrales, on obtient l'état des parcelles à une époque déterminée.

Le premier Registre de l'état des sections a été établi en 1835. Les cultures et la végétation sont classées ainsi :

Terres labourables et Mûriers - Prés - Vigne - Vigne et olivier - Bois - Pâturage - Jardin.

Malheureusement les termes Bois et Pâturage manquent de précision (38). Nous admettons que les Bois de 1835 sont identiques aux actuels, soit des taillis de chênes. Les pâturages, probablement anciens « patus » du XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, Landes de 1912, doivent être rattachées aux garrigues à Thym (*Thymus vulgaris* L.) et Lavande (*Lavandula latifolia* (L.) Villars) et aux grandes étendues à Chêne kermès (*Quercus coccifera* L.) et Buis (*Buxus sempervirens* L.) qui couvrent toutes les pentes et une partie du plateau.

**I. — La Vigne.**

La culture de la vigne seule ou associée à l'olivier couvrait en 1835 : 165 hectares 75 ares 48 centiares. Si nous comparons les autres déclarations de 1912 et 1935 :

1912 : 122 hectares, 16 ares, 4 centiares.  
1935 : 146 » 72 » 39 »

on s'aperçoit que la variation de surface est faible entre 1835 et 1935 : 19 hectares 3 ares 9 centiares.

En 1835 la vigne était cultivée dans la plaine (2/3 de la surface totale) et sur le plateau. Mais déjà à cette époque la vigne progressait tellement dans la plaine que les services officiels s'en inquiétaient. « Le déficit qui existe constamment et chaque année dans le canton de Sommières en grain et fourrage, a pour cause la culture des meilleures terres en vigne. Le déficit est comblé par les ressources pour le froment que l'on tire de la Haute-Garonne et des Pyrénées-Orientales, et plus particulièrement du port de Marseille ou le commerce à Cette [Sète] des blés étrangers qui y sont importés. Les moyens de transport consistent pour les céréales dans la navigation maritime jusqu'à Cette ou Aigues-Mortes, le Chemin de fer du Midi et la voie du Canal du Languedoc. Pour les pommes de terre, les légumes, le déficit est comblé par les produits des départements limitrophes Lozère - Ardèche - Aveyron et Bouches-du-Rhône. Le transport a lieu par charrettes, soit à dos de mulet. » (Fait à Sommières le 5 novembre 1855) (39).

La culture de la vigne n'a cessé de s'étendre jusqu'à la crise phylloxérique de 1872-1874. Voici l'enquête phylloxérique de 1874 établie par la Mairie de Boissières (40) :

(36) Voir la carte N° 5 au 1/10.000 à la fin de l'étude.

(37) Service du Cadastre.

(38) KUHNHOLTZ-LORDAT G. — Les « Patures et la Cartographie parcellaire ». *Progrès Agricole et Viticole*, 14 mai 1950, 4 p.

(39) Arch. Départementales du Gard. 13 M. 129.

« En 1872 la maladie existe dans la commune : récolte de 10.000 hectolitres ; en 1871, récolte de 7.000 hectolitres (diminution non causée par le phylloxéra). En 1874 la surface totale des vignes est de 195 hectares (41). Vignes détruites 100 hectares.

« C'est en 1870 que la « maladie » a été reconnue dans une vigne de Terrets située au Nord-Ouest du territoire sur le bord même du Rhony, ruisseau qui traverse la vallée de Lavaunage [sic] du Nord-Est au Sud-Ouest. A 4 kilomètres en amont la « maladie » sévissait dans les territoires de Langlade et de St-Dionisy, et c'est apparemment de ce point qu'elle a été transportée dans notre territoire par les courants d'air naturels. En 1871 le mal paraissait circonscrit dans un bien petit rayon et semblait ne progresser que lentement. En 1872 il a été reconnu à peu près sur tous les points du territoire, mais en bien petites couronnes, excepté sur le premier lieu attaqué où il avait passablement grandi. Mais dans l'ensemble le vignoble était magnifique et jamais la récolte n'a été si abondante qu'en 1872. En 1873 tout le vignoble est en voie de finir. Aucun cépage ne résiste à la maladie. Cette année (1874) il y aura à peu près 1/20 d'une récolte ordinaire et il n'y a pas espoir de conserver un seul coin de vignes. »

La vigne a été introduite après cette crise exclusivement dans la plaine. Elle couvre actuellement 45 % de la surface totale de la commune.

**II. — L'Olivier.**

En 1835 l'olivier était associé en partie à la culture de la vigne, il est difficile d'établir la surface qu'il occupait (42) seul.

Les premières enquêtes oléicoles commencées en 1911 indiquent (43) :

Année	Propriétaires	Nombre de pieds	Surface
1911	27	5.342	27 h. 40 a. 14 c.
1912	27	5.277	26 h. 56 a.
1913	43	6.276	33 h. 02 a.
1919	38	5.506	31 h. 32 a.
1933	.	3.257	
1939	16	2.465	

Ce relevé est un bel exemple du peu de confiance que l'on doit avoir dans les enquêtes agricoles (voir particulièrement les variations de 1911 à 1919, époque où aucune plantation ne fut effectuée, et ainsi que l'ont précisé les recherches dans les archives et les enquêtes auprès des différents propriétaires de Boissières). Il ressort cependant que près de 50 % des oliviers ont été arrachés entre 1911 et 1939.

(40) Arch. Départementales du Gard. 13 M. 201.

(41) C'est la plus grande surface occupée par la vigne que nous connaissons.

(42) RENAUD (P.) et BARRY (J.P.). 1950. — Indemnité de péréquation en oléiculture et Cartographie parcellaire de la végétation. *Progrès Agricole et Viticole*, 9 avril 1950, 4 p.

(43) Arch. Départementales du Gard. 1911, 13 M 935 ; 1912, 13 M 965 ; 1913, 13 M 985 ; 1919, 13 M 1.122 ; 1933, 13 M 1.465 ; 1939, 13 M 1.573.

Les olivettes sont actuellement situées sur le plateau et les pentes (44) ; mais en 1835 beaucoup de parcelles des lieux-dits en bordure du pied de coteau étaient cultivées en vigne et oliviers (45). Ceux-ci ont disparu, la vigne admettant mal la concurrence.

Nous pensons que le registre de l'état des sections de 1835 est inexact. D'après notre cartographie (1950) nous avons relevé de nombreuses olivettes plusieurs fois séculaires. En 1835 elles sont mentionnées « Pâture » ; elles étaient donc déjà abandonnées depuis longtemps ! (46). On ne peut admettre pareille erreur. Le Service du Cadastre devrait mentionner « Olivette abandonnée » et non « Pâture », car elles peuvent fournir des récoltes appréciables si elles sont rajeunies et cultivées. La crise de 1939-1945 l'a bien montré.

Des causes climatologiques ont fait disparaître les oliviers du versant Nord de Boissières (gelée de 1910 par exemple), mais elles sont de faible importance. Seul l'homme peut détruire aussi rapidement une partie du patrimoine national.

### III. — Les Terres.

Les moulins du Rhony et ceux du plateau de la Vaunage attestent qu'anciennement la majeure partie de l'économie agricole était orientée vers la céréaliculture (47).

Elles couvraient environ le 1/3 de la plaine en 1835 : 38 hectares 15 ares 31 centiares. Si nous comparons les autres déclarations de 1912 et 1935 :

1912 : 40 hectares, 77 ares, 13 centiares.  
1935 : 12 hectares, 51 ares, 67 centiares.

on s'aperçoit que la variation de surface est considérable entre 1835 et 1935 = 25 hectares 63 ares 64 centiares.

Que cultivait-on en 1835 ? Une enquête agricole (48) de 1865 nous indique :

- Hectares en culture de Froment : 30 hectares.  
Récolte : 390 hectolitres × 80 kilogs = 31.200 kilogs.
- Hectare en culture d'Avoine : 1 hectare.  
Récolte : 25 hectolitres × 55 kilogs = 1.375 kilogs.

On peut admettre que la majorité des parcelles étaient consacrées au froment.

La Céréaliculture a été rapidement abandonnée au dépens de la vigne depuis 1875 ; 1 hectare de Blé en 1914 (49). Actuellement elle s'établit sur le repos obligatoire de la terre entre l'arrachage et la replantation d'une vigne (50).

Cette évolution agricole est la même pour toutes les plaines de la région Nimoise. A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la Vistrenque et la Vidourlenque (Région de Massillargues, Aimargues, St-Laurent-d'Aigouze) était un grenier à blé (51), actuellement c'est un des plus grands centres viticoles du Midi.

### IV. — Le Mûrier.

La Sériciculture qui connut une grande vogue au XIX<sup>e</sup> siècle disparut au début du XX<sup>e</sup> siècle devant les importations de Perse, du Japon et la modernisation de l'industrie textile.

Les gouvernements du XIX<sup>e</sup> siècle la favorisaient ; beaucoup d'agriculteurs faisaient un petit élevage et utilisaient la feuille des mûriers plantés, pour la plupart, çà et là dans le territoire. (Dans la commune de Boissières trois parcelles sont plantées de mûriers en 1835. Voir carte N° 5 au 1/10.000<sup>e</sup> à la fin de l'étude.)

(44) Voir Chap. I, p. 10.

(45) Voir carte N° 5 de 1835 au 1/10.000 à la fin de l'étude.

(46) Voir particulièrement Parcelles N° 359, 333, 334 de la Feuille B 3.

(47) Voir Chap. III : L'Ager de plaine, p. 18.

(48) Arch. Départementales du Gard, 13 M 133.

(49) BILLANGE A. — La garrigue de Nîmes. *Soc. Languedocienne de Géographie*, 1943, T. XIV, fasc. 1, p. 111.

(50) Voir Chapitre I : L'Ager de plaine. Les Terres, p. 9.

(51) Voir carte N° 92 de Cassini, 1760.

De nombreuses enquêtes séricicoles (52) permettent d'établir l'évolution de cet élevage sur la commune de Boissières.

Année	Nombre de sériciculteurs	Récolte en kgs de cocons	Prix du kg de cocons
1860	.	403	
1861	.	206	
1862	20	603	
1863	.	500	
1864	.	275	
1865	20	640	
1867	.	160	6,75 à 8 fr.
1868	.	396	
1872	12	332	5 fr. à 5,50
1873	14	664	5,80 à 6,80
1874	21	435	
1876	17	125	5 fr.
1877	23	625	4,70
1878	14	500	5,50
1879	.	155	5,40
1889	10	357	4 fr.
1890	9	457	4,85
1891	10	350	8 fr.
1892	6	215	8,20
1909	3	131	3,50
1912	4	216	2,75
1918	1	34	

### V. — Le Troupeau.

Pour que l'équilibre S.S.A. (53) soit réalisé, il est nécessaire que le *saltus* soit utilisé par le troupeau. Celui-ci fournissait une fumure excellente, à tel point que la location d'une bergerie se fait encore contre le fumier.

Si, pendant la période chaude, il transhume vers le Nord du département, le reste de l'année il utilise le *saltus* de la commune. La vigne fournit après sa récolte un *saltus* viticole temporaire (53).

La surface occupée par le *saltus* en 1835 (54) est de 80 hectares 22 ares 81 centiares (55). Celui-ci diminue rapidement en même temps que le troupeau.

En 1912 : 68 hectares, 3 ares, 3 centiares.  
En 1935 : 2 hectares, 42 ares, 86 centiares. (55)

Au *saltus* s'est substitué une *silva* qui a suivi la progression inverse :

En 1835 : 34 hectares, 62 ares, 10 centiares.  
En 1912 : 54 hectares, 90 ares, 11 centiares.  
En 1935 : 127 hectares, 8 ares, 19 centiares. (55)

Nous avons peu de renseignements sur la quantité de têtes vivant sur la commune (56) :

le 10 mai 1826 : 473 têtes appartenant à 7 propriétaires.  
1828 : 390 » » 6 »  
1950 : 100 » » 1 »

Le troupeau disparaîtra, car il ne présente plus beaucoup d'utilité, étant d'un rapport médiocre et ne trouvant plus de bergers.

La *silva* s'installera en maîtresse, l'élément majeur de dégradation ayant disparu.

(52) Archives Départementales du Gard. — 1860, 13 M. 45 ; 1861, 13 M.90 ; 1862, 13 M.134 ; 1863, 13M. 134 et 83 ; 1864, 13 M. 83 ; 1865, 13 M. 80 ; 1867 et 1868, 13 M. 157 ; 1872, 1873 et 1874, 13 M. 212 ; 1876, 13 M. 187 ; 1877, 13 M. 202 ; 1878, 1879, 13 M. 216 ; 1889-1890-1891 et 1892, 13 M. 317 ; 1909, 13 M. 854 ; 1918, 13 M. 1056.

(53) KUHNHOLTZ-LORDAT, 1945. — La *Silva*, le *Saltus* et l'Ager de garrigue. *Annales de l'Ecole Nationale d'Agriculture de Montpellier*, 1945, T. XXVI, fasc. IV, 82 p.

(54) Nous faisons correspondre au *Saltus* les pâtures et les landes du Cadastre, p. 14.

(55) Ces surfaces sont le résultat des enquêtes du Service du Cadastre.

(56) Arch. Départementales du Gard, 13 M. 10

### CHAPITRE III

## ÉTUDE AGRONOMIQUE AUX XVI<sup>e</sup> ET XVII<sup>e</sup> SIÈCLES

« Le fondement de l'Agriculture est la connaissance du naturel des terroirs que nous voulons cultiver. »

OLIVIER DE SERRES. (57)

Cette étude est une conception nouvelle de l'application à l'histoire agricole de renseignements précis. On ne peut se permettre, en histoire, la moindre erreur. La qualité du résultat dépend exclusivement de la précision des archives étudiées (58).

Notre but est de « situer l'âge des étapes viticoles, pastorales et forestières » (59).

L'histoire agricole d'une commune aux époques antérieures au Cadastre (1<sup>er</sup> Cadastre de Boissières 1835) peut se faire :

#### 1<sup>o</sup> Par les Cartes de masse de cultures de la Révolution. (60)

Il n'en existe pas pour Boissières (61).

#### 2<sup>o</sup> Par les Compoix terriens. (62)

Les Compoix terriens sont les anciens registres d'impôt foncier ; ils sont d'une grande précision, car ils servent de base à l'impôt.

Pour la commune de Boissières, la surface de chaque parcelle est donnée en *Cesterée - Carton - Dextrée*. (La cesterée vaut 20 ares, exactement 19 A. 99537. La Cesterée contient 100 Dextrées. Le Carton contient 25 dextrées, soit le quart de la Cesterée).

La somme à payer en sol, denier, maille, picte, est fonction de la surface et de la nature des cultures. Le pré est le plus fortement imposé, la vigne la moins imposée.

La numérotation cadastrale de la parcelle n'existant pas, elle est située dans un lieu-dit ; ses limites sont données par les confronts aux quatre points cardinaux. Dans la commune de Boissières, les termes suivants sont utilisés : *Vent droit* ou *d'Aure* pour le Nord, *Levant* pour l'Est, *Couchant* pour l'Ouest, *Marin* pour le Sud.

Par exemple : « Olivette à Sainte-Peyronnelle, du levant et d'aure le chemin d'Aignes-Vives, couchant Jacques Gilly, du marin hoirie de Ceris Cauzit et hoirie de François Audoyer contient 1 Carton 25 Dextrées moyen présage [estimation] 1 sol 5 deniers » (63).

(57) OLIVIER DE SERRES. — Théâtre de l'Agriculture et Mesnages des Champs. 1601, Paris, 2 vol.

(58) Je remercie ici Messieurs les Archivistes OUDOT DE DAINVILLE (Montpellier) et GOURON (Nîmes) pour leur aide précieuse.

(59) KUNHOLTZ-LORDAT (G.). 1949. — La Cartographie parcellaire de la végétation. Ses principes et ses applications agronomiques. 1949, Montpellier. Laboratoire de Botanique de l'École Nationale d'Agriculture.

(60) GOURON (M.). 1930-1932. — Une source de l'histoire agricole sous le Consulat. Les premiers Cadastres. *Bull. Soc. Etudes des Sciences Naturelles de Nîmes*, 1930-1932, T. XLVII, pp. 164-167.

(61) Archives départementales du Gard, Série P, pour d'autres communes.

(62) OUDOT DE DAINVILLE (M.). 1939. — Remarques sur les Compoix terriens du Languedoc Méditerranéen. *Folklore*, 1939, T. II, pp. 132-137.

(63) Archives départementales du Gard, Compoix de Boissières (1682). Série des compoix classés par ordre alphabétique des communes. Série III E.

#### Réalisation d'un compoix :

Généralement à la demande de la commune, étaient réunis dans la Maison publique (Mairie) sous la présidence d'un représentant des autorités, un arpenteur, des estimateurs qui n'habitaient pas sur la commune afin d'empêcher tout favoritisme, des indicateurs « indicatur » généralement les doyens du village.

L'établissement d'un nouveau compoix demandait plusieurs mois ; tant qu'il n'était pas établi, l'ancien faisait loi.

#### Exploitation du document :

Le bien de tous les propriétaires habitants ou étrangers (les « Forestiers » ou les « Forains ») est relevé sur le Compoix. Comment à partir de toutes ces propriétés décrites établir une carte agronomique ?

« Pour le passé lointain, mais à tradition écrite, il est évident que la répercussion sur les parcelles ne peut même pas être envisagée. » (64). La Parcelle est l'unité agronomique où s'axe toute l'étude de la « Cartographie parcellaire ». Il faut donc s'en éloigner le moins possible. On ne peut pas établir, après le dépouillement d'un compoix, une carte parcellaire semblable au cadastre, mais pour un ensemble réduit de parcelles. C'est la *carte agronomique par lieux-dits* (65).

#### Les lieux-dits (« Cantons » ou « Bien fonds » d'autres régions).

Un lieu-dit a généralement des limites naturelles, chemins, ruisseaux, valats. Une culture particulière : *Candillère*, lieu où on cultive le chanvre (de *candé* = le chanvre) (66). Une forme : *Les quatre angles*. Un lieu célèbre : *Camp de Bataille* (Bataille gagnée par le Maréchal de Monrevert sur Cavalier de la Salle en 1700 - Guerres de religion). Un nom de personne : *Combarnaud*... soit à l'origine du nom dont on peut préciser la date exacte de l'apparition (quelquefois il remonte à l'époque gallo-romaine).

Le nombre des lieux-dits est beaucoup plus important aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles qu'après (67). Le morcellement de la propriété était beaucoup plus grand et les anciens agriculteurs attribuaient à un lieu-dit une surface beaucoup plus petite. Il faut donc établir par les confronts, la tradition orale, la toponymie, l'équivalence actuelle des noms disparus.

Par exemple : a) **par les confronts** : *Le gour de loule* (XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup>) équivaut au *Rhony* (1950), car toutes les parcelles sont limitées « du couchant le Rosny, du levant la carrière (= chemin charretier) » (68).

(64) KUNHOLTZ-LORDAT (G.). 1949. — La Cartographie parcellaire de la végétation. Ses principes et ses applications agronomiques. Montpellier, 1949. Laboratoire de Botanique de l'École Nationale d'Agriculture.

(65) Voir les 3 cartes agronomiques par lieux-dits Nos 2-3-4 : 1577, 1610, 1682, à la fin de l'étude.

(66) RIVOIRE (H.). 1842. Statistique du département du Gard, in *Catalogue des plantes qui poussent naturellement dans le département*. T. I, p. 206.

(67) Par exemple 97 lieux-dits en 1577 pour 32 en 1950 dans la commune de Boissières.

(68) Voir Carte No 1 des lieux-dits à la fin de l'étude.

b) par la tradition orale : *Moulin Roux* inclus actuellement au *Pont de Bizac* est aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> *Moulin Roud*, *Moulin Rupt*, *Moulin Roup* (de *ruptus* = rompu).

c) par la toponymie : *Les Baguiers* (XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup>) pour *Les Bayets* (1950).

d) par l'équivalence : *Russan* dit *La Margue*, *La Galline* dit *Russan*, *Boutignan* dit *La Plantade*.

**De la surface des lieux-dits :**

Aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, les lieux-dits n'avaient pas toujours une surface constante, leurs limites n'étant pas fixées ainsi que depuis la création du Cadastre. Mais les variations de surfaces sont presque toujours compensées par des variations inverses dans les lieux dits limitrophes.

Par exemple : *Le Fesquet* a en moins 2 hectares 45 ares 70 centiares, il est limitrophe des *Plantades* qui a en plus 2 hectares 20 centiares.

**Causes des variations de surface aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles et actuellement :**

1<sup>o</sup> Une erreur maxima de deux hectares due à la transformation des anciennes unités de surface en hectare, are et centiare, est admise.

2<sup>o</sup> Les terres nobles : Sont exemptes d'impôts toutes les terres nobles, c'est-à-dire appartenant de vieille date au Roi, au Clergé ou à la Noblesse. Une parcelle peut avoir elle-même son titre de noblesse, elle est aussi exempte d'impôt.

Le titre de noblesse d'une parcelle peut remonter à une époque ancienne, par exemple les terres entourant un château et qui furent attribuées au Seigneur au moment de sa construction ; dans certaines régions, la distance couverte par le vol d'un faucon était « terre noble ».

Ces terres restent nobles, même si elles deviennent la propriété d'un roturier ; à l'inverse, le Seigneur peut posséder des terres roturières (non nobles) pour lesquelles il paie des impôts.

Si la culture d'une parcelle est abandonnée pendant plusieurs années, elle fait retour au Seigneur ou à la communauté.

Toutes ces terres ne payant pas d'impôts ne figurent pas sur les compoix, leur culture ou leur végétation est inconnue. Nous représentons ces surfaces inconnues par un point d'interrogation. Elles sont assez nombreuses sur le plateau et on peut admettre qu'elles devaient couvrir les pentes qui sont actuellement des bois communaux de mauvaise qualité. L'exploitation et la rentabilité d'une parcelle répondait aux mêmes nécessités qu'actuellement (proximité d'un chemin - quantité suffisante de terre arable, etc...). Ce sont probablement les anciens « *patus* ».

Nous avons trouvé comme « terres nobles » à Boissières (69) :

« Pour la claustré [= église] de Boycières : *Dominicatur*.

« 1) La claustré : un olivette au valat de Maupas confrontant d'aure droite (Nord) la vie [chemin] qui va à Nismes 1 carton 2 dextrées.

« 2) Terre aux Aires confrontant d'Aure droite (Nord) la vie [chemin] qui va de la Font au camin [chemin] de Calvisson 1 Cesterée 2 Cartons 6 dextrées.

« 3) Olivette au Vialat confrontant du levant (Est) la carrière [chemin charretier] 2 Cartons 14 dextrées.

« 4) Le Prieur : une holivette (*sic*) 15 Dextrées. »

Au XVII<sup>e</sup> siècle les terres nobles furent imposées du vingtième de leur valeur. On peut les retrouver sur les Registres d'arpentement et d'estimation des biens ruraux nobles ou prétendus nobles, 1558. Registre in-folio, 229 feuillets papier.

(69) Archives départementales du Gard C 791. Copie des procès-verbaux d'arpentement et d'estimation des biens ruraux nobles ou prétendus nobles, 1558. Registre in-folio, 229 feuillets papier.

C. 773. Les Procès-verbaux d'arpentement et estimation des biens ruraux nobles ou prétendus nobles, 1548. (C'est l'original du texte ci-dessus.)

tement et d'estimation établis pour fixer l'impôt. Pour Boissières, ceux-ci ont disparu, seul le registre des sommes dues par les différents propriétaires existe (70).

Pour notre étude, les compoix seront étudiés exclusivement dans un *but agricole*. Nous ne ferons pas un travail d'historien en essayant d'établir les causes des modifications agricoles qui dépendent de facteurs économiques divers, dépassant souvent le cadre communal (Marché, Guerre, Impôt...).

**Le dépouillement des compoix :**

Nous relevons toutes les parcelles d'un même lieu-dit ; établissons la surface de chaque type de culture (Olivier, Vigne, Terre...) et la surface totale. Le résultat obtenu doit être comparé à la surface actuelle du lieu-dit en tenant compte de l'erreur admise et des terres nobles (71). Etablir l'homologie des lieux-dits disparus (72). Ce travail doit être fait avec beaucoup de précision car il sert de base à l'établissement de la carte.

**Etablissement de la Carte agronomique par lieux-dits :**

Nous avons fait ressortir au paragraphe « Exploitation du document » que la parcelle était impossible à reconstituer par les Compoix. Le lieu-dit *seul* peut être utilisé avec exactitude. S'il est utile de connaître les cultures dans une commune, il est beaucoup plus important de connaître leurs positions.

L'étude du vignoble (73) nous montrera qu'il existait en 1577 un important vignoble de plaine, contrairement à la théorie classique qui cantonne, pour notre région, jusque à la crise phylloxérique (1870-1875) le vignoble sur les coteaux. Si l'étude avait été faite sans tenir compte des lieux-dits, c'est-à-dire indirectement sans tenir compte de la topographie de la commune, ce fait remarquable n'aurait pas paru.

Comment représenter sur une carte au 1/10.000<sup>e</sup> les différentes cultures ? Plusieurs représentations ont été étudiées.

1<sup>er</sup> mode : Bandes parallèles inclinées de 45° par rapport au Nord.

Ce mode de représentation a été abandonné, pouvant créer une confusion avec celui utilisé pour la représentation de la végétation actuelle (1950) de la commune (74) au 1/10.000<sup>e</sup>.

2<sup>o</sup> mode : Un cercle dessiné à l'intérieur du lieu-dit, divisé en secteurs proportionnels à la surface occupée par les différentes cultures.

Il a été abandonné, étant d'une lecture trop difficile quand des cultures différentes étaient effectuées sur le même lieu-dit.

3<sup>o</sup> mode : A partir d'un point situé au centre géométrique du lieu-dit, nous avons établi des secteurs rayonnants délimitant une surface proportionnelle à chaque type de culture. C'est ce procédé que nous avons choisi, mais nous soulignons que la position des cultures sur le lieu-dit est obligatoirement arbitraire en raison de l'impossibilité de reconstituer toutes les parcelles, comme nous l'avons expliqué.

**LES COMPOIX DE BOISSIÈRES**

**I. Livre d'avération (avération) de 1577. (75)**

45 propriétaires habitant Boissières, 9 propriétaires étrangers (les Forestiers) à la commune.

(70) Archives départementales du Gard. C. 1014. Rôle du 20<sup>e</sup> des biens nobles et des biens ruraux de la commune de Boissières en 1755.

(71) Voir § Cause des variations de surface aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles et actuellement, p. 17.

(72) Voir § Les lieux-dits, p. 16.

(73) Voir pp. 18 et 20.

(74) Voir Carte N° 6 au 1/10.000 de la commune de Boissières en 1950, à la fin de l'étude.

(75) Arch. départementales du Gard. Livre relié parchemin de 96 pages en très bon état. Compoix classés par ordre alphabétique des communes. Série III E.

Avération = livre des avoirs, ancien nom des compoix.



Dans ce compoix un très ancien système est utilisé pour calculer l'impôt. Celui-ci est fonction de l'éloignement de la parcelle par rapport au village et non de la nature de la culture.

C'est un compoix dit « à clausade », « à cercles », « à circuit » (76).

Nous signalons ce fait pour deux raisons :

- 1° la rareté ;
- 2° l'accessibilité fait partie de l'interprétation de notre cartographie (77).

### 2. Compoix de 1610. (78)

54 propriétaires habitant Boissières.

### 3. Compoix de 1682. (79)

68 propriétaires habitant Boissières, 39 propriétaires étrangers.

## Structure économique aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles :

Afin de mieux suivre l'évolution agronomique à ces époques, nous étudierons les modifications que subit chaque culture aux trois époques cartographiées.

L'étude d'une seule carte donne des renseignements statiques, la comparaison des trois, des renseignements évolutifs. Si la surface d'une parcelle est assez stable, sa physionomie réelle varie suivant la culture. La physionomie agricole d'une région est donc la résultante de la physionomie de chaque parcelle. L'unité parcelle ne pouvant pas être envisagée, la physionomie sera rendue par l'unité lieu-dit.

## L'évolution agronomique :

On ne peut utiliser la classification *Silva Saltus Ager* (80) comme nous l'avons fait pour l'étude agronomique de 1950 (81), la connaissance complète des 3 stades étant impossible.

Le *Saltus* équivaldrait au *Hermes* (propriété particulière) et au *Patus* (propriété commune).

La *Silva* au *Bosc privé* et *commun*.

On peut émettre l'hypothèse que le *saltus* correspondait aux stades à *Brachypodium phenicoides* R. et S., à Thym (*Thymus vulgaris* L.) et Lavande (*Lavandula latifolia* (L.) Villars), à *Brachypodium ramosum* (L.) R. et S. et la *silva* au bois de mauvaise qualité à *Quercus coccifera* L., *Quercus ilex* L., *Quercus pubescens* Willd.

L'Étude agricole en 1950 est basée sur la position des parcelles dans la commune. Nous avons distingué :

- 1) Les Parcelles de la Plaine,
- 2) Les Parcelles du Pied de coteau et de Pente,
- 3) Les Parcelles du Plateau.

Comme nous avons superposé à la notion de la Parcelle celle du Lieu-dit, cette division ne peut être envisagée ; tous les lieux-dits en bordure du Plateau couvrant à la fois le pied de coteau, les pentes et le plateau (82) exception faite pour le lieu-dit *Sainte-Pirounelle* délimitée par deux chemins parallèles dont l'un est celui de pied de coteau.

(76) OUDOT DE DAINVILLE (M.). 1939. — Remarques sur les Compoix du Languedoc Méditerranéen. *Folklore* 1939, T. II, pp. 132-137.

(77) Voir les cartons N° 4, 5, 6 de l'Atlas de la « Cartographie parcellaire ».

(78) Archives départementales du Gard, Série C. 1035. Gros volume en assez bon état, in-4°, 246 feuillets papiers.

(79) Archives départementales du Gard, volume relié de 123 pages en très bon état. Avec Verbal et délibérations en tête et liste des étrangers in fine. Compoix classés par ordre alphabétique des communes. Série III E.

(80) KUHNHOLTZ-LORDAT (G.). 1945. — La *Silva*, le *Saltus* et l'*Ager* de garrigue. *Annales de l'École d'Agriculture de Montpellier*, 1945, T. XXVI, fasc. IV, 82 p.

(81) Voir chapitre I, p. 9.

(82) Voir Carte N° 1 des lieux-dits et Carte topographique à la fin de l'étude (Calque N° 3).

Nous diviserons notre étude :

- 1) Agriculture de Plaine ;
- 2) Agriculture de Colline qui comprendra le pied de coteau, la pente et le plateau.

Pourquoi cette distinction ?

L'agriculture de la plaine est facilitée par une terre profonde, riche, d'un travail aisé, d'un bon rapport et d'un accès facile. Celle de la colline rendue ingrate par un sol pauvre, caillouteux, à faible rendement et d'un accès difficile.

Aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, l'économie agricole est basée sur une association rationnelle entre la plaine et la colline. L'équilibre *agro-sylvo-pastoral* semble réalisé. Des causes économiques, parasitaires (phylloxera...) ont rompu cet équilibre. L'association plaine-colline n'existe plus. La plaine est devenue un *ager* intensif viticole, la colline une *silva* dégradée. C'est un équilibre *agro-sylvestre*. Seule, une étude détaillée de ces deux agricultures permet d'étudier cette évolution. C'est pourquoi nous avons considéré comme primordiale cette distinction entre plaine et colline.

## I. — L'AGRICULTURE DE PLAINE

Le décompte des différentes cultures nous a donné les surfaces totales suivantes :

En 1577 :	135 hectares,	83 ares,	26 centiares,	avec 723 parcelles.
En 1610 :	134 hectares,	15 ares,	16 centiares,	avec 832 parcelles.
En 1682 :	147 hectares,	92 ares,	44 centiares,	avec 585 parcelles.

### A. — L'Ager de Plaine.

#### 1. Les Terres.

En 1577 :	94 hectares,	95 ares,	30 centiares,	avec 372 parcelles.
En 1610 :	90 »	74 »	71 »	avec 463 »
En 1682 :	113 »	23 »	05 »	avec 364 »

La majeure partie des terres étaient semées en céréales, ainsi que l'attestent les moulins du Rhony et les nombreux moulins à vent de la Vaunage (83). Nous n'avons pu retrouver les différentes « pailles » [= céréales] qui étaient cultivées ; les anciens écrits mentionnent souvent le Blé. L'idéal, pour l'histoire agricole, serait de connaître l'assolement qui existait à ces époques.

#### 2. Les Vignes.

En 1577 :	18 hectares,	19 ares,		avec 113 parcelles.
En 1610 :	21 »	50 »	89 centiares,	avec 120 »
En 1682 :	2 »	88 »	90 »	avec 26 »

Les plus vieilles chartes (IX<sup>e</sup> siècle) du département du Gard (84) indiquent dans la Vaunage des claux de vignes de propriété ecclésiastique dont nous situerons l'emplacement exact dans l'étude ultérieure de la Vaunage. Nous avons pu établir avec exactitude, pour la commune de Boissières, des parcelles de vignes dans le lieu-dit : *Bouisset* (85) en 1542 (86). Si elle couvre une faible surface dans la plaine, en comparaison de celle occupée en 1950, son importance n'est pas négligeable. On admettait que la vigne était une culture de plateau, dont la production était en partie destinée à la noblesse, au clergé ou à payer les redevances. La disparition presque totale du vignoble de plaine entre 1610 et 1682 fut compensée par des plantations sur le plateau (87) qui y demeurèrent jusqu'à la crise phylloxérique.

Le vignoble entre 1610 et 1682 subit le mouvement inverse de celui occasionné par la crise phylloxérique de 1870-1880.

(83) Un moulin à vent à Boissières au lieu-dit « Les Claux » (cité dans les 3 compoix).

(84) GERMER-DURAND (E.). — Cartulaire de Notre-Dame de Nîmes, 1896. Imprimerie Impériale, Paris.

(85) Voir la carte N° 1 des lieux-dits à la fin de l'étude.

(86) Archives départementales du Gard, C. 1742. Evaluation et estimation des jardins, maisons, terres, prés, du taillable et de la piers (Très incomplet).

(87) Voir § Vignes de colline, p. 20.

A titre indicatif, nous signalons quelques parcelles Terre et Vigne :

En 1577 :	1 hectare,	7 ares,	20 centiares,	avec 5 parcelles.
En 1610 :	—	72 »	40 »	avec 1 parcelle.
En 1682 :	—	91 »	60 »	avec 4 parcelles.

### 3. Les Oliviers.

En 1577 :	14 hectares,	8 ares,	81 centiares,	avec 154 parcelles.
En 1610 :	14 »	18 »	24 »	avec 172 »
En 1682 :	13 »	97 »	50 »	avec 124 »

Le commerce de l'huile était d'une grande importance économique ; l'olivier était le seul fournisseur de matières grasses de notre région méridionale. Boissières avait un moulin à huile privé (88) ; il existe actuellement de très vieux pressoirs à huile (Nages par exemple).

De toutes les cultures, c'est la plus stable. L'olivier est planté dans les lieux dits limitrophes du Pied de coteau (où il existe en 1835) : *Les quatre angles, Le Fesquet, Les Plantades, Les Bayets*. La terre de ces lieux-dits due à des éboulis (89) est très caillouteuse, donc moins apte à la culture des céréales.

Il n'y a pas de plantations mixtes de vigne et olivier, contrairement à 1835, mais quelques parcelles de Terre et Oliviers.

En 1577 :	1 hectare,	40 ares,	10 centiares,	avec 5 parcelles.
En 1610 :	—	95 »	86 »	avec 11 parcelles.
En 1682 :	11 hectares,	15 »	50 »	avec 9 parcelles.

Sur ces parcelles, les oliviers étaient souvent plantés en bordure (90).

### 4. Autres cultures.

Les Terres, Vignes et Oliviers qui couvrent plus des deux-tiers de l'ager de plaine sont les bases de l'Agriculture aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Les autres cultures sont sans grande importance économique.

#### a) Les Candinières (= Candillères) (91).

La très faible importance et la constance de la surface couverte par cette culture font admettre que le Chanvre était cultivé pour les besoins privés de l'agriculteur.

En 1577 :	49 ares,	95 centiares,	avec 18 parcelles.
En 1610 :	30 »	26 »	avec 15 »
En 1682 :	46 »	12 »	avec 16 »

Le Chanvre nécessitait des terres profondes et fraîches, les plantations sont toutes localisées. De cette localisation provient le lieu-dit : *Candillères*.

On peut trouver associées à une Candinière des Terres :

En 1577 : 72 ares, 45 centiares, avec 3 parcelles.

ou des Jardins :

En 1610 : 10 ares, 70 centiares, avec 5 parcelles.

#### b) Les Aires.

En 1577 :	3 ares,	30 centiares,	avec 1 parcelle.
En 1610 :	26 »	20 »	avec 2 parcelles.
En 1682 :	33 »	— »	avec 6 »

Quelques parcelles sont réservées au battage du grain. Elles sont toutes situées à côté du village, au lieu-dit : *Les Aires*. Pourquoi sont-elles ainsi localisées ? A l'époque de la récolte des grains, les agriculteurs ne pouvaient peut-être pas le battre immédiatement, aussi l'enrangeaient-ils, comme cela se fait encore. Au moment du battage la proximité de la grange et de l'aire était nécessaire.

(88) Cité dans les 3 compoix.

(89) Voir § Géologie sommaire, p. 6.

(90) BILLANGE (A.). 1943. La garrigue de Nîmes. *Société Linguistique de Géographie*, 1943. T. XIV, fasc. I, p. 99.

(91) Voir § Les lieux-dits, p. 16.

D'autres parcelles étaient cultivées normalement et servaient d'aire au moment du battage. Ce sont les Terres et Aires :

En 1577 :	54 ares,	20 centiares,	avec 7 parcelles	
En 1610 :	1 hectare,	98 »	86 »	avec 12 »
En 1682 :	1 »	16 »	80 »	avec 11 »

et 3 Terre-Aire-Jardin en 1577 : 98 ares, 90 centiares.

#### c) Les Jardins.

En 1577 :	37 ares,	35 centiares,	avec 21 parcelles.	
En 1610 :	1 hectare,	39 »	59 »	avec 26 »
En 1682 :	2 »	38 »	92 »	avec 15 »

Ce sont les jardins familiaux sis dans les lieux-dits limitrophes du village : *Les Aires, Les Fonts, Les Clapiers, Candillère, Les Condamines*, où l'agriculteur se rendait après sa journée pour cultiver son potager. Ces jardins sont à rattacher à l'économie familiale et non communale ou régionale.

On trouve sur des parcelles de terre un coin réservé au jardinage. Ce sont les Terres et Jardins.

En 1577 :	1 hectare,	91 ares,	70 centiares,	avec 12 parcelles.
En 1610 :	1 »	95 »	20 »	avec 4 »
En 1682 :	—	8 »	40 »	avec 1 »

#### d) Les Parrans.

En 1577 :	8 ares	avec 3 parcelles.
En 1610 :	2 »	25 centiares, avec 1 parcelle.
En 1682 :	4 »	60 » avec 2 parcelles.

Au sens cévenol, les parrans sont : « Petit jardin situé derrière une maison où il y a ordinairement une treille (92) ». Au sens large, c'est l'aisance d'une maison utilisée à des fins domestiques. Ils n'ont aucune importance agricole, sauf s'ils sont rattachés à une aire ; en 1682 une parcelle soit 7 ares 20 centiares. Soit à une jasse (93) et un court ; en 1682 une parcelle soit 6 ares 40 centiares.

#### e) Les Claux.

En 1577 :	8 ares,	30 centiares,	avec 3 parcelles.
En 1682 :	6 »	45 »	avec 2 »

Un claux est une parcelle enfermée dans une clôture de bois ou de pierres sèches, où la vaine pâture (94) est impossible. Nous ignorons la nature des cultures de ces parcelles, car elles sont imposées en tant que Claux.

#### f) Les Rompudes.

En 1577 : 84 ares, 60 centiares, avec 2 parcelles.

Elles seront étudiées en détail dans l'ager de Colline (95) où elles sont plus importantes.

## B. — Hermes de la Plaine.

En 1577 :	—	4 ares,	10 centiares,	avec 1 parcelle.
En 1682 :	1 hectare,	2 »	60 »	avec 2 parcelles.

Ils correspondent probablement au *Saltus* à *Brachypodium phenicoides* R. et S. (96). Ces parcelles furent certainement abandonnées temporairement, n'étant pas dans les mêmes lieux-dits.

(92) AZAIS (Gabriel). 1877. — Dictionnaire des idiomes Romains. Montpellier, 1877.

(93) Une jasse est un abri à moutons.

(94) BLOCH (M.). 1931. — Les Caractères originaux de l'histoire rurale française. Paris, 1931. « La vaine pâture est essentiellement chose collective. Ce sont tous les animaux du village, formés en troupeau commun, qui, selon un ordre que fixent soit les autorités du lieu, soit la tradition, expression elle aussi des besoins généraux, parcourent en « champoyant » les labours débarrassés d'épis, et le possesseur du champ doit les accueillir au même titre que les siens propres confondus dans la masse. »

(95) Voir ce paragraphe, p. 20.

(96) Voir Chapitre I : Le *Saltus* inaliéable de plaine, p. 10.

En 1577 : *Le Rhony et Les Chimères*.  
En 1682 : *Les Plantades et Les Fonts*.

Ils n'ont pas, pour ces raisons, une grande importance économique.

## II. — L'AGRICULTURE DE COLLINE

Le plateau laissé à l'abandon depuis la crise phylloxérique (1872-1874) fut cultivé par nos anciens. La terre ingrate ne les arrêta pas. Les innombrables murs, seuls témoins actuels de leur labeur incessant, sont construits de pierres arrachées à la parcelle, pour augmenter la faible couche arable et permettre la culture. Le Mur indique la possession : « Toute propriété dans ces terres vagues et vaines était sans cesse remise en cause. Clore était donc indispensable pour affirmer ses droits par un fait tangible et durable qui préservât de toute contestation. » (97)

Hélas ! depuis 1875 la *silva* se réinstalle en maîtresse absolue et dévorante. Qu'est devenu l'héritage laissé par nos ancêtres ? Une garrigue à chêne kermès ou un bois de mauvaise qualité remplace par exemple une vigne. Plus rien n'en reste. Le passé agricole de toutes nos communes de garrigues est définitivement effacé.

Seule l'étude des Archives peut le faire revivre dans le cadre des parcelles encore visibles. Nous allons en étudier les différentes phases que nous avons pu établir.

La surface cultivée totale de la colline connue aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles d'après les Compoix est de :

En 1577 :	108 hectares,	99 ares,	50 centiares,	avec 476 parcelles.
En 1610 :	112 »	31 »	85 »	avec 612 »
				(maximum de culture)
En 1682 :	77 »	53 »	71 »	avec 361 parcelles.

### A. — L'Ager de Colline.

#### I. Les Rompudes.

Elles existent seulement en 1577 avec 87 parcelles soit 34 hectares 38 ares 90 centiares (98). C'est une parcelle défrichée en vue d'une culture. Par exemple : un bois devient Rompude quand toutes les souches sont extirpées, le sol nettoyé et qu'il va être semé ou planté.

Un défrichement a eu lieu entre 1575 et 1577, détruisant la végétation spontanée de 30 hectares. Toute la végétation des 75 hectares de territoire noble fut respectée (99). Cette végétation, soumise au cours des siècles aux dégradations anthropo-zoogènes, n'a jamais pu se stabiliser en un *climax*. Nous l'avons cartographiée telle qu'elle nous est parvenue.

#### 2. Les Terres.

En 1577 :	22 hectares,	35 ares,	5 centiares,	avec 63 parcelles.
En 1610 :	50 »	61 »	47 »	avec 172 »
En 1682 :	9 »	34 »	1 »	avec 26 »

Que pouvait-on semer sur ces terres ? La culture des terres de la colline ne peut être identique à celle de la plaine. La nature du sol est trop différente (100). L'évolution de la surface des terres fait apparaître un abandon entre 1610 et 1682. (Voir les lieux-dits : *Les Bois, Les Vestides, Vauplane, Combarnaud*). Cet abandon a pu être causé par un mauvais rendement, un travail difficile, une augmentation d'impôt...

Il peut être :

1<sup>o</sup> Total : La végétation spontanée qui environne les parcelles se réinstalle. Celles-ci ne sont plus mentionnées sur le Compoix

(97) MARCELIN (Paul). 1942. Les bâtisseurs à pierre sèche et leurs œuvres dans la garrigue nimoise. Extrait des *comptes rendus de l'Ecole Antique*, Session 1941, p. 11.

— 1937. Géographie du Gard. Les sols et la structure agraire. (Imprimerie Larguier, Nîmes, 1937), 8 p.

(98) Voir l'Ager de Plaine, § f. Les Rompudes, p. 19.

(99) Voir § Causes des variations de surface aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles et actuellement, p. 17.

(100) Voir § Géologie sommaire, p. 6.

de 1682, étant devenues, par abandon, la propriété du Seigneur ou de la Communauté (101). Ce sont les « Terres abandonnées » des anciens écrits.

C'est la principale raison de l'augmentation des surfaces connues en 1682.

2<sup>o</sup> *Temporaire* : La parcelle est plantée en Vigne ou en Olivier. Cette substitution confirme notre opinion de la non-rentabilité des « Terres » sur la colline ; le mot « Terre » étant employé dans le sens des Compoix de l'époque (= « Semis »).

#### 3. Les Vignes.

En 1577 :	18 ares,	60 centiares,	avec 1 parcelle.	
En 1610 :	5 hectares,	78 »	20 »	avec 15 »
En 1682 :	18 »	81 »	80 »	avec 76 »

Nous n'avons pu trouver de renseignements antérieurs à 1577 pour la colline. À cette époque, le vignoble couvrait une toute petite surface. Son influence sur l'économie agricole de la commune de Boissières a commencé à partir de 1610. Le vignoble augmente constamment et dans de très fortes proportions jusqu'en 1682 (102).

L'économie agricole de la Commune demeure cependant stable. La diminution du vignoble de Plaine étant compensée par des plantations sur la colline (103). N'y a-t-il pas dans ce mouvement une recherche vers une utilisation rationnelle du terroir tendant à un équilibre économique ?

Nous signalons quelques parcelles de Terre et Vigne :

En 1610 :	3 hectares,	11 ares,	avec 2 parcelles.
En 1682 :	13 ares,	80 centiares,	avec 1 parcelle.

#### 4. Les Oliviers.

En 1577 :	15 hectares,	1 are,	15 centiares,	avec 182 parcelles.
En 1610 :	25 »	1 »	33 »	avec 282 »
En 1682 :	22 »	15 »	70 »	avec 167 »

La surface occupée par l'olivier n'est pas aussi constante que dans la Plaine. Nous ignorons les causes de ces variations. On pourrait trouver une solution dans le gain de la Forêt au détriment des olivettes, mais il est impossible de l'établir d'après les Compoix. L'inconnu de la végétation des terres exemptes d'impôt (104) est trop grande.

Contrairement à la plaine, il existe des plantations mixtes de Vigne et Olivier, rendues tangibles par l'écartement des pieds, comme nous l'avons dit :

En 1577 :	12 ares,	80 centiares,	avec 1 parcelle.
En 1682 :	91 »	80 »	avec 4 parcelles.

et des Terres et Oliviers (105) :

En 1577 :	59 ares,	40 centiares,	avec 3 parcelles.	
En 1610 :	2 hectares,	71 »	86 »	avec 9 parcelles.
En 1682 :	2 »	54 »	40 »	avec 7 »

#### 5. Autres cultures.

##### a) Les Aires :

En 1682 : 31 ares, 30 centiares, avec 2 parcelles.

Deux parcelles, l'une au lieu-dit : *Le Vialat*, l'autre au lieu-dit : *Les Claux*. L'aire située au *Vialat*, lieu-dit limitrophe du village, à relief très accentué (106), était utilisée sur ses parties planes

(101) Voir § Causes des variations de surface aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles et actuellement, page 17.

(102) Nous n'avons pu suivre cette évolution entre 1682 et 1835 par manque de documentation.

(103) Voir l'Ager de Plaine, § 2 Les Vignes, p. 18.

(104) Voir § Causes des variations de surface aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles et actuellement, p. 17.

(105) Voir l'Ager de Plaine, § 3, Les Oliviers, p. 19.

(106) Voir Carte au 1/10.000<sup>e</sup> du relief de la commune de Boissières (Calque N° 3).

et basses pour les récoltes de la Plaine. L'autre située aux *Claux* qui est le lieu-dit le plus central et le plus aéré de tous ceux de la colline, prouve que les céréales étaient cultivées et battues sur le plateau entre 1610 et 1682, afin d'éviter un trop long transport des gerbes sur de mauvais chemins.

b) **Les Jardins** (107) :

En 1682 : 5 ares, 70 centiares, avec 2 parcelles.

Comme dans la plaine, ce sont des jardins familiaux.

Il existe aussi des Terres et Jardins :

En 1577 : 18 ares, 90 centiares, avec 1 parcelle.

c) **Les Parrans** (108) :

En 1577 : 51 ares, 50 centiares, avec 8 parcelles.

En 1610 : 12 » 52 » avec 4 »

En 1682 : 5 » — avec 2 »

Quelques Parrans et Jardins sont signalés ;

En 1610 : 5 ares, 40 centiares, avec 1 parcelle.

d) **Les Claux** (109) :

En 1577 : 50 ares, 20 centiares, avec 6 parcelles.

En 1610 : 24 » 60 » avec 5 »

En 1682 : 90 » 70 » avec 10 »

Au claux était associé :

1) soit la vigne

En 1682 : 24 ares, 60 centiares, avec 1 parcelle.

2) soit un bois

En 1682 : 44 ares, avec 1 parcelle.

e) **Les Courts** :

En 1577 : 55 ares, 50 centiares, avec 13 parcelles.

En 1610 : 07 » 60 » avec 13 »

En 1682 : 16 » 70 » avec 2 »

C'est un claux (109) de surface très réduite, où la « vaine pâture » (110) est interdite. Ils (110 bis) sont considérés administrativement comme un claux.

Elles pouvaient être associées à un bois :

En 1577 : 59 ares, 30 centiares, avec 3 parcelles,

soit à une terre :

En 1577 : 55 ares, 80 centiares, avec 2 parcelles.

En 1610 : 04 » 5 » 7 »

**B. — HERMES DE LA COLLINE**

En 1577 : 4 ares, 30 centiares, avec 2 parcelles.

En 1610 : 22 » 36 » avec 4 »

En 1682 : 13 hectares, 66 » — avec 36 »

A quelle végétation correspondait l'hermes ? La « Cartographie parcellaire » de la végétation actuelle (1950) permet d'admettre qu'il correspondait au stade à *Brachypodium phoenicoïdes* R. et S. ou à *Brachypodium ramosum* (L.) R. et S. (111), ou encore au stade chaméphytique à Thym (*Thymus vulgaris* L.) et Lavande (*Lavandula latifolia* (L.) (Villars.) où s'installent par semis des chênes kermès (*Quercus coccifera* L.), chênes-verts (*Quercus ilex* L.) et chênes pubescents (*Quercus pubescens* Willd.) provenant des parcelles voisines (Théorie de l'environnement) (112).

(107) Voir Chap. III. L'Ager de Plaine, § c) Jardins, p. 19.

(108) Voir Chap. III. L'Ager de Plaine, § d) Parrans, p. 19.

(109) Voir Chap. III. L'Ager de Plaine, § e) Claux, p. 19.

(110) Voir note 94, p. 19.

(110 bis) Le mot « Court » est masculin.

(111) Voir Chap. I, § II, Le Saltus, p. 10.

(112) KUENHOLTZ-LORDAT G. 1949. — La Cartographie parcellaire de la végétation. Ses principes et ses applications agronomiques. 1949. Montpellier, Laboratoire de Botanique de l'Ecole Nationale d'Agriculture.

Si la surface occupée par les hermes demeure constante entre 1577 et 1610, elle augmente beaucoup de 1610 à 1682. Un abandon, dû à des causes économiques dépassant le cadre communal (guerre, impôt, par exemple) a eu lieu. Les bois subissant une variation inverse, on peut admettre qu'une partie des terres défrichées entre 1575 et 1577 (113) sont en train de retourner à leur état primitif.

Il y a lieu de distinguer deux sortes d'abandon :

1° **Abandon total et définitif** : La parcelle revient au Seigneur ou à la communauté, ce qui explique l'augmentation de la surface inconnue en 1682 (114) ;

2° **Abandon temporaire** : La parcelle, bien qu'abandonnée, demeure propriété privée (comme on le voit actuellement, 1950). Ce sont celles que nous trouvons inscrites sur le compoix de 1682. Le propriétaire, en la conservant, se réserve le droit de la cultiver à nouveau si les conditions économiques deviennent plus favorables.

L'augmentation des hermes sur la colline est normale. Le bénéfice agricole d'une parcelle est inférieur à une parcelle de surface identique dans la plaine, donc abandon. La plaine n'a subi que des variations qualitatives de culture, variations dues aux fluctuations de l'économie agricole régionale. La colline a subi des abandons ; elle n'a jamais eu une agriculture stabilisée.

Nous signalons quelques Terres et Hermes :

En 1610 : 2 hectares, 24 ares, 80 centiares, avec 6 parcelles.

En 1682 : 30 » avec 1 »

et des Oliviers et Hermes. Ce sont probablement des parcelles abandonnées, entourées d'oliviers.

En 1577 : 20 ares, 70 centiares, avec 3 parcelles.

**C. — BOIS DE LA COLLINE**

En 1577 : 31 hectares, 19 ares, 50 centiares, avec 92 parcelles.

En 1610 : 19 » 56 » 66 » avec 92 »

En 1682 : 4 » 15 » — avec 18 »

Nous avons vu au paragraphe précédent que l'évolution des surfaces couvertes par le Bois de propriété privée est l'inverse de celle des Hermes. Si pour un seul lieu-dit : *Les Claux* (115) nous savons qu'il a disparu au profit de la culture, nous avons la certitude que la diminution de cette surface doit être attribuée à l'abandon total, des parcelles par leurs propriétaires entre 1610 et 1682, et que, contrairement à ce que montre notre tableau (116), il n'y a pas eu diminution, mais augmentation de Bois entre 1610 et 1682.

Si la surface totale couverte par le Bois entre 1610 et 1682 est en diminution de 15 hectares 41 ares 48 centiares, il y a augmentation des surfaces inconnues : 21 hectares 86 centiares. Il y a donc bien augmentation de surface boisée ou du moins de parcelles évoluant vers la *silva*.

Nous avons trouvé associé au Bois :

Des Terres :

En 1577 : 99 ares, avec 4 parcelles.

Des Oliviers :

En 1577 : 80 ares, 70 centiares, avec 4 parcelles.

Des Hermes :

En 1577 : 18 ares, 20 centiares, avec 1 parcelle.

Des Vignes et des Oliviers :

En 1682 : 1 hectare, 18 ares, avec 1 parcelle.

Des Terres et Hermes :

En 1682 : 2 hectares, avec 1 parcelle.

(113) Voir Chap. III, L'Ager de Colline, § 1. Les Rompudes, p. 20.

(114) Voir Chap. III. De la variation des surfaces des lieux-dits aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles et actuellement, p. 17.

(115) Nous étudierons en détail ce lieu-dit dans les Conclusions, p. 22.

(116) Voir Tableau : Surface totale des différentes cultures de la Plaine et de la Colline, à la fin de l'étude, pp. 34-35.

## CONCLUSIONS GÉNÉRALES

L'évolution agronomique de la commune de Boissières depuis 1577 à 1950 se résume par l'emprise progressive de la Forêt (*silva*) sur la colline.

La *silva* soumise de tout temps aux influences anthropo-zoogènes n'a jamais pu se stabiliser en un *climax*. Le mouton, l'homme, le feu, ont détruit l'équilibre qui aurait pu se créer. Une stabilisation précaire commence depuis 1880 (Crise phylloxérique). Les besoins en bois et les moutons ne sont plus qu'un apport médiocre dans une économie strictement viticole. Tout ce qui n'est pas « grappe » est laissé à l'abandon.

L'évolution de la plaine ne présente pas grand intérêt. La Vigne a remplacé les Terres et les Oliviers. Elle a toujours été et restera un *ager* intensif où la nature ne reprendra jamais ses droits.

Par contre, l'évolution de la colline est très riche en enseignements, particulièrement pour le lieu-dit : *Les Claux*.

● Tableau des cultures du lieu-dit « Les Claux »

CULTURE	1577			1610			1682		
	P	H	A C	P	H	A C	P	H	A C
Terre .....	14	5	96 .	55	15	7 86	8	2	19 80
Rompude .....	13	3	60 70	.	.	.	.	.	.
Olivier .....	7	1	61 40	5	1	5 95	8	2	48 .
Vigne .....	.	.	.	.	.	.	36	6	56 .
Court .....	10	.	41 30	12	.	77 20	2	.	16 70
Terre et Court .....	1	.	25 80	7	.	64 05	.	.	.
Parran .....	3	.	29 .	1	.	6 20	.	.	.
Parran et Jardin .....	.	.	.	1	.	5 40	.	.	.
Terre et Jardin .....	1	.	18 90	.	.	.	.	.	.
Claux .....	6	.	50 20	4	1	16 60	8	.	64 90
Vigne et Claux .....	.	.	.	.	.	.	1	.	24 60
Claux et Bois .....	.	.	.	.	.	.	1	.	44 .
Terre et Olivier .....	.	.	.	1	.	7 40	3	2	03 60
Vigne et Terre .....	.	.	.	.	.	.	1	.	13 80
Vigne et Olivier .....	.	.	.	.	.	.	1	.	11 20
Vigne+Olivier+Bois .....	.	.	.	.	.	.	1	1	18 .
Aire .....	.	.	.	.	.	.	1	.	26 80
Bois et Court .....	2	.	17 70	.	.	.	.	.	.
Hermes .....	.	.	.	.	.	.	8	2	11 20
Bois .....	14	4	40 50	14	2	75 70	7	1	11 80
<b>TOTAL.....</b>	<b>71</b>	<b>17</b>	<b>41 50</b>	<b>100</b>	<b>21</b>	<b>66 36</b>	<b>86</b>	<b>19</b>	<b>70 40</b>

Les mêmes cultures sont mises en regard afin de mieux suivre leur évolution.

P = Parcelle    H = Hectare    A = Are    C = Centiare.

De tous les lieux-dits de la colline, c'est le seul qui n'ait pas de surfaces inconnues (117) et dont l'évolution agronomique au XVI<sup>e</sup> et au XVII<sup>e</sup> siècles est la plus caractéristique.

La synthèse de l'évolution décrite dans les paragraphes précédents apparaît nettement : Défrichement en 1575-1577 (Rompudes). Terres très abondantes en 1610 et disparition de ces Terres avec apparition de la Vigne en 1682. Déforestation progressive amenant une disparition presque totale de la *silva* (1 hectare 11 ares 80 centiares sur les 20 hectares 16 ares du lieu-dit). Mais apparition des Hermès (2 hectares 11 ares 20 centiares), indication d'un début d'abandon.

La culture s'est maintenue jusqu'à 1835. Notre carte (118) montre 3 parcelles de terre groupées en 2, 1 d'olivier et 18 de vigne groupées en 9. Tout le reste est voué à la *silva*. Les pâtures (prises dans le sens du Service du Cadastre) : 17 parcelles Hermès, sont de faible importance. L'abandon progressif de la commune de Boissières a eu lieu au cours des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles (119).

L'état des parcelles mentionné sur l'état des Sections du Service du Cadastre permet d'admettre que l'abandon de celles-ci est ancien. Cette hypothèse est appuyée par la certitude d'une évolution lente de la végétation : après 18 ans d'abandon une parcelle du plateau (120) est couverte moitié par le stade chaméphytique à Thym (*Thymus vulgaris* L.) et Lavande (*Lavandula latifolia* L.) Villars) et moitié par le stade post-cultural à *Verbascum sinuatum* L.

L'abandon définitif remonte à la crise phylloxérique (1870-1880). A part 4 olivettes cultivées en 1950, tout le reste est boisé, ou plus exactement nous avons plusieurs stades progressant vers la *silva*.

L'exploitation des documents que nous avons dépouillés ne sera complète que si nous pouvons établir l'âge absolu de la végétation d'une parcelle, ce qui n'est pas sans grande difficulté.

### L'Age relatif et l'Age absolu.

« Lorsque nous avons établi l'évolution naturelle de la végétation sur les parcelles abandonnées, nous avons adopté des couleurs qui situent certains stades de cette évolution. Les couleurs correspondantes de ces stades se succèdent donc, dans le temps. Par exemple :

bistre > violet > vert-jaune > vert.

« Ce qui doit s'interpréter comme les expressions cartographiques d'une végétation de plus en plus âgée et par conséquent depuis des laps de temps de plus en plus longs. On connaît donc ainsi les âges relatifs des parcelles...

« L'âge réel de l'abandon de la parcelle peut être recherché dans les archives et plus aisément dans les registres annexes au cadastre dans les mairies...

« Si, comme nous le croyons... nous arrivons à pouvoir réaliser ce dépouillement, il ne sera peut-être pas impossible d'estimer l'âge d'une parcelle d'après sa physionomie végétale. » (121)

(117) Voir Chap. III, § De la variation de la surface des lieux-dits aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles et actuellement, p. 17.

(118) Voir la Carte N° 5 réduite au 1/10.000<sup>e</sup> à la fin de l'étude.

(119) On ne peut préciser la date, faute d'Archives. Pour la commune de St-Dionisy (à l'étude), beaucoup de cessions de parcelles au « patus » sont signalées entre 1700 et 1730.

(120) Voir Carton N° 13, Pinède du Château de Boissières (Parcelle N° 29) in Atlas de la Cartographie parcellaire.

(121) KUNHOLTZ-LORDAT G. 1949. — La Cartographie parcellaire de la végétation. Ses principes et ses applications agronomiques. Laboratoire de Botanique de l'École Nationale d'Agriculture de Montpellier.

Dans le Carton n° 13 (Pinède du Château de Boissières) (122), nous avons donné quelques exemples d'âge relatif et d'âge absolu. La parcelle N° 29 abandonnée en 1933 après une culture de sain-foin montre que les stades chaméphytiques à Thym (*Thymus vulgaris* L.) et Lavande (*Lavandula latifolia* (L.) Villars) couvrent la moitié de la parcelle. L'autre moitié est colonisée par *Verbascum sinuatum* L., stade le plus jeune (post-cultural). On admettra par similitude que l'âge absolu de toutes parcelles semblables biologiquement (substrat, climat, ...) trouvées à cet état à environ 18 ans d'abandon. L'idéal serait de pouvoir passer de l'âge relatif donné par la Cartographie, à l'âge absolu de cette parcelle; ce n'est possible qu'avec une similitude édaphique, climatique et topographique.

Ces renseignements communiqués par la propriétaire (123) de la parcelle, ne peuvent être demandés à tous les propriétaires des communes étudiées, beaucoup ayant oublié l'année exacte de l'abandon de leurs parcelles.

Pour obtenir l'âge absolu de la végétation d'une parcelle, on peut utiliser prudemment les renseignements donnés par le Registre de l'état des Sections du Service du Cadastre. Depuis leur

création (1835 pour la commune de Boissières) les parcelles ont souvent changé de propriétaire (vente, succession, ...). Au moment de ce changement, une nouvelle estimation de la valeur de la parcelle, fonction de la culture, est faite. Grâce à ces cessions, on peut suivre l'évolution dans le temps.

Nous avons établi cette évolution pour tout le lieu-dit : *Ste-Pirounelle* (124). Nous avons choisi les parcelles les plus démonstratives (Position, Topographie, Végétation). N°s 252 - 253 - 254 - 255 - 256 - 219 - 257 - 258 - 260.

Pour établir l'âge réel de la végétation d'une parcelle, le propriétaire devrait connaître la date exacte de son abandon. Celui-ci est souvent si ancien qu'il ne s'en souvient pas. Par exemple pour les parcelles étudiées ci-dessous, nous avons pu établir avec certitude que la parcelle N° 252 a été cultivée jusqu'en 1945. Pour toutes les autres, il faut se contenter de l'âge donné par le Registre de l'état des Sections du Service du Cadastre.

Par la Cartographie parcellaire à une époque donnée, il sera possible de suivre et de dater l'évolution de la végétation avec exactitude.

**COPIE DE L'ÉTAT DES SECTIONS DU SERVICE DU CADASTRE**

N° Parcelle 1835	941	944	945	943	953	954	955	956	961	964	965	
N° Parcelle 1950	252	253		254	255		256	219	257	258	260	
Années : 1835	V+O	V	P	P	P	V+O	T	V	V	V	V	
1838	.	.	.	.	P	.	.	.	.	.	.	
1840	.	.	.	.	P	.	.	V	.	.	.	
1852	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	
1864	.	V	.	.	.	.	.	.	.	.	.	
1866	.	.	.	P	.	.	T	.	.	.	.	
1867	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	
Phylloxéra	V+O	1873	.	.	.	.	T	.	.	.	.	
		1874	.	.	.	.	.	.	.	V	.	
		1879	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
		1880	.	.	P	.	.	.	.	.	.	.
		1886	V	.	.	.	.	.	V	.	.	.
1887	.	.	.	.	.	.	V	.	.	.		
1890	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.		
1892	.	.	.	P	.	.	.	.	.	.		
1893	.	.	.	.	P	V+O	.	.	.	.	V	
Crise viticole	V	1904	.	P	.	.	.	.	.	.	.	
		1907	.	P	.	P	V+O	.	.	.	.	
		1910	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
1912	V	B	T	T	P	O	T	T	V	T	F	
1915	.	.	.	.	.	.	.	.	V	.	.	
1923	.	.	T	.	.	.	.	T	.	.	.	
1928	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	
1930	.	.	.	B	.	B	B	T	F	F	F	
1932	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	
1933	B	B	.	.	.	.	.	.	.	.	.	
1937	B	B	.	B	.	.	B	T	F	F	F	
1950	B	B	.	B	.	B	B	T	F	F	F	

A chaque date correspondent les cessions des différentes parcelles étudiées :  
V+O = Vigne et Olivier ; V = Vigne ; P = Pâture ; T = Terre ; F = Friche ; B = Bois.

(122) Carton N° 13. Pinède du Château de Boissières, in Atlas de la Cartographie parcellaire.

(123) Nous remercions ici Madame Jean BOISSIER pour tous les renseignements fournis sur l'histoire de la commune.

(124) Voir Carton N° 14. Etude d'un pied de coteau, in Atlas de la Cartographie parcellaire.

**Etat actuel des différents stades, leur âge cadastral et réel**

N° des Parcelles	Brachypodium phenicoïdes	Chaméphyte Thym et Lavande	Préforestier		Forestier		Pin d'Alep	Ulmus	Age selon le Cadastre	Age réel
			Spartium junceum	Quercus coccifera	Quercus ilex	Quercus pubescens				
252	++	D/2	D/2	.	++	.	.	+	35	5
253	.	D	.	.	++	.	+	+	25	.
254	.	.	.	D	++	.	.	.	35	.
255	.	D	+	+	+	.	.	.	35	.
256	+	.	.	+	+	.	.	.	35	.
219	.	D/2	D/2	.	.	.	.	.	.	.
257	+	D	+	+	+	.	.	.	27	.
258	+	D	+	+	+	+	.	.	18	.
260	+	D	.	+	+	.	.	.	58	.

+ Quelques touffes ou quelques pieds.  
 ++ Pieds assez nombreux.  
 D 80-100 % de recouvrement.  
 D/2 30-50 % de recouvrement.

**Parcelle N° 252 :**

Elle est couverte en 1950 par les stades suivants :

1. Stade à *Brachypodium phenicoïdes* R. et S. colonisant quelques lambeaux de colluvium.
2. Stade chaméphytique à Thym et Lavande (*Thymus vulgaris* L. et *Lavandula latifolia* (L.) Villars) colonisant la majeure partie de la parcelle qui est érodée.
3. Stade préforestier à *Spartium junceum* L.
4. Stade forestier. Quelques pieds de chêne-vert (*Quercus ilex* L.) et orme (*Ulmus campestris* L.).

En 1912 cette parcelle était une vigne. Si elle a été abandonnée à cette époque, l'âge absolu de la végétation est environ 35 ans (maximum).

Cultivée pendant la guerre de 1939-1945, elle fut abandonnée en 1945. L'âge réel de la végétation cartographiée est de 5 ans.

Le stade post-cultural à *Brachypodium phenicoïdes* R. et S. issu des talus bordant la parcelle où sa présence est constante, a colonisé rapidement les éléments fins. La partie plus caillouteuse étant colonisée par le Thym (*Thymus vulgaris* L.) et la Lavande (*Lavandula latifolia* (L.) Villars) issu du foyer de dissémination (Parcelle N° 253) confirme une fois de plus la théorie de l'environnement.

Le stade préforestier à *Spartium junceum* L. s'installe progressivement en bordure du talus Sud (Parcelle N°s 254-251) où les façons culturales l'avaient relégué. A l'intérieur de celui-ci, le chêne-vert (*Quercus ilex* L.) se trouve soit comme reliques antérieures à 1939, soit comme des drageons issus du talus (Parcelles N°s 254-251). Les 3 pieds d'*Ulmus campestris* L. sont aussi des reliques d'avant 1939 installées sur les talus ou les limites de la parcelle.

On peut admettre qu'en cinq ans le *Spartium junceum* L. s'installe, faisant regresser rapidement le *Brachypodium phenicoïdes* R. et S. sur le colluvium et que le Thym et la Lavande colonisent toutes les parties érodées où le *Spartium junceum* se développe très difficilement.

Pour les stades forestiers dont l'origine est certainement antérieure à 1939 on ne peut donner l'âge réel.

Il faut considérer dans l'étude de chaque parcelle la partie cultivée ou défrichée d'une part et la partie respectée d'autre part (Talus par exemple), qui devient un foyer de dissémination des plantes qui la constituent.

La complexité de ce problème est à l'étude pour la commune de Nages et Sologues que nous prendrons comme base.

**Parcelle N° 253 :**

En 1950 nous avons un stade chaméphytique à Thym et Lavande (*Thymus vulgaris* L. et *Lavandula latifolia* (L.) Villars) (lié à l'érosion) couvrant la parcelle avec installation sporadique de chêne-vert (*Quercus ilex* L.) et Pin d'Alep (*Pinus halepensis* Mill.) sur l'horizon marneux de l'haute-rivien inférieur (125).

Elle appartenait en 1835 à 2 propriétaires (Parcelles N°s 944-945 de l'ancien cadastre).

La parcelle N° 944 a été Vigne jusqu'en 1864 et devient Bois en 1912. On peut admettre que la vigne a été abandonnée à la crise phylloxérique (1870-1880).

La parcelle N° 945, Pâture de 1<sup>re</sup> qualité jusqu'en 1910, a été défrichée en 1912, Terre et le reste jusqu'en 1923.

En 1933 ces deux parcelles sont groupées (N° 253) et portées abusivement comme Bois sur le Cadastre. On peut admettre que l'âge de la végétation actuelle de la parcelle est d'environ 25 ans.

**Parcelle N° 254 :**

Actuellement nous avons :

- stade préforestier à *Quercus coccifera* L. ;
- stade forestier à *Quercus ilex* L.

(125) Voir § Géologie sommaire, p. 6.

Cette parcelle se terminant vers l'ouest en un talus a été « Pâturage » jusqu'en 1892 ; elle a été défrichée sur sa partie plane : Terre en 1912. Elle est portée abusivement en 1932 : Bois.

Si on admet que l'abandon de cette terre a eu lieu après la crise viticole de 1909-1911, l'âge de la végétation actuelle est de 35 ans environ.

Cet âge paraît étonnant, comparé à celui de la parcelle N° 252. Mais sa disposition topographique n'a permis que le défrichement (1892 et 1912) de la partie plane (bordure du chemin de Mus). L'environnement était tel que la végétation a évolué beaucoup plus rapidement.

Nous avons choisi cette parcelle pour montrer la difficulté que l'on a de résoudre le problème de l'âge absolu exclusivement à partir de l'Etat des Sections.

#### Parcelle N° 255 :

Elle est aussi au stade chaméphytique Thym et Lavande (lié à l'érosion). Sur le talus Ouest le *Spartium junceum* L. (stade préforestier) est assez abondant. Sur le talus Est (Bordure du chemin de Mus) *Quercus coccifera* L. provenant des parcelles voisines N°s 254 et 256.

Ainsi que la parcelle N° 253, elle appartenait à 2 propriétaires en 1835 (N°s 953-954).

La parcelle N° 953 a été Pâturage jusqu'en 1912, devient abusivement Bois en 1932 et 1950.

La parcelle N° 954 Vigne+Olivier jusqu'en 1910, Olivier en 1912 (l'arrachage de la vigne correspond à la crise viticole). Elle est rattachée en 1932 à la parcelle N° 953, elle devient Bois.

L'âge absolu de la végétation actuelle est de 35 ans environ.

#### Parcelle N° 256 :

En 1950, c'est un *saltus* inalibile à *Brachypodium phenicoides* R. et S. sur colluvium ; ça et là quelques pieds de chêne-vert (*Quercus ilex* L.) (Stade forestier). Le talus Est en bordure du chemin de Mus est colonisé par *Quercus coccifera* L.

Terre jusqu'en 1912, elle est à nouveau abusivement portée Bois en 1932 à l'Etat des Sections. L'âge de la végétation est d'environ 35 ans.

#### Parcelle N° 219 :

Elle a été choisie pour démontrer avec quelle prudence il faut utiliser les renseignements écrits, même ceux du cadastre qui servent de base à l'établissement de l'impôt foncier.

Cette parcelle couverte en 1950 par le stade chaméphytique à Thym et Lavande sur la moitié de sa surface, et par le stade pré-forestier à *Spartium junceum* L. sur l'autre moitié, est portée Terre sur le Registre de l'Etat des Sections. On ne peut établir l'âge de la végétation. Seul ce qui importe c'est l'année de l'abandon.

#### Parcelle N° 257 :

Elle est presque entièrement colonisée par le stade chaméphytique à Thym et Lavande, un peu de *Brachypodium phenicoides* R. et S. (*saltus* inalibile) sur les éléments fins du talus Nord et une touffe de *Spartium junceum* L. (stade préforestier) au talus Ouest. Le talus Est, en bordure du chemin de Mus est normalement colonisé par *Quercus coccifera* L. et *Quercus ilex* L.

Cultivé en vigne jusqu'en 1923, elle est portée sur le Registre de l'Etat des Sections en 1950 Friches. L'âge de la végétation est d'environ 27 ans.

La différence importante avec les parcelles N°s 253-255 est l'absence totale de chêne-vert dans le stade chaméphytique. La dissémination des glands n'est pas soumise à l'action de l'homme, mais les conditions de germination y sont soumises.

#### Parcelle N° 258 :

Elle est couverte par les stades suivants :

- Stade *Brachypodium phenicoides* R. et S. sur le colluvium du bas des talus.
- Stade chaméphytique à Thym et Lavande : quasi-totalité de la parcelle.
- Stade préforestier :
  - a) *Spartium junceum* L. : un îlot sur le talus Ouest ;
  - b) *Quercus coccifera* L. : sur le talus Est.
- Stade forestier : *Quercus ilex* L. et *Quercus pubescens* Willd. (1 pied).

Vigne jusqu'en 1912. Terre en 1912, elle a été abandonnée. En 1932 : Friche.

L'âge de la végétation est de 18 ans minimum.

Les stades forestiers situés aux limites de la parcelle sont probablement installés depuis longtemps. (Hauteur de 4-6 mètres des arbres.) L'âge absolu n'intéresse ni le stade pré-forestier à *Quercus coccifera* L. du talus, ni le stade forestier.

#### Parcelle N° 260 :

La végétation est identique à celle de la parcelle N° 258 à l'exception du stade préforestier à *Spartium junceum* L. Il y a ralentissement de l'évolution phytodynamique par l'érosion.

Vigne jusqu'en 1893. Friche en 1912 et 1950.

L'âge de la végétation est d'environ 58 ans.

\* \* \*

Dans ce premier essai sur la « Vaunage » nous avons établi un plan d'étude type pour cette région naturelle, car si des limites administratives séparent les 9 communes (126) elles sont économiquement liées les unes aux autres. Le très important marché de Calvisson aux XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles relie la « Vaunage » à Nîmes, à Sommières, à l'étranger par Lunel. Le commerce des agneaux, des céréales, du vin et des alcools, par exemple, était florissant. Une étude de ce marché serait nécessaire, l'évolution agricole de nos 9 communes étant liée à celui-ci. La loi de l'offre et de la demande fait varier brusquement les cultures annuelles (céréales - légumineuses) et insensiblement les cultures vivaces (vigne - oliviers ...). La connaissance plus exacte de l'équilibre S.S.A. (127) serait facilitée par ce nouvel apport de renseignements.

#### L'équilibre S. S. A.

Cet équilibre n'existe sur aucune des neuf communes de la Vaunage, en raison de l'absence du *saltus*. Sur la commune de Boissières un maigre *saltus* de parcours nourrit difficilement un troupeau de 100 têtes (128). La disparition est principalement due à :

- 1° l'absence d'une main-d'œuvre spécialisée ;
- 2° un mauvais *saltus* de parcours où s'installe progressivement une *silva* de mauvaise qualité à *Quercus ilex* L. et *Quercus pubescens* Willdenow. ;
- 3° le travail et les soins constants nécessaires au vignoble à grands rendements de la plaine ont substitué à l'équilibre S.S.A. des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, un équilibre *agro-sylvestre*.

C'est pourquoi il faut envisager les causes historiques de l'emprise de la *silva* sur tout ce qui n'est pas labouré pour la grappe.

(126) Voir I. — La Vaunage § Juridiction, p. 5.

(127) KUHNHOLTZ-LORDAT G. 1945. — La Silva, le Saltus et l'Ager de garrigue. *Annales de l'Ecole Nationale d'Agriculture de Montpellier*, 1945, T. XXVI, Fascicule IV, 82 pages.

(128) Voir Chapitre II, § V, Le Troupeau, p. 15.



Le morcellement des lieux-dits au XVI<sup>e</sup> siècle (1577) prouve la très vieille occupation agricole du terroir de Boissières. Le propriétaire et l'exploitant sont une seule et même personne qui subvenait par ses récoltes aux nécessités de sa famille, de son cheptel et au besoin financier de son exploitation, d'où une répartition topographique rationnelle de toutes ses parcelles :

- Sur la plaine : *Ager* : Céréales et fourrage.
- Sur la colline : *Ager* : dominant en vigne et oliviers.  
*Saltus* : correspondant aux Hermes (129).  
*Silva* : correspondant aux Boscs (130).

Les surfaces inconnues de la colline (131) correspondent en partie au *patus* très probablement réfugié sur les pentes de culture difficile (131). Les trois bases fondamentales d'une Agriculture étaient réalisées grâce au *patus* ou communaux actuels qui étaient « un élément essentiel de l'ancienne économie rurale » (132).

L'agriculture de plaine servait de base à l'équilibre financier de l'exploitation. La colline, si elle donnait un appoint par la vigne et les oliviers, permettait un équilibre économique par le troupeau dans les Hermes et les *patus*, et par le Bois dans les bois privés ou communs.

L'équilibre S.S.A. était obligatoire au XVI<sup>e</sup> et au XVII<sup>e</sup> siècles, une commune devait se suffire à elle-même. L'évolution économique de la France aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles a modifié cet équilibre. A une économie agricole basée sur une association rationnelle entre la plaine et la colline, a succédé un *ager* intensif de plaine et une *silva* de colline.

Peut-on dire que cet équilibre agro-sylvestre soit réalisé ? Non. La *silva* à *Quercus ilex* L. et *Quercus pubescens* Willdenow est mal-venante. C'est tout au plus un haut-taillis (133) fournissant du bois de chauffage et un mauvais bois d'œuvre. Ce n'est plus qu'un appoint dans une économie strictement viticole.

Cet équilibre peut-il être rétabli ? Cela semble possible par l'exploitation de la colline.

1) *L'Ager* : Sur ces terres maigres, caillouteuses, sans éléments fins, l'olivier a presque disparu, concurrencé par les oléagineux exotiques, sa replantation n'est pas à conseiller. La vigne pourrait bien se développer, donnant un vin de qualité, mais il faudrait une appellation de qualité, permettant un bénéfice suffisant, ainsi que cela a été fait dans la commune de Langlade (134).

2) *Le Saltus* : Il serait difficile de conseiller la création de prairies artificielles ainsi qu'en Costière (Domaine de Nages) étant donné l'abondance des cailloux. Des semis des espèces cartographiées *Brachypodium ramosum* (L.) R. et S., *Cynodon dactylon* (L.) Persoon, *Dactylis glomerata* L. et de petites légumineuses seraient théoriquement préférables, mais pratiquement irréalisables sans labours. La Cartographie parcellaire a l'avantage de mettre en place la valeur de ce *saltus* et de faire ressortir qu'il est trop disjoint pour être utilisé sans un remembrement préalable qui demeure subordonné à sa rentabilité très problématique.

3° *La Silva* : Seule une réglementation stricte (mise en défens - Interdiction des feux - Réglementation des coupes) permettrait de la valoriser.

J.-P. BARRY

Laboratoire de Botanique,  
Ecole Nationale d'Agriculture  
de Montpellier.

(129) Voir Chap. III, Etude agronomique aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, § B. Hermes de la Colline, p. 21.

(130) Voir Chap. III, Etude agronomique aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, § C. Bois de la Colline, p. 21.

(131) Voir Chap. III, Etude agronomique aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, § Causes des variations de surfaces aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles et actuellement, p. 17.

(132) LIZERAND (Georges). — Le Régime rural de l'ancienne France. 1942, Presses Universitaires de France, p. 164.

(133) Voir Photo N° 13.

(134) Cette commune, dont la cartographie parcellaire est terminée, est à l'étude.

## ANNEXE

Les tableaux ci-après se rapportent aux Cartes par lieux-dits de la Commune de Boissières aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles.

(Cartes N<sup>o</sup> 2-3-4)

Sur ces tableaux, nous avons indiqué la surface en Hectares, Ares, Centiares, et le nombre de parcelles occupées par les différentes cultures dans les lieux-dits.

La 1<sup>re</sup> colonne est réservée aux noms des lieux-dits, qui sont classés en (135) :

- Lieux-dits de la *Plaine de Boissières*, page 28 ;
- Lieux-dits de la *Colline de Boissières*, page 31.

La 2<sup>e</sup> colonne est réservée à la nature des cultures. Les abréviations suivantes sont utilisées :

R = Rompude	B = Bois	Pa = Parran
T = Terre	J = Jardin	C = Court
V = Vigne	Ca = Canabière	Cl = Claux
O = Olivier	(culture de	Cnt = Canton
H = Hermes	chanvre)	Cz = Cazal
	A = Aire	

Dans les 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> colonnes, nous avons indiqué le nombre de Parcelles (P) et la surface en Hectare (H), Are (A), Centiare (C) occupée par une culture aux trois époques étudiées (1577 - 1610 - 1682).

Dans la 6<sup>e</sup> colonne, la surface actuelle (1950) des lieux-dits.

La surface des différentes cultures aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles est totalisée ; au-dessous nous avons porté la différence en plus (+) ou en moins (—) par rapport à la surface actuelle (136).

\* \* \*

*In fine*, nous avons 3 tableaux indiquant :

1<sup>o</sup> La surface totale des différentes cultures aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles dans la plaine et sur la colline (pages 34 et 35).

2<sup>o</sup> La surface totale cultivée aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles (p. 33).

3<sup>o</sup> La surface totale inconnue aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles (136), page 33.

(135) Voir Chap. III, L'évolution agronomique, p. 18.

(136) Voir Chap. III, De la variation des surfaces des lieux-dits aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles et actuellement, p. 17.

**LIEUX-DITS DE LA PLAINE DE BOISSIÈRES**

		1577				1610				1682				1950		
		P	H	A	C	P	H	A	C	P	H	A	C	H	A	C
<b>Les Condamines</b>	T	17	5	80	70	17	2	98	60	31	8	7	40			
	T+J	3	.	53	70	4	1	95	20	.	.	.	.			
	V	2	2	54	00	13	3	53	10	.	.	.	.			
	J	.	.	.	.	1	.	.	80	2	.	5	46			
	T+A	.	.	.	.	.	.	.	.	1	.	12	80			
	C	2	.	3	30	.	.	.	.	.	.	.	.			
		24	8	91	70	35	8	47	70	34	8	25	66	7	80	80
			+ 1	10	90		+	66	90		+	44	86			
<b>Candillère</b>	T	16	1	6	75	39	3	68	50	15	2	83	25			
	Ca	17	.	46	25	13	.	26	71	11	.	29	67			
	J+Ca	.	.	.	.	5	.	10	70	.	.	.	.			
	J	3	.	3	20	7	.	4	60	2	.	2	66			
	Pa	.	.	.	.	.	.	.	.	1	.	2	40			
	T+Ca	3	.	72	45	.	.	.	.	.	.	.	.			
T+J	1	.	9	10	.	.	.	.	.	.	.	.				
		40	2	37	75	64	4	10	51	29	3	17	98	1	98	40
			+	39	35		+	2	12	11		+	1	19	58	
<b>Les Clapiers</b>	T	12	3	81	60	3	.	53	95	2	1	60	.			
	Ca	1	.	3	70	2	.	3	55	5	.	16	45			
	J	2	.	3	00	2	.	5	38	.	.	.	.			
	V	3	.	39	40	.	.	.	.	.	.	.	.			
	O	2	.	6	20	.	.	.	.	.	.	.	.			
	T+J	1	.	25	00	.	.	.	.	.	.	.	.			
		21	4	58	90	7	.	62	88	7	1	76	45	6	40	00
			- 1	81	10		- 5	77	12		- 4	63	55			
<b>Pont de Bizac</b>	T	10	2	86	30	10	1	14	46	19	3	41	00			
	V	6	.	85	00	15	2	62	32	.	.	.	.			
	T+V	.	.	.	.	.	.	.	.	3	.	40	60			
	R	1	.	53	40	.	.	.	.	.	.	.	.			
		17	4	24	70	25	3	76	78	22	3	81	60	4	80	00
			-	55	60		- 1	3	22		-	98	40			
<b>Les Fauquières</b>	T	3	1	41	70	14	2	74	30	9	4	00	40			
	V	.	.	.	.	5	.	83	82	.	.	.	.			
		3	1	41	70	19	3	58	12	9	4	00	40	2	81	60
			- 1	39	90		+	76	52		+	1	18	80		

		1577				1610				1682				1950		
		P	H	A	C	P	H	A	C	P	H	A	C	H	A	C
Les Cabrières	T T+V O	20	6	95	50	60	6	98	22	31	8	10	80	6	78	40
		3	.	64	20	.	.	.	.	1	.	9	60			
		23	7	59	70	60	6	98	22	32	8	20	40			
			+	81	30	+	19	82		+	1	42	00			
Les Bourallières	T V V+T T+O	57	20	87	60	61	16	98	85	62	22	39	76	24	19	20
		16	1	90	00	19	1	71	30	1	.	11	70			
		2	.	43	00	1	.	72	40	.	.	.	.			
		1	.	35	00	.	.	.	.	.	.	.				
		76	23	55	60	81	19	42	55	63	22	51	46			
			—	63	60		—	4	76	65	—	1	67	74		
Le Rhony et Les Chinières	T V O H	38	10	30	50	35	10	60	05	44	14	21	06	15	68	00
		8	1	00	80	29	3	53	27	12	.	94	75			
		1	.	4	00	.	.	.	.	.	.	.	.			
		1	.	4	10	.	.	.	.	.	.	.				
		48	11	39	40	64	14	13	32	56	15	15	81			
			—	4	18	60	.	—	1	54	88	.	—	52	19	
Le Fesquet	T O T+O	10	1	41	40	17	3	64	46	2	1	29	00	5	76	00
		18	1	88	90	28	1	85	72	26	1	69	90			
		.	.	.	.	.	.	.	.	1	1	00	20			
		28	3	30	30	45	5	50	18	29	3	99	10			
			—	2	45	70		—	25	82		—	1	76	90	
Bouisset	T O C V T+O	77	16	53	85	52	12	19	10	34	14	51	70	13	12	00
		11	.	63	90	.	.	.	.	.	.	.	.			
		1	.	5	00	.	.	.	.	.	.	.	.			
		6	.	60	60	.	.	.	.	.	.	.				
		1	.	45	40	.	.	.	.	.	.	.				
		96	18	28	75	52	12	19	10	34	14	51	70			
			+	5	16	75		—	92	90	+	1	39	70		
Les 4 Angles	T V O T+O	3	.	50	40	30	6	30	40	22	7	13	76	10	43	20
		32	5	55	20	18	2	94	92	5	.	53	85			
		4	.	28	60	14	1	13	10	13	1	39	55			
		.	.	.	.	.	.	.	1	.	77	60				
		39	6	34	20	62	10	38	42	41	9	84	76			
			—	4	09	00		—	4	78		—	58	44		
La Sépie	T J	5	.	90	80	10	2	02	40	5	1	86	20	2	49	60
		.	.	.	.	1	.	.	66	.	.	.	.			
		5	.	90	80	11	2	03	06	5	1	86	20			
			—	1	58	50		—	46	54		—	63	40		
Les Grandes	T	.	.	.	.	4	1	43	20	5	2	4	10	2	4	80
		1	—	2	4	80		—	1	4	80		—			

		1577				1610				1682				1950		
		P	H	A	C	P	H	A	C	P	H	A	C	H	A	C
		<b>Les Bayets</b>	T O T+O V P Cnt C+P R	23 43 . . . . . 1	4 3 . . . . . 31	76 24 . . . . . 20	00 11 . . . . . .	25 49 9 1 1 . . .	2 2 . . . . . .	48 91 66 2 2 . . .	61 20 86 30 25 . . .	13 33 2 . . 1 1 .	1 2 4 . . . . .	53 92 71 . . 4 6 .	41 10 90 . . 40 40 .	
		67	8	31	31	85	6	11	22	50	9	28	21	9	34	40
			- 1	03	09		- 3	23	18		-	6	19			
<b>Les Plantades</b>	O T T+O H T+A J P	61 25 . . 2 2 1	6 5 . . 18 . 3	02 98 . . 60 40 40	20 60 . . . . .	55 19 2 . . . .	5 4 . . . . .	57 41 29 . . . .	80 81 00 . . . .	38 14 4 1 . . .	5 4 3 . . . .	72 35 40 83 . . .	25 50 00 60 . . .			
		91	12	24	20	76	10	28	61	57	14	31	35	10	24	00
			+ 2	00	20		+	4	61		+	4	7	35		
<b>Les Muscats</b>	T V T+A	11 40 .	3 5 .	99 34 .	70 00 .	13 20 .	2 6 .	63 29 .	90 86 .	22 8 1	7 1 .	55 28 51	40 60 00			
		51	9	33	70	33	8	93	76	31	9	35	00	8	57	60
			+	76	10		+	36	16		+	77	40			
<b>Les Fonts</b>	T J T+J H T+A Pa O	11 8 2 . 2 1 3	2 . . . . . .	18 15 31 . 12 2 8	30 90 00 . 40 40 30	11 3 . . . . .	3 . . . . . .	83 14 . . . . .	80 80 . . . . .	9 . 1 1 . . .	4 . . . . . .	79 . 8 20 . . .	35 . 40 00 . . .			
		27	2	88	30	14	3	98	60	11	5	7	75	4	73	60
			- 1	85	30		-	75	00		+	34	15			
<b>Les Aires</b>	T T+A A J T+A+J T+J O P Pa Pa+A Cl	19 3 1 6 3 5 2 1 . . .	3 . . . . . . . . . . .	28 23 3 13 98 72 5 2 . . .	70 20 30 85 90 90 90 20 . . .	29 12 2 12 . . . . . . .	2 1 . . . . . . . . .	96 98 26 34 . . . . . . .	00 86 20 15 . . . . . . .	21 10 6 10 . . . . 1 1 2	2 1 . . . . . . . . .	48 4 33 26 . . . . 2 7 6	06 00 00 40 . . . . 20 20 45			
		40	5	48	95	55	5	55	21	51	4	27	31	7	74	40
			- 2	22	45		- 2	19	19		- 3	47	31			
<b>Cougoul</b>	O T J T+O	9 15 . 3	1 2 . .	76 26 . 55	70 90 70 .	26 14 . .	2 3 . .	70 14 . .	42 00 . .	14 4 1 1	2 1 2 1	14 2 4 26	10 90 40 80			
		27	4	59	30	40	5	84	42	20	6	48	20	6	40	00
			- 1	80	70		-	55	58		+	8	20			

**LIEUX-DITS DE LA COLLINE DE BOISSIÈRES**

		1577				1610				1682				1950			
		P	H	A	C	P	H	A	C	P	H	A	C	H	A	C	
Les Combau	T	4	1	61	20	2	.	44	00	.	.	.	.	.	.	.	.
	O	16	1	12	70	32	2	72	06	25	2	4	45	.	.	.	.
	T+H	.	.	.	.	1	.	.	.	1	.	30	00	.	.	.	.
	V	.	.	.	.	.	.	36	80	.	.	.	.	.	.	.	.
	B	7	1	50	60	9	1	43	6	.	.	.	.	.	.	.	.
	O+H	1	.	5	40	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
	R	1	.	48	80	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
	T+O	2	.	49	40	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
	O+V	1	.	12	80	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
	P	2	.	6	40	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
B+C	1	.	41	60	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	
B+T	1	.	35	00	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	
		36	6	23	90	44	4	96	52	26	2	34	45	8	32	00	
			- 2	8	10		- 3	35	48		- 5	97	55				
Camp de Bataille	O	3	.	14	80	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	
	T	1	.	6	40	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	
	B	1	1	5	00	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	
		5	1	26	20	.	.	.	.	.	.	.	.	11	20	00	
		- 9	93	80		- 11	20	00		- 11	20	00					
Sainte Pirounelle	O	64	5	28	10	82	5	78	00	63	8	76	00	.	.	.	
	T	11	1	77	50	9	1	29	30	4	.	61	81	.	.	.	
	H	.	.	.	.	2	.	10	86	2	.	20	00	.	.	.	
	O+H	1	.	12	50	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	
	B	2	1	4	00	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	
		78	8	22	10	93	7	18	16	69	9	57	81	7	87	20	
		+	34	90		-	69	04		+	1	70	61				
Les Castanets	R	2	1	29	00	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	
	T	4	1	54	40	5	1	48	85	1	.	63	00	.	.	.	
	O	11	.	54	00	18	1	21	14	15	1	99	30	.	.	.	
	B	10	1	82	80	11	.	77	00	2	.	6	60	.	.	.	
	Pa	.	.	.	.	.	.	.	.	1	.	2	90	.	.	.	
	O+B	1	.	25	80	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	
	C	1	.	5	00	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	
		29	5	51	00	34	3	46	99	19	2	71	80	4	80	00	
		+	71	00		- 1	33	1		- 2	8	20					
Le Vialat	O	55	3	41	85	60	4	65	66	23	2	89	75	.	.	.	
	T	5	.	60	5	.	.	.	.	1	.	10	00	.	.	.	
	H	2	.	4	30	2	.	11	50	.	.	.	.	.	.	.	
	B	11	1	25	80	4	.	48	00	1	.	5	40	.	.	.	
	Pa	3	.	16	10	3	.	6	32	1	.	2	10	.	.	.	
	Cl	.	.	.	.	1	.	8	00	.	.	.	.	.	.	.	
	A	.	.	.	.	.	.	.	.	1	.	4	50	.	.	.	
	Cz	.	.	.	.	.	.	.	.	3	.	15	20	.	.	.	
	J	.	.	.	.	.	.	.	.	2	.	5	70	.	.	.	
	T+O	1	.	10	00	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	
	B+O	3	.	54	90	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	
	H+B	1	.	18	20	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	
	R	1	.	83	70	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	
		82	7	14	90	70	5	39	48	32	3	32	65	12	48	00	
		- 5	33	10		- 7	08	52		- 9	15	35					

		1577				1610				1682				1950		
		P	H	A	C	P	H	A	C	P	H	A	C	H	A	C
La Margue	O	21	2	59	20	41	4	58	16	32	3	86	20	14	40	00
	T	3	.	73	80	5	.	61	50	.	.	.	.			
	B	3	1	43	60	2	.	10	60	.	.	.	.			
	T+O	.	.	.	.	3	.	38	63	1	.	10	40			
	V	.	.	.	.	.	.	.	.	3	1	7	40			
R	4	1	32	80	.	.	.	.	.	.	.	.				
O+H	1	.	2	80	.	.	.	.	.	.	.	.				
		32	6	12	20	51	5	68	89	36	5	4	00			
			- 8	27	80		- 8	71	11		- 9	36	00			
Les Vestides	B	39	16	57	00	46	11	50	90	6	2	44	20	47	36	00
	T	8	4	13	60	41	16	78	20	8	4	60	40			
	V	.	.	.	.	7	3	13	40	3	.	93	80			
	O	.	.	.	.	3	.	41	60	1	.	12	00			
	T+V	.	.	.	.	1	1	75	00	.	.	.	.			
	T+O	.	.	.	.	2	1	87	20	.	.	.	.			
	Cl	.	.	.	.	.	.	.	.	1	.	23	00			
	V+O	.	.	.	.	.	.	.	.	1	.	24	00			
	H+B+T	.	.	.	.	.	.	.	.	1	2	00	00			
	H	.	.	.	.	.	.	.	.	18	8	87	00			
	T+B	2	2	29	00	.	.	.	.	.	.	.	.			
	T+C	1	.	30	00	.	.	.	.	.	.	.	.			
	R	15	6	43	60	.	.	.	.	.	.	.	.			
C	1	.	4	20	.	.	.	.	.	.	.	.				
		66	29	77	40	100	35	46	30	39	19	44	40			
			- 17	58	60		- 11	89	70		- 27	91	60			
Vauplane	T	1	1	37	20	2	.	51	20	1	.	20	00	19	25	20
	V	.	.	.	.	.	.	.	.	1	.	31	20			
	T+V	.	.	.	.	1	1	36	00	.	.	.	.			
	B	1	.	60	80	4	2	40	80	.	.	.	.			
	R	4	1	67	90	.	.	.	.	.	.	.	.			
O	2	.	13	40	.	.	.	.	.	.	.	.				
		8	3	79	30	7	4	28	00	2	.	51	20			
			- 15	45	90		- 14	97	20		- 18	74	00			
Les Claux	T	14	5	96	00	55	15	7	86	8	2	19	80	20	16	00
	R	13	3	60	70	.	.	.	.	.	.	.	.			
	O	7	1	61	40	5	1	5	95	8	2	48	00			
	V	.	.	.	.	.	.	.	.	36	6	56	00			
	C	10	.	41	30	12	.	77	20	2	.	16	70			
	T+C	1	.	25	80	7	.	64	5	.	.	.	.			
	Pa	3	.	29	00	1	.	6	20	.	.	.	.			
	Pa+J	.	.	.	.	1	.	5	40	.	.	.	.			
	T+J	1	.	18	90	.	.	.	.	.	.	.	.			
	Cl	6	.	50	20	4	1	16	60	8	.	64	90			
	V+Cl	.	.	.	.	.	.	.	.	1	.	24	60			
	Cl+B	.	.	.	.	.	.	.	.	1	.	44	00			
	T+O	.	.	.	.	1	.	7	40	3	2	8	60			
	V+T	.	.	.	.	.	.	.	.	1	.	13	80			
	V+O	.	.	.	.	.	.	.	.	1	.	11	20			
	V+O+B	.	.	.	.	.	.	.	.	1	1	18	00			
	A	.	.	.	.	.	.	.	.	1	.	26	80			
B+C	2	.	17	70	.	.	.	.	8	2	11	20				
H	.	.	.	.	.	.	.	.	7	1	11	80				
B	14	4	40	50	14	2	75	70	.	.	.	.				
		71	17	41	50	100	21	66	36	86	19	70	40			
			- 2	74	50		+ 1	50	38		-	35	60			

		1577				1610				1682				1950			
		P	H	A	C	P	H	A	C	P	H	A	C	H	A	C	
<b>Combarnaud</b>	T	3	.	99	60	13	3	72	80	.	.	.	.	.	.	.	.
	V	1	.	18	60	7	2	28	00	7	1	97	80	.	.	.	
	B	1	.	20	80	.	.	.	.	2	.	47	00	.	.	.	
	H	.	.	.	.	6	2	24	80	7	2	29	00	.	.	.	
	T+H	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
	R	13	5	94	20	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
O	3	.	15	70	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	
		21	7	48	90	26	8	25	60	16	4	73	80	12	48	00	
			- 4	99	10		- 4	22	40		- 7	74	20				
<b>Les Bois</b>	T	9	3	55	30	35	10	6	26	3	.	99	00	.	.	.	
	Co	1	.	5	00	1	.	20	40	26	7	95	60	.	.	.	
	V	.	.	.	.	.	.	.	.	3	.	40	40	.	.	.	
	O	.	.	.	.	.	.	.	.	1	.	18	80	.	.	.	
	H	.	.	.	.	.	.	.	.	1	.	2	80	.	.	.	
	Cl	.	.	.	.	.	.	.	.	2	.	56	60	.	.	.	
	V+O	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	
	R	34	12	78	20	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
	B	3	1	28	60	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
	B+T	1	2	35	00	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
	48	20	2	10	36	10	26	66	36	10	13	20	17	15	20		
		+ 2	86	90		- 6	88	54		- 7	2	00					

**SURFACE TOTALE CULTIVÉE  
AUX XVI<sup>e</sup> ET XVII<sup>e</sup> SIÈCLES**

	1577				1610				1682			
	P	H	Q	C	P	H	A	C	P	H	A	C
PLAINE .....	723	135	83	26	832	134	15	16	585	147	92	44
COLLINE .....	476	108	99	50	612	112	31	85	361	77	53	71
	1199	244	82	76	1444	246	47	1	946	225	46	15

**SURFACE TOTALE INCONNUE  
AUX XVI<sup>e</sup> ET XVII<sup>e</sup> SIÈCLES**

1577	1610	1682
H A C	H A C	H A C
320 27 10	320 27 10	320 27 10
- 244 82 76	- 246 47 1	- 225 46 15
75 44 34	73 80 9	94 80 95



**SURFACE TOTALE DES DIFFÉRENTES CULTURES  
AUX XVI<sup>e</sup> ET XVII<sup>e</sup> SIÈCLES**

**PLAINE**

	1577				1610				1682			
	P	H	A	C	P	H	A	C	P	H	A	C
Terre .....	372	94	95	30	463	90	74	71	364	113	23	5
Vigne .....	113	18	19	00	120	21	50	89	26	2	88	90
Olivier .....	154	14	8	81	172	14	18	24	124	13	97	50
Rompude .....	2	.	84	60	.	.	.	.	.	.	.	.
Terre+Vigne .....	5	1	7	20	1	.	72	40	4	.	91	60
Terre+Olivier .....	5	1	40	10	11	.	95	86	9	11	15	50
Hermes .....	1	.	4	10	.	.	.	.	2	1	3	60
Claux .....	3	.	8	30	.	.	.	.	2	.	6	45
Terre+Aire .....	7	.	54	20	12	1	98	86	11	1	16	80
Jardin .....	21	.	37	35	26	1	39	59	15	2	38	92
Parran .....	3	.	8	00	1	.	2	25	2	.	4	60
Terre+Jardin .....	12	1	91	70	4	1	95	20	1	.	8	40
Canabière .....	18	.	49	95	15	.	30	26	16	.	46	12
Terre+Canabière .....	3	.	72	45	.	.	.	.	.	.	.	.
Terre+Aire+Jardin .....	3	.	98	90	.	.	.	.	.	.	.	.
Aire .....	1	.	3	30	2	.	26	20	6	.	33	00
Jardin+Canabière .....	.	.	.	.	5	.	10	70	.	.	.	.
Canton .....	.	.	.	.	.	.	.	.	1	.	4	40
Jasse+Court+Parran .....	.	.	.	.	.	.	.	.	1	.	6	40
Parran+Aire .....	.	.	.	.	.	.	.	.	1	.	7	20
	723	135	83	26	832	134	15	16	585	147	92	44

**SURFACE TOTALE DES DIFFÉRENTES CULTURES  
AUX XVI<sup>e</sup> ET XVII<sup>e</sup> SIÈCLES**

**COLLINE**

	1577				1610				1682			
	P	H	A	C	P	H	A	C	P	H	A	C
Terre .....	63	22	35	5	172	50	61	47	26	9	34	1
Vigne .....	1	.	18	60	15	5	78	20	76	18	81	80
Olivier .....	182	15	1	15	282	25	1	33	167	22	15	70
Rompude .....	87	34	38	90	.	.	.	.	.	.	.	.
Terre + Vigne .....	.	.	.	.	2	3	11	00	1	.	13	80
Terre + Olivier .....	3	.	59	40	9	2	71	86	7	2	54	40
Hermes .....	2	.	4	30	4	.	22	36	36	13	66	00
Claux .....	6	.	50	20	5	1	24	60	10	.	90	70
Jardin .....	.	.	.	.	.	.	.	.	2	.	5	70
Parran .....	8	.	51	50	4	.	12	52	2	.	5	00
Olivier + Hermes .....	3	.	20	70	.	.	.	.	.	.	.	.
Bois .....	92	31	19	50	92	19	56	66	18	4	15	00
Terre + Jardin .....	1	.	18	90	.	.	.	.	.	.	.	.
Aire .....	.	.	.	.	.	.	.	.	2	.	31	30
Olivier + Vigne .....	1	.	12	80	.	.	.	.	4	.	91	80
Bois + Court .....	3	.	59	30	.	.	.	.	.	.	.	.
Bois + Terre .....	4	.	99	00	.	.	.	.	.	.	.	.
Bois + Olivier .....	4	.	80	70	.	.	.	.	.	.	.	.
Hermes + Bois .....	1	.	18	20	.	.	.	.	.	.	.	.
Court .....	13	.	55	50	13	.	97	60	2	.	16	70
Terre + Court .....	2	.	55	80	7	.	64	5	.	.	.	.
Parran + Jardin .....	.	.	.	.	1	.	5	40	.	.	.	.
Terre + Hermes .....	.	.	.	.	6	2	24	80	1	.	30	00
Cazal .....	.	.	.	.	.	.	.	.	3	.	15	20
Vigne + Olivier + Bois .....	.	.	.	.	.	.	.	.	1	1	18	00
Vigne + Claux .....	.	.	.	.	.	.	.	.	1	.	24	60
Bois + Claux .....	.	.	.	.	.	.	.	.	1	.	44	00
Bois + Terre + Hermes .....	.	.	.	.	.	.	.	.	1	2	00	00
	476	108	99	50	612	112	31	85	361	77	53	71

## BIBLIOGRAPHIE

### I. — SOURCES INÉDITES.

#### ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU GARD.

- Antérieures à 1789.
    - Série C, particulièrement N<sup>os</sup> 773, 791, 1014, 1035, 1742.
    - Série III E, particulièrement Compoix de BOISSIÈRES de 1577 et 1682.
  - Postérieures à 1789.
    - Série 10 M. Population : particulièrement N<sup>os</sup> 3, 9.
    - Série 13 M. Agriculture : particulièrement N<sup>os</sup> 10, 45, 83, 86, 90, 129, 133, 134, 157, 201, 202, 212, 216, 317, 854, 935, 965, 985, 1050, 1.122, 1.465, 1.573.
    - Série P, Cadastre. Cartes des Masses de cultures.
  - Département du Gard. Recueil des Actes administratifs de 1851 à 1936.
- AUDEMARD F. 1909. Reboisement en Pins d'Alep des parcelles N<sup>os</sup> 30, 113, 119, 127, de la Feuille B1 du Cadastre de Boissières (Gard) (Révision 1932). — Note dactylographiée recueillie par J.P. BARRY, in Bibliothèque du Laboratoire de Botanique de l'École Nationale d'Agriculture de Montpellier.
- ESTANOVE P. 1949. Rapport sur l'étude sommaire de l'évolution de l'Agriculture dans La Vaunage (Gard). (Particulièrement dans la commune de CLARENSAC.) — Note dactylographiée, in Bibliothèque du Laboratoire de Botanique de l'École Nationale d'Agriculture de Montpellier.

### II. — SOURCES IMPRIMÉES.

#### A. — Cartes et documents cartographiques généraux.

- CASSINI 1760. Carte N<sup>o</sup> 92.
- CARTE D'ÉTAT-MAJOR au 1/50.000 — 1905 — Le Vigan S.E. N<sup>o</sup> 221.
- CARTE DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR au 1/100.000 — 1892 — Feuille XX-33 St-Hippolyte-du-Fort.
- CARTE GÉOLOGIQUE DE FRANCE — 1905 — Le Vigan N<sup>o</sup> 221.
- ATLAS DE LA CARTOGRAPHIE PARCELLAIRE — 1949 — (Cartes numérotées de 1 à ...). — Laboratoire de Botanique de l'École Nationale d'Agriculture de Montpellier.

#### B. — Ouvrages et Documents généraux.

- BLOCH M. 1931. Les caractères originaux de l'histoire rurale française. — Paris, 1931.
- CARLES J. 1948. Géographie botanique (Etude de la végétation). — Presses Universitaires de France, 1948, 123 pages.
- FAUCHER D. 1949. Géographie agraire. Types de cultures. — Librairie de Médecis, Paris, 1949.
- GAUSSEN H. 1933. Géographie des Plantes. — Collection Armand Collin, 1933, N<sup>o</sup> 152.
- GROMAS R. 1947. Histoire Agricole de la France des origines à 1939. — Imprimerie Chaptal, Mende (Lozère), 1947. 303 pages.
- KUHNHOLTZ-LORDAT G. 1939. La Terre incendiée. Essai d'Agronomie Comparée. — Nîmes, Imprimerie Bruguière, 1939.
- LIZERAND G. 1942. Le Régime rural de l'Ancienne France. — Presses Universitaires, 1942, 164 pages.
- MARRÉS P. 1950. La Vigne et le Vin en France. — Collection Armand Collin, N<sup>o</sup> 263, 224 pages.
- OLIVIER DE SERRES 1601. Théâtre de l'Agriculture et Mesnages des Champs. — Paris, 2 vol.

C. — Ouvrages se rapportant aux problèmes de Phytosociologie, de Géographie et d'Economie rurale méditerranéennes.

- AZAIS G. 1877. Dictionnaire des idiomes Romains. — *Montpellier*, 1877.
- DURANT S. 1816. Table de comparaison entre les anciens poids et mesures et les poids et mesures métriques de toutes les communes du département du Gard. — *Nîmes*, 1816.
- FLAUGÈRE A., MARCELIN P., KUHNHOLTZ-LORDAT G., JOUBERT A.  
1932. L'enseignement de la forêt de Valbonne. — *Annales de l'Ecole Nationale d'Agriculture de Montpellier*, T. XXI, fasc. II, III, IV, 233 pages.
- GERMER-DURAND E. 1886. Dictionnaire topographique du Département du Gard. — *Imprimerie Impériale, Paris*, 1886, 298 pages.  
— 1874. Cartulaire de Notre-Dame de Nîmes.
- GOIFFON (Abbé). 1881. Dictionnaire topographique, statistique et historique du diocèse de Nîmes. — *Imprimerie Jouvès, Nîmes*, 1881, 422 pages.
- GOURON M. 1930-1932. Une source de l'Histoire Agricole sous le Consulat. Les premiers Cadastres. — *Bulletin de la Société d'études des Sciences Naturelles de Nîmes*, 1930-1932, T. XLVII, pp. 164-167.
- KUHNHOLTZ-LORDAT G. 1949. La Cartographie parcellaire de la Végétation. (Ses principes et ses applications agronomiques.) — *Laboratoire de Botanique de l'Ecole Nationale d'Agriculture de Montpellier*. (Atlas et Cartes numérotées.)  
— 1950. L'érosion par l'eau et la Cartographie Parcellaire. — In *Atlas de la Cartographie Parcellaire*.  
— 1950. Les « Patures et la Cartographie Parcellaire ». — *Progrès Agricole et Viticole*, 14 mai 1950, 4 pages.  
— 1951. La Statistique au service des Régions naturelles. — *C. R. Académie d'Agriculture de France*, séance du 4 juillet 1951, 4 pages.
- LOMBARD H. 1951. Monoculture de la vigne et l'évolution rurale dans la vallée de la Cèze. Contribution à l'histoire agraire du Languedoc Rhodanien. — *Thèse de Doctorat en Droit, Université de Montpellier*, 1951.
- MARCORELLES H. 1950. Evolution Economique et Démographique du canton du Caylar. — *Thèse de Doctorat en Droit, Université de Montpellier*.
- MARRES P. 1935. Les Grands Causses. Etude de Géographie physique et humaine. — *Tours, Imprimerie Arnault*, 1935, 2 vol.  
— 1946. Un péril Languedocien : la Dénatalité. — *Documents et Problèmes régionaux, Faculté des Lettres de Montpellier*, 1946, 14 pages.  
— 1949. De quelques genres de vies du Languedoc Méditerranéen. — *Editions Toulousaines de l'Ingénieur*, 1949, pp. 329-352.
- OUDOT DE DAINVILLE M. 1939. Remarques sur les Compoix terriens du Languedoc Méditerranéen. — *Follore* 1939, T. II, pp. 132-137.
- POUZOLZ de. 1856-1862. Flore du Département du Gard. 2 vol.
- RIVOIRE H. 1842. Statistique du Département du Gard. 2 vol.
- ROUSSY M. 1949. Evolution démographique et économique des Populations du Gard. — *Thèse de Doctorat en Droit de l'Université de Montpellier*.
- ROUVIÈRE Fr. 1900. L'aliénation des biens communaux dans le Gard. *Nîmes, Gervais-Bédat*, 1900, 818 pages.

D. — Ouvrages se rapportant au problème de la Garrigue Nimoise.

1. Etudes d'ensemble.

- CARTE AMÉRICAINE 1/25.000 Sommières 7 et 8. — *First edition* 1944.
- BILLANCE A. 1942-1943. La garrigue de Nîmes. Etude de Géographie régionale. — *Société Languedocienne de Géographie*, 1942, T. XIII, 2<sup>e</sup> fasc., pp. 70-170 ; 1943, T. XIV, 1<sup>er</sup> fasc., pp. 17-143 ; 1943, T. XIV, 2<sup>e</sup> fasc., pp. 156-211.
- JOURDAN E. 1942. La Côte calcaire du Languedoc entre Nîmes et le Vidourle. — *Société Languedocienne de Géographie*, 1939, T. X, 1940, T. XI ; ; 1941, T. XII.
- LOUIS M. (Colonel). 1933. Le Néolithique dans le Gard. — *Cahiers d'Histoire et d'Archéologie*, 1933, T. V.
- MARCELIN P. 1926. La Garrigue Nimoise. — *Etudes Rhodaniennes*, T. II, 1926.  
— 1937. Géographie du Gard. Les sols et la structure agraire. — *Imprimerie Larguier, Nîmes*, 1937, 8 pages.

2. Etudes de détail.

A. CARTES.

SERVICE DU CADASTRE. Etat des sections de la commune de BOISSIÈRES. Différents plans, Registres, Matrices cadastrales....

B. GÉOLOGIE ET PÉDOLOGIE.

- MARCELIN P. 1950. Phénomènes du vent et du froid au quaternaire supérieur dans la Région Nimoise. — *Bulletin de la Société Languedocienne de Géographie*, 1950, T. XXI, 2<sup>e</sup> fasc., pp. 85-122.

C. VÉGÉTATION.

- KUHNHOLTZ-LORDAT G. 1945. Le Silva, le Saltus et l'Ager de garrigue. — *Annales de l'Ecole Nationale d'Agriculture de Montpellier*, 1946, T. XXVI, fasc. I, 82 pages.
- 1949. Evolution des pacages en Costière Nimoise et sa Cartographie. — *Annale Agronomique*, 1949, N° 5, 5 pages.
- RENAUD P. et BARRY J.P. 1950. Indemnités de péréquation en oléiculture et Cartographie Parcelaire de la végétation. — *Progrès Agricole et Viticole*, 9 avril 1950, 4 pages.

D. FACTEURS HUMAINS DE LA TRANSFORMATION DU PAYSAGE. — PRÉHISTOIRE.

- LOUIS M. (Colonel) 1937. Le village anhistorique de la Liquièrre de Calvisson. — *Cahiers d'Histoire et d'Archéologie*, 1937, pp. 3-38.
- MARIGNAN D. 1893. Carte préhistorique de la vallée basse du Vidourle dans le département du Gard et d'une partie de la Vaunage. — *Bulletin de la Société d'Histoire naturelle de Nîmes*, 1893.

E. — Contribution à l'histoire rurale.

- CONVERGNE A. 1908. Etude d'une Région viticole : La Vaunage. — *Bulletin de la Société d'Agriculture du Gard*, 1908, pp. 96-100.
- MARCELIN P. 1942. Sur la forme des champs dans la garrigue nimoise. — *Société Languedocienne de Géographie*, 1942, T. XIII, 2<sup>e</sup> fasc., pp. 171-196.
- 1942. Les bâtisseurs à pierre sèche et leurs œuvres dans la garrigue nimoise. — *Extrait des comptes rendus de l'Ecole antique*, Session 1941, p. 11.
- ROUGER H. 1913. Calvisson. — *Imprimerie Coopérative L'Ouvrière*, 1913, 138 pages.

## INDEX ALPHABÉTIQUE

### A

Abandon temporaire : 20, 21.  
 Abandon total et définitif : 20, 21.  
 Advération (Livre d') : 9, 17.  
 Affinité biologique : 11.  
 Age absolu : 22, 23, 24, 25.  
 Age du Fer (II<sup>e</sup>) : 5.  
 Age réel : 22, 23, 24.  
 Age relatif : 22, 23.  
 Agent anti-érosion : 11.  
 Ager : 9, 13, 18, 22, 25, 26.  
 Ager de colline : 5, 19, 20.  
 Ager de pied de coteau et de pente : 10.  
 Ager de plaine : 5, 9, 18, 19.  
 Ager de plateau : 5, 9, 10.  
 Agneaux : 25.  
 Agriculture de colline : 18, 20.  
 Agriculture de plaine : 18.  
**Aigues-Mortes** : 14.  
**Aimargues** : 15.  
*Aires (Les)* (Lieu-dit) : 10, 17, 19.  
*Aires (Les)* : 19, 20.  
 Alcool : 25.  
 Alluvions : 6.  
**ARCHIVES DU GARD** : 14, 15, 16, 17, 18, 20.  
 Note : N<sup>os</sup> 39, 40, 43, 48, 52, 56, 61, 63, 69, 70, 75, 78, 79, 86.  
**Ardèche** : 14.  
 Aure : Voir : Nord.  
 Avaou : Voir *Quercus coccifera* L.  
**Aveyron** : 14.  
 Avoine : 15.  
**AZAIS (G.)** : 19.  
 Note N<sup>o</sup> 92.

### B

*Baguiers (Les)* : Voir *Bayets* (Lieu-dit).  
*Baouque (La)* : Voir *Brachypodium phoenicoides* R. et S.  
 Barrémien : 6.  
*Bayets (Les)* (Lieu-dit) : 17, 19.  
 Bien-fonds : 16.  
**BILLANGE (André)** : 5, 6, 15, 19.  
 Note N<sup>os</sup> 4, 12, 49, 90.  
 Blé : 14, 15, 18.  
**BLOCH (M.)** : 19.  
 Note N<sup>o</sup> 94.  
*Bois (Le)* : 14, 17, 20, 24, 25.  
*Bois (Les)* (Lieu-dit) : 20.  
 Bois de la colline : 21.  
 Bois+Hermès : 21.  
 Bois+Olivier : 21.

Bois+Terre : 21.  
 Bois+Terre+Hermès : 21.  
 Bois+Vigne+Olivier : 21.  
**BOISSIER (Mme JEAN)** : 23.  
**Boissières** : 5, 6, 9, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 22, 23, 25, 26.  
 Bosc commun : 18, 26.  
 Bosc privé : 18, 26.  
**Bouches-du-Rhône** : 14.  
*Bouisset* (Lieu-dit) : 18.  
*Boutignan* (Lieu-dit) : 17.  
*Brachypodium phoenicoides* R. et S. : 10, 11, 18, 19, 21, 24, 25.  
*Brachypodium ramosum* (L.) R. et S. : 10, 18, 21, 26.  
 Buis (Le) : 6, 13.  
 Bussière : 6, 13.  
**Buxarias (De villa)** : 6.  
 Buxus : Voir Buis.  
*Buxus sempervirens* L. : 6, 13, 14.

### C

Cadastre (Le) : 9, 11, 14, 17.  
**Calvisson** : 5, 6, 25.  
*Camp de Bataille* (Lieu-dit) : 13, 16.  
**Canal du Languedoc** : 14.  
 Candé : Voir Chanvre.  
*Candillère* (Lieu-dit) : 16, 19.  
 Candinière : 19.  
 Candinière+Jardin : 19.  
 Candinière+Terre : 19.  
 Cantons : 16.  
 Carte agronomique par lieux-dits : 16, 17.  
 Carte N<sup>o</sup> 2, 3, 4.  
 Carte de masse de cultures : 16.  
 Cartographie Parcellaire (La) : 9, 11, 16, 21, 23, 26.  
 Carton (ancienne mesure agraire) : 16.  
**CARTULAIRE DE NOTRE-DAME DE NIMES** : 18.  
**CASSINI** (Carte de) : 15.  
 Note : N<sup>o</sup> 51.  
**Caveirac** : 5.  
 Céréales : 9, 18, 19, 21, 25.  
 Céréaliculture : 15.  
 Cesterée (ancienne mesure agraire) : 16.  
**Cette** : Voir **Sète**.  
 Chaméphyte : 11, 13.  
 Chaméphyte saxicole : 11.  
 Chanvre : 16, 19.  
 Chemin de fer du Midi : 14.  
 Chemin de pied de coteau : 5, 18.  
 Chemin fixe : 5.

Chemin mobile : 5.  
 Chêne-kermès : Voir *Quercus coccifera* L.  
 Chêne pubescent : Voir *Quercus pubescens* Willd.  
 Chêne vert : Voir *Quercus ilex* L.  
*Chinières (Les)* (Lieu-dit) : 10, 20.  
*Cistus albidus* L. : 11.  
*Cistus monspeliensis* L. : 11.  
*Cistus salvifolius* L. : 11.  
*Clapiers (Les)* (Lieu-dit) : 19.  
**Clarensac** : 5.  
 Claustre (La) (= Eglise) : 17.  
*Claux (Les)* (Lieu-dit) : 18, 20, 21, 22.  
 Claux : 19, 21.  
 Claux+Bois : 21.  
 Claux+Vigne : 21.  
 Climax (Le) : 11, 13, 20, 22.  
 Colluvium : 10, 11, 24, 25.  
*Combarnaud* (Lieu-dit) : 16, 20.  
*Combau (Les)* (Lieu-dit) : 13.  
 Compoix : 9, 17, 18, 20, 21.  
 Compoix « à clausade », « à cercle », « à circuit » : 18.  
 Compoix terriens : 16, 17, 18.  
 Comportement dynamique : 11.  
*Condamines (Les)* (Lieu-dit) : 10, 19.  
 Confronts (Les) : 16.  
**Congénies** : 5.  
**Costière (La)** : 26.  
 Couchant : Voir Ouest.  
 Courts (Les) : 21.  
 Court+Bois : 21.  
 Court+Terre : 21.  
 Crise de mévente de 1901-1911 (Crise viticole) : 6, 24, 25.  
 Crise phylloxérique : 6, 13, 14, 17, 18, 20, 22, 24.  
 Crise viticole de 1901-1911 : Voir : Crise de mévente de 1901-1911.  
 Cristaux de quartz : 11.  
*Cynodon dactylon* (L.) Pers. : 10, 26.

### D

*Dactylis glomerata* L. : 10, 26.  
*Dactylopius coccus* Corda (Cochenille) : 11.  
 Dalle hauterivienne : 5, 6, 10, 11.  
 Déforestation : 22.  
 Défrichement : 20, 22, 25.  
 Dégradation anthropo-zoogène : 20, 22.  
 Denier (unité monétaire) : 16.  
**De villa Buxarias** : Voir **Buxarias (De villa)**.  
 Dextrée (ancienne unité agraire) : 16.

E

Eboulis de pied de coteau : 6, 19.  
Ecouage : 10.  
Economie agricole : 10, 15, 18, 20, 21.  
Economie agro-sylvestre : 13.  
Economie familiale : 19.  
Enquêtes agricoles :  
  Oléicole : 14.  
  Phylloxérique : 14.  
  Séricicole : 15.  
  Céréalière : 15.  
Equilibre agro-sylvestre : 18, 25, 26.  
Equilibre agro-sylvo-pastoral : 18.  
Equilibre économique : 20.  
Equilibre S.S.A. : Voir Equilibre Silva-Saltus-Ager.  
Equilibre Silva-Saltus-Ager, 9, 15, 25, 26.  
Erosion : 11, 24.  
Est : 16.  
Etats des Sections du Service du Cadastre : 9, 22.  
  Note : 18.  
Etiollement : 6, 11.  
*Euphorbia characias* L. : 11.  
*Euphorbia segetalis* L. : 11.  
Evolution agronomique : 15, 18, 22.

F

*Fesquet (Le) (Lieu-dit)* : 17, 19.  
Feux (Les) (unité de dénombrement des populations) : 6.  
Feu (Le) : 11, 13, 22.  
*Fonts (Les) (Lieu-dit)* : 19, 20.  
Forains (Les) : 16.  
Forestiers (Les) : 16, 17.  
Forêt-galerie hygrophile : 10, 11.  
Foyer de dissémination : 24.  
*Fraxinus oxyphylla* M. Bieb. : 10, 11.  
Friche : 25.  
Froment : 14, 15.

G

*Galline (La) (Lieu-dit)* : 17.  
Gallo-romaine (Epoque) : 5, 6, 16.  
Gard (Département du) : 6, 18.  
Gardonnenque : 5.  
Garrigue : 5, 13, 14, 20.  
Garrigue forestière : 13.  
Genevrier commun : Voir *Juniperus communis* L.  
Genevrier oxycèdre : Voir *Juniperus oxycedrus* L.  
Géologie sommaire : 6.  
GERMER-DURAND (E) : 5, 6, 18.  
  Note N° 3, 7, 84.  
*Glacium flavum* Crantz : 11.  
GOURON (M.) : 16.  
  Note N° 60.  
*Gour de loule (Le) (Lieu-dit)* : 16.  
Graphique : 6, 7, 8.

H

Haute-Garonne : 14.  
Hauterivien : 6, 11, 24.  
Héliophile : 11.  
Hérault : 13.  
Hermès : 18, 19, 21, 22, 26.  
Hermès de la colline : 21.  
Hermès de la plaine : 19.  
Histoire agricole : 16.  
Homologie des lieux-dits : 17.

I

Inculture : 11.

J

Jardin : 14, 19, 21.  
*Juniperus communis* L. : 13.  
*Juniperus oxycedrus* L. : 13.

K

KUHNHOLTZ-LORDAT (G.) : 9, 10, 11, 15, 16, 18, 21, 22, 25.  
  Note N° 14, 15, 25, 31, 38, 53, 59, 64, 80, 112, 121, 127.

L

Labour : 11.  
Landes : 14.  
Langlade : 5, 11, 14, 26.  
Lauzes (Les) : Voir Dalle hauterivienne.  
Lavande : Voir *Lavandula latifolia* (L.) Villars.  
*Lavandula latifolia* (L.) Villars : 11, 13, 14, 18, 21, 22, 23, 24, 25.  
Légumes : 14.  
Légumineuse : 9, 11.  
Levant : Voir Est.  
Lieux-dits (Les) : 16, 17, 22.  
*Liquidèr (La) (Lieu-dit)* : 5.  
Litoraria : 5.  
Livre d'advération : Voir Advération (Livre d').  
LIZERAND (GEORGES) : 26.  
  Note N° 132.  
Lunel : 25.  
Lozère : 14.

M

Maille (unité monétaire) : 16.  
MARCELIN (P.) : 20.  
  Note N° 97.  
*Margue (La) (Lieu-dit)* : 17.  
Marin : Voir Sud.  
Marseille : 14.  
Massillargues : 15.  
Mise en défends : 13, 26.  
Morcellement : 11, 16, 26.  
Moulin à eaux : 5, 15, 18.  
Moulin à huile : 19.  
  Note N° 88.  
Moulin à vent : 18.  
  Note N° 83.  
*Moulin Roux (Rout. Rupt. Roup.) (Lieu-dit)* : 17.  
Mouton (Le) : 10, 22.  
Mûrier (Le) : 14, 15.  
Murs (Les) : 5, 13, 20.

N

Nages : 5, 19.  
Nages et Solorgues : 5, 6, 10, 11, 13, 24.  
*Nages-les-Castels (Lieu-dit)* : 5.  
Néo-énéolithique (Epoque) : 5.  
Nîmes : 5, 25.  
Nord : 16.

O

Olivette : 10, 11, 15, 16, 17, 20, 22.  
Olivier : 10, 13, 14, 17, 19, 20, 21, 22, 25, 26.  
Olivier+Hermès : 21.  
Olivier+Vigne : Voir Vigne+Olivier.  
OLIVIER DE SERRES : 16.  
  Note N° 57.  
*Ononis spinosa* L. : 10.  
Oppidum : 5.  
OUDOT DE DAINVILLE (M.) : 16, 18.  
  Note N° 62, 76.  
Ouest : 16.

P

Pacage : 11.  
Parran : 19, 21.  
Parran+Aire : 19.  
Parran+Jasse+Court : 19.  
Pature : 14, 15, 22, 24, 25.  
Patus : 14, 17, 18, 22, 26.  
  Note N° 119.  
Pedoclimax : 13.  
Pédologie : 11, 13.  
Pentes : 6, 9, 10, 11, 13, 15, 17, 18.  
Phase chaméphytique : 11.  
Phylloxéra : 14, 18.  
Phytodynamique : 10, 11, 13, 25.  
Piette (unité monétaire) : 16.  
Pied de coteau : 5, 6, 9, 10, 11, 15, 18, 19.  
Pin d'Alep : Voir *Pinus halepensis* Mill.  
*Pinus laricio* Poir. var. *austriaca* Höss. : 13.  
  Note N° 34.  
*Pinus halepensis* Mill. : 6, 13, 24.  
Pin noir d'Autriche : Voir *Pinus laricio* Poir. var. *austriaca* Höss.  
Pin parasol : Voir *Pinus pinea* L.  
Pin pignon : Voir *Pinus pinea* L.  
*Pinus pinea* L. : 13.  
Plaine (La) : 6, 10, 14, 18, 20, 21.  
Plan cadastral (Le) : 9.  
*Plantades (Les) (Lieu-dit)* : 17, 19, 20.  
*Plantago cynops* L. : 11.  
Plante héliophile : 11.  
Plante homologue : 11.  
Plante sciaphile : 13.  
Plante silicole : 11.  
Plante sociale : 10, 11.  
Plateau (Le) : 6, 10, 11, 13, 14, 15, 17, 18, 20, 21.  
Pomme de terre : 14.  
*Pont de Bizac (Lieu-dit)* : 10, 17.  
Population : 6.  
*Populus alba* L. : 10, 11.  
Pré (Le) : 14, 16.  
*Puech des Thermes (Lieu-dit)* : 13.  
Pyrénées-Orientales : 14.  
Pyrophyte : 11.

Q

*Quatre-Angles (Les) (Lieu-dit)* : 16, 19.  
*Quercus coccifera* L. : 11, 14, 18, 20, 21, 24, 25.  
*Quercus ilex* L. : 11, 13, 18, 21, 24, 25, 26.  
*Quercus pubescens* Willd. : 11, 13, 18, 21, 24, 25, 26.

R

Recensement : 6.  
RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DU  
DÉPARTEMENT DU GARD : 6.  
Région naturelle : 5.  
REGISTRE DE L'ÉTAT DES SECTIONS (Ser-  
vice du Cadastre) : 14, 15, 23, 25.  
RENAUD (P.) et BARRY (J.P.) : 10, 14.  
Note N° 20, 42.  
Rhony (Le) : 5, 6, 10, 11, 14, 15, 16, 18,  
20.  
RIVOIRE (H.) : 5, 16.  
Note N° 2, 66.  
Rompude : 19, 20, 22.  
Roque de Vieux (Lieu-dit) : 5.  
ROUSSY (M.) : 6.  
Note N° 13.  
*Ruscus aculeatus* L. : 13.  
Russan (Lieu-dit) : 17.

S

Sainfoin : 23.  
Saint-Comes et Maruéjols : 5.  
Saint-Dionisy : 5, 11, 14, 22.  
Note N° 119.  
Saint-Gilles : 6.  
Saint-Laurent-d'Aigouze : 15.  
Saint-Mamert : 5, 6.  
Sainte-Pirounette (Lieu-dit) : 10, 11, 16,  
18, 23.  
*Salix viminalis* L. : 11.  
Saltus : 9, 10, 11, 13, 15, 18, 19, 25, 26.  
Saltus alibile : 10.  
Saltus inalibile : 10, 11, 25.  
Saltus de parcours : 10, 25.  
Saltus viticole : 15.  
Sciaphile : 11.  
*Sedum nicaense* Allioni : 11.  
Semencier : 11.  
Sériciculture : 15.

Sète : 14.

Silico-calcaire : 11.  
Silva : 9, 10, 11, 13, 15, 18, 20, 21, 22, 26.  
Silva hygrophile : 10.  
Sol (unité monétaire) : 16.  
Sommières : 5, 6, 14, 25.  
Sous-bois : 13.  
*Spartium junceum* L. : 10, 11, 24, 25.  
Stade chaméphytique : 11, 21, 22, 23,  
24, 25.  
Stade forestier : 24, 25.  
Stade post-cultural : 22, 23, 24.  
Stade préforestier : 10, 24, 25.  
Strate arbustive : 13.  
Structure économique : 18.  
Sud : 16.  
Surface inconnue : 17, 20, 21, 22, 26.

T

Talus : 10, 11, 24, 25.  
Tapis végétal : 11.  
Terres (Les) : 9, 15, 17, 18, 19, 20, 22, 25.  
Terres abandonnées : 17, 20.  
Terre+Aire : 19.  
Terre+Aire+Jardin : 19.  
Terre+Hermès : 20, 21.  
Terre+Jardin : 19, 21.  
Terre labourable : 14.  
Terre noble : 17, 20.  
Terre+Olivier : 19, 20.  
Terre+Vigne : 19, 20.  
Théorie de l'environnement : 21, 24.  
Thym : Voir *Thymus vulgaris* L.  
*Thymus vulgaris* L. : 11, 13, 14, 18, 21,  
22, 23, 24, 25.  
Topographie : 6, 17.  
Carte : Calque N° 3.  
Toponymie (La) : 17.  
Tradition orale (La) : 16, 17.  
Troupeau (Le) : 10, 13, 15, 25.

U

Uchaud : 6.  
*Ulmus campestris* L. : 10, 11, 24.  
Unité lieu-dit : 18.  
Unité parcelle : 16, 18.

V

Vaine pâture : 19, 21.  
Note N° 94.  
Valat : 10, 13, 16.  
Valat de Maupas (Lieu-dit) : 17.  
*Vallis gardonnica* : 5.  
Vaunage (La) : 5, 6, 11, 14, 15, 18, 25.  
Vauplane (Lieu-dit) : 13, 20.  
Vauvert : 6.  
Vent droit : Voir Nord.  
*Verbascum sinuatum* L. : 11, 22, 23.  
Vergèze : 6.  
*Vestides* (Les) (Lieu-dit) : 13, 20.  
Vestric : 6.  
Vialat (Le) (Lieu-dit) : 17, 20.  
Vidourlenque (La) : 15.  
Vigne (La) : 6, 9, 10, 14, 15, 16, 17, 18,  
19, 20, 22, 24, 25, 26.  
Vigné+Olivier : 14, 15, 19, 20, 25.  
Vignoble (Le) : 6, 10, 14, 17, 18, 20, 25.  
Vignoble de coteaux : 17, 18.  
Vignoble de plaine : 17, 18, 20.  
Villa Anagia : 5.  
Vistrenque (La) : 5, 10, 15.

Y

Yeuse : Voir *Quercus ilex* L.

Z

Zone à calcaire compact : 6.  
Zone de monoculture (Vigne) : 6.  
Zone marneuse et calcaro-marneuse : 6,  
11.

---

MONTPELLIER

IMPRIMERIE DE LA CHARITÉ

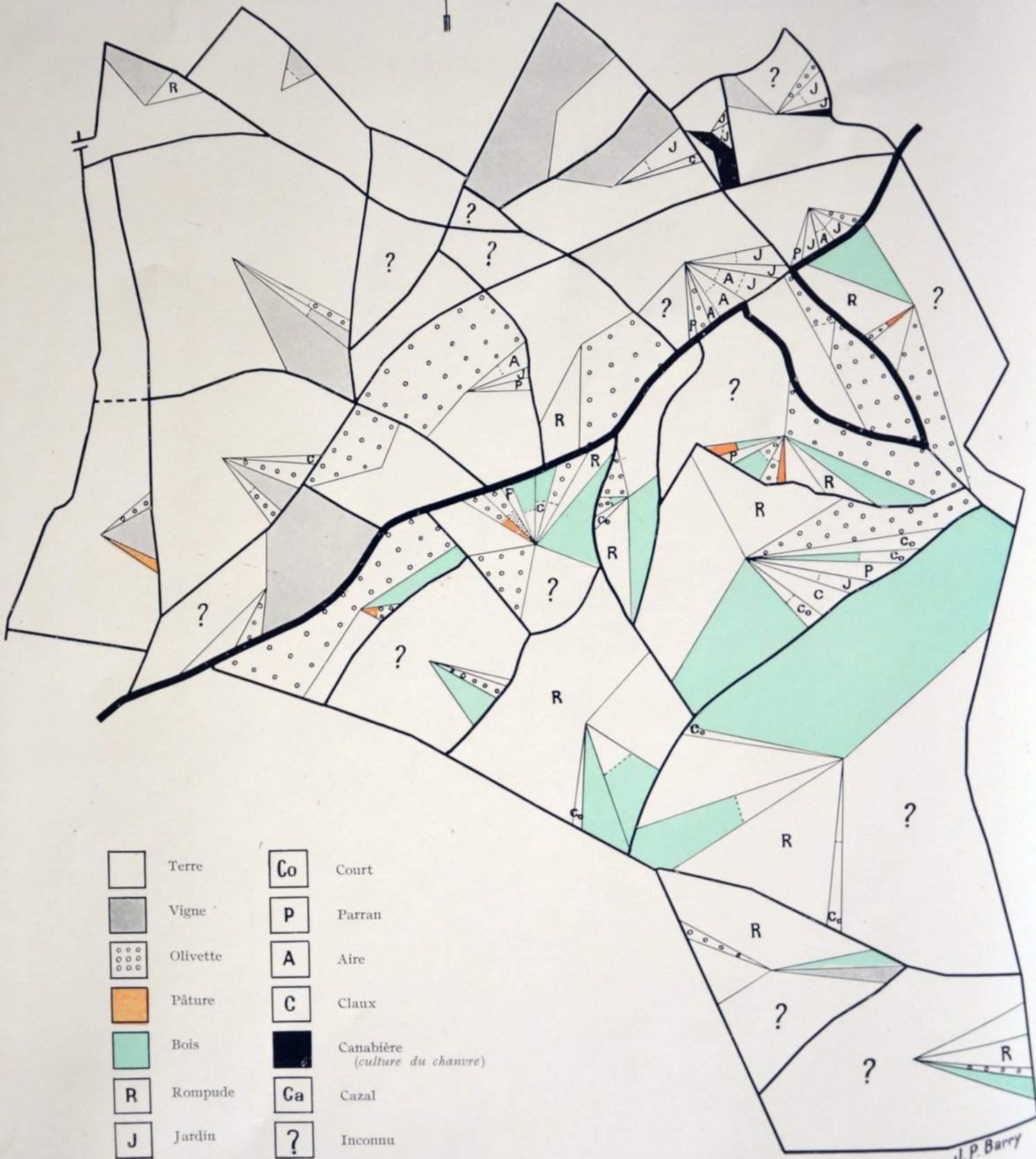


Cartes des lieux dits de la Commune de  
BOISSIÈRES (1577 1610 1682)



J.P. Barry 21-2-50

Echelle au 1/10.000<sup>e</sup>.



	Terre	<b>Co</b>	Court
	Vigne	<b>P</b>	Parran
	Olivette	<b>A</b>	Aire
	Pâturè	<b>C</b>	Claux
	Bois		Canabièrre (culture du chanvre)
<b>R</b>	Rompude	<b>Ga</b>	Cazal
<b>J</b>	Jardin	<b>?</b>	Inconnu

J.P. Barry



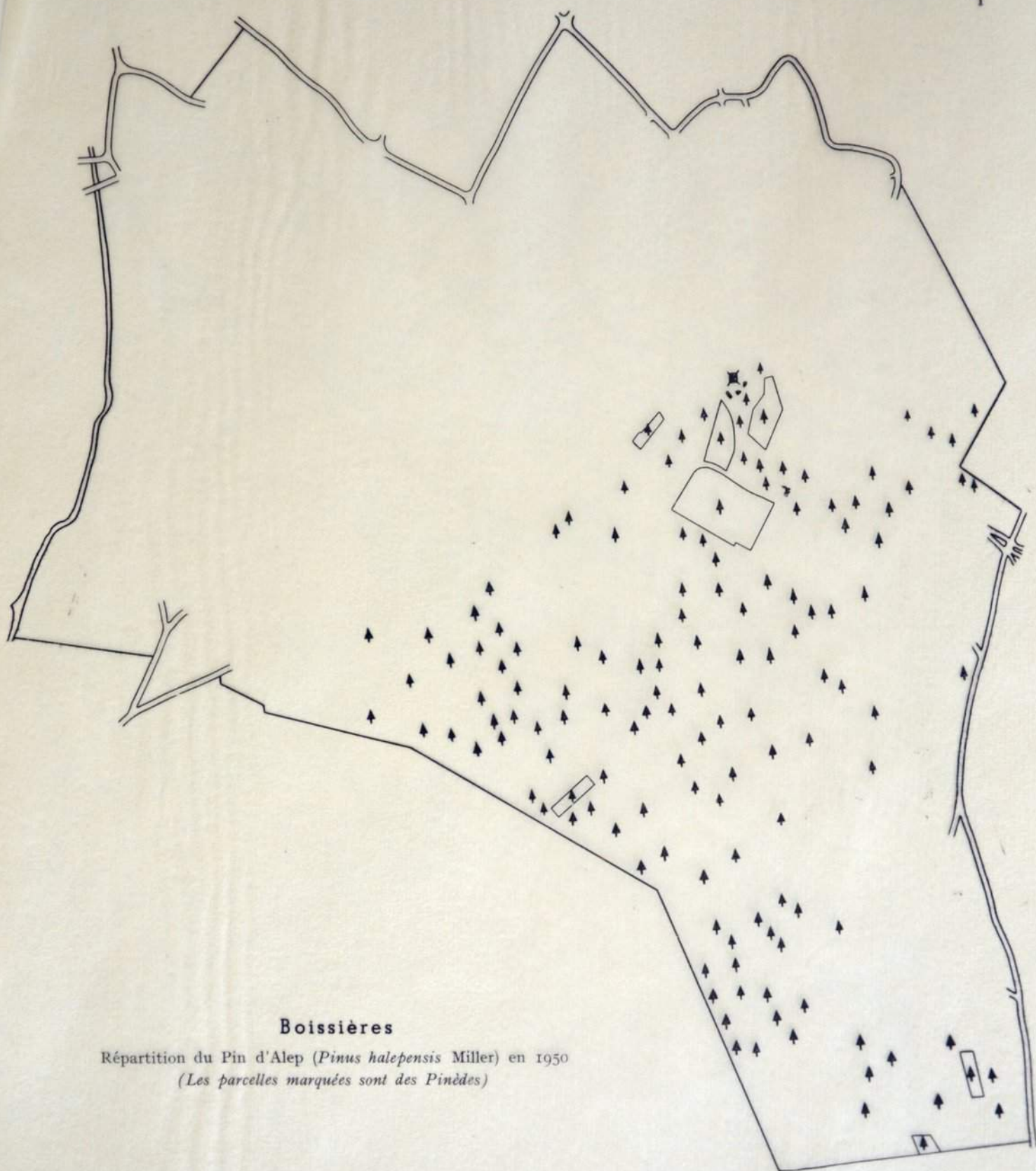
J.P. Barot

Echelle au 1/10,000<sup>e</sup>.



J.P. Barry

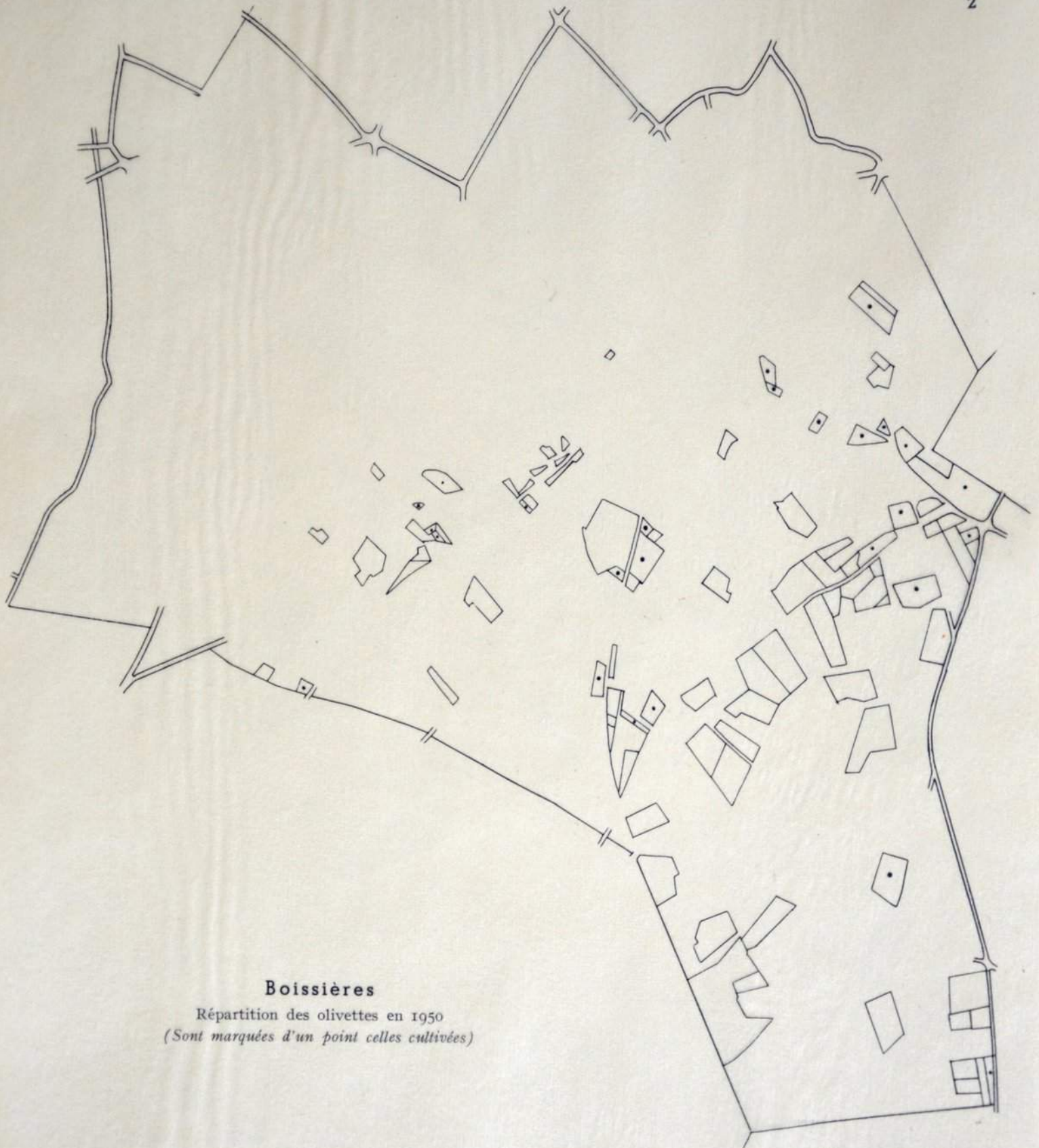
Echelle au 1/10,000<sup>e</sup>.



**Boissières**

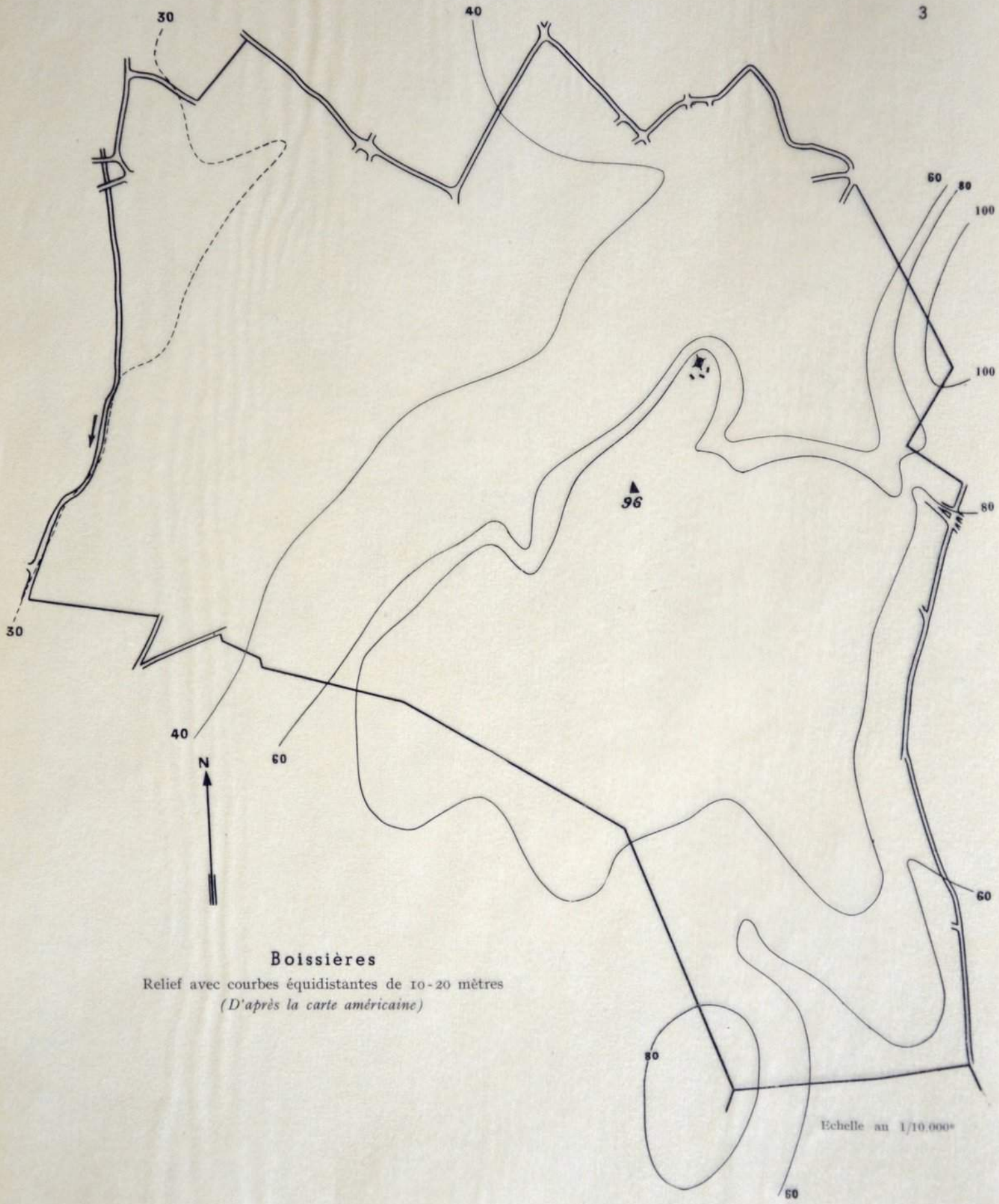
Répartition du Pin d'Alep (*Pinus halepensis* Miller) en 1950  
(Les parcelles marquées sont des Pinèdes)

Echelle au 1/10.000<sup>e</sup>.



**Boissières**  
Répartition des olivettes en 1950  
(Sont marquées d'un point celles cultivées)

Echelle au 1/10.000<sup>e</sup>.

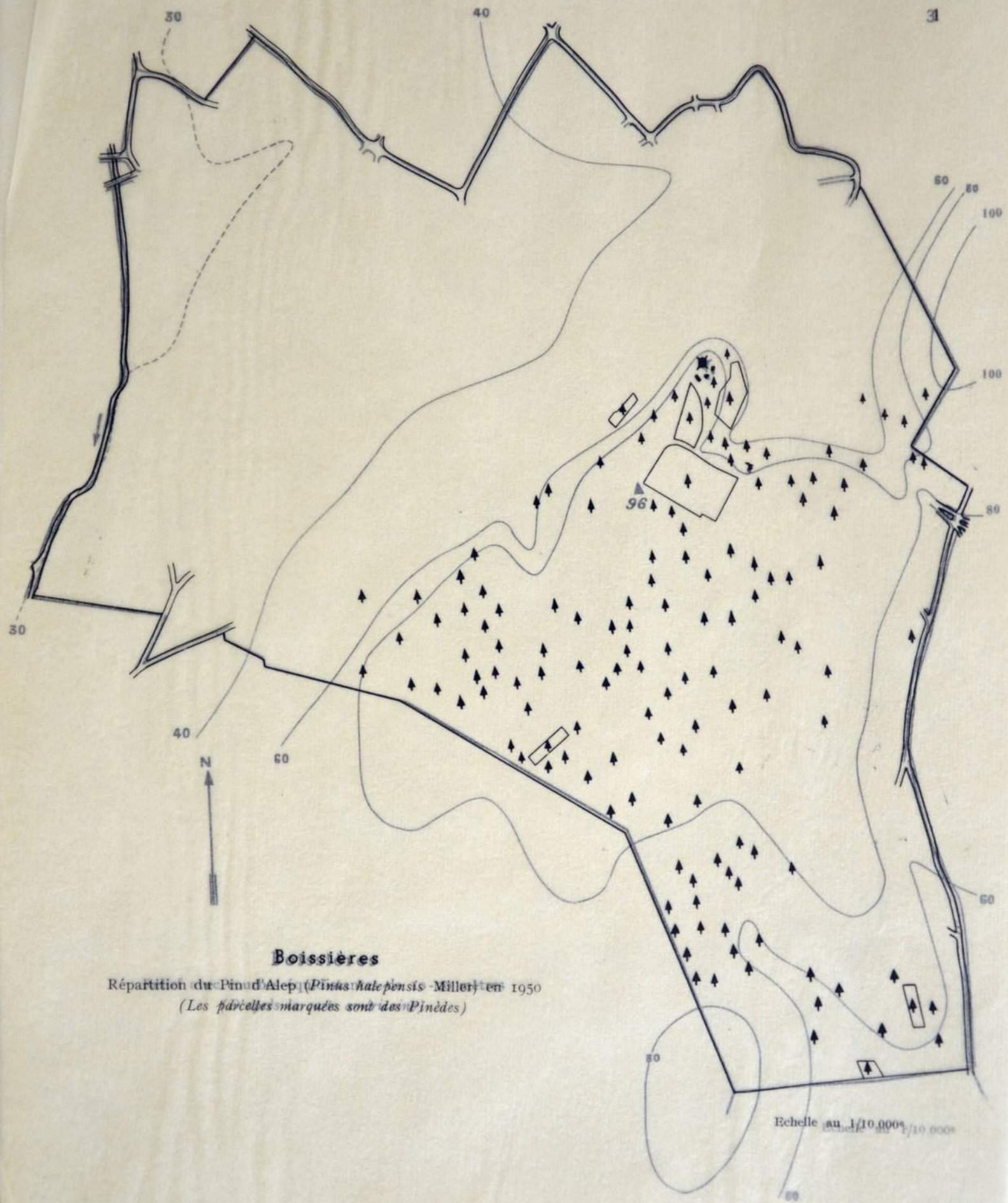


**Boissières**

Relief avec courbes équidistantes de 10-20 mètres  
(D'après la carte américaine)

Echelle au 1/10.000<sup>e</sup>





**Boissières**

Répartition du Pinud'Alep (*Pinus halepensis* - Miller) en 1950  
 (Les parcelles marquées sont des Pinèdes)

Echelle au 1/10.000<sup>e</sup>



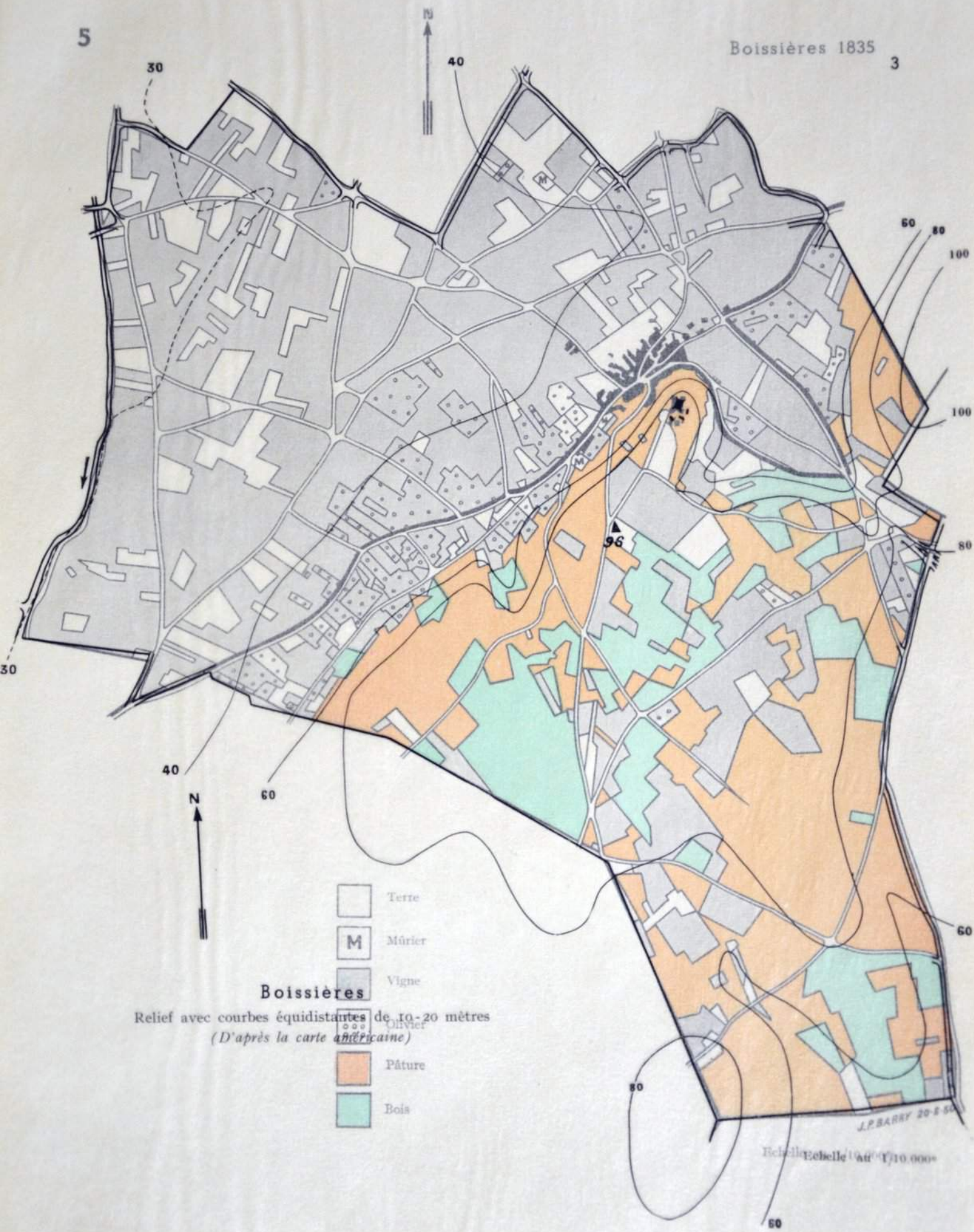
**Boissières**

Répartition des olivettes en 1950  
Relief avec courbes équidistantes de 10-20 mètres  
(Sont marquées d'un point, celles cultivées)

Echelle au 1/10.000<sup>e</sup>.  
Echelle au 1/10.000<sup>e</sup>



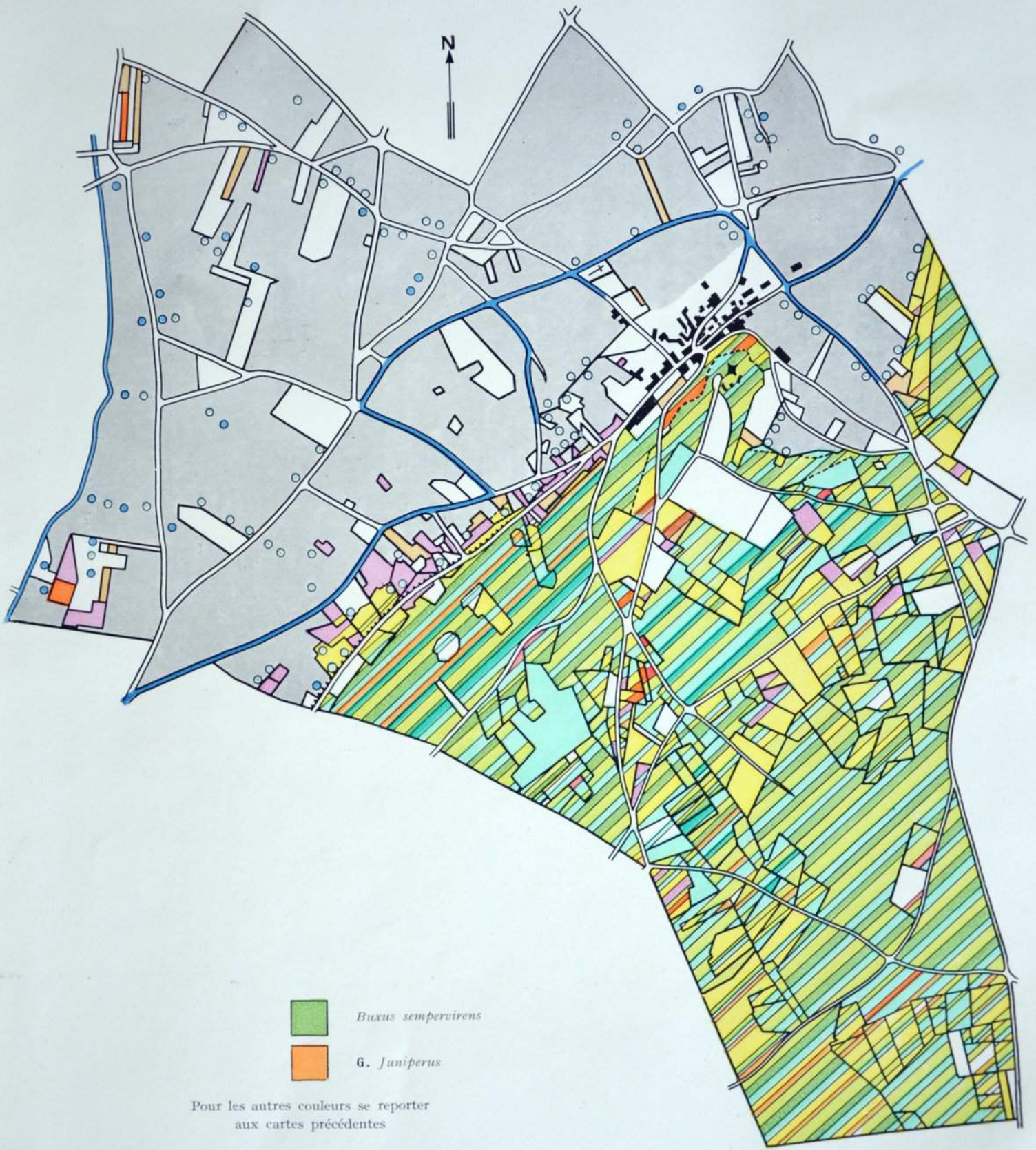
-  Terre
-  Mûrier
-  Vigne
-  Olivier
-  Pâture
-  Bois



- Terre
- M Mûrier
- Vigne
- Olivier
- Pâture
- Bois

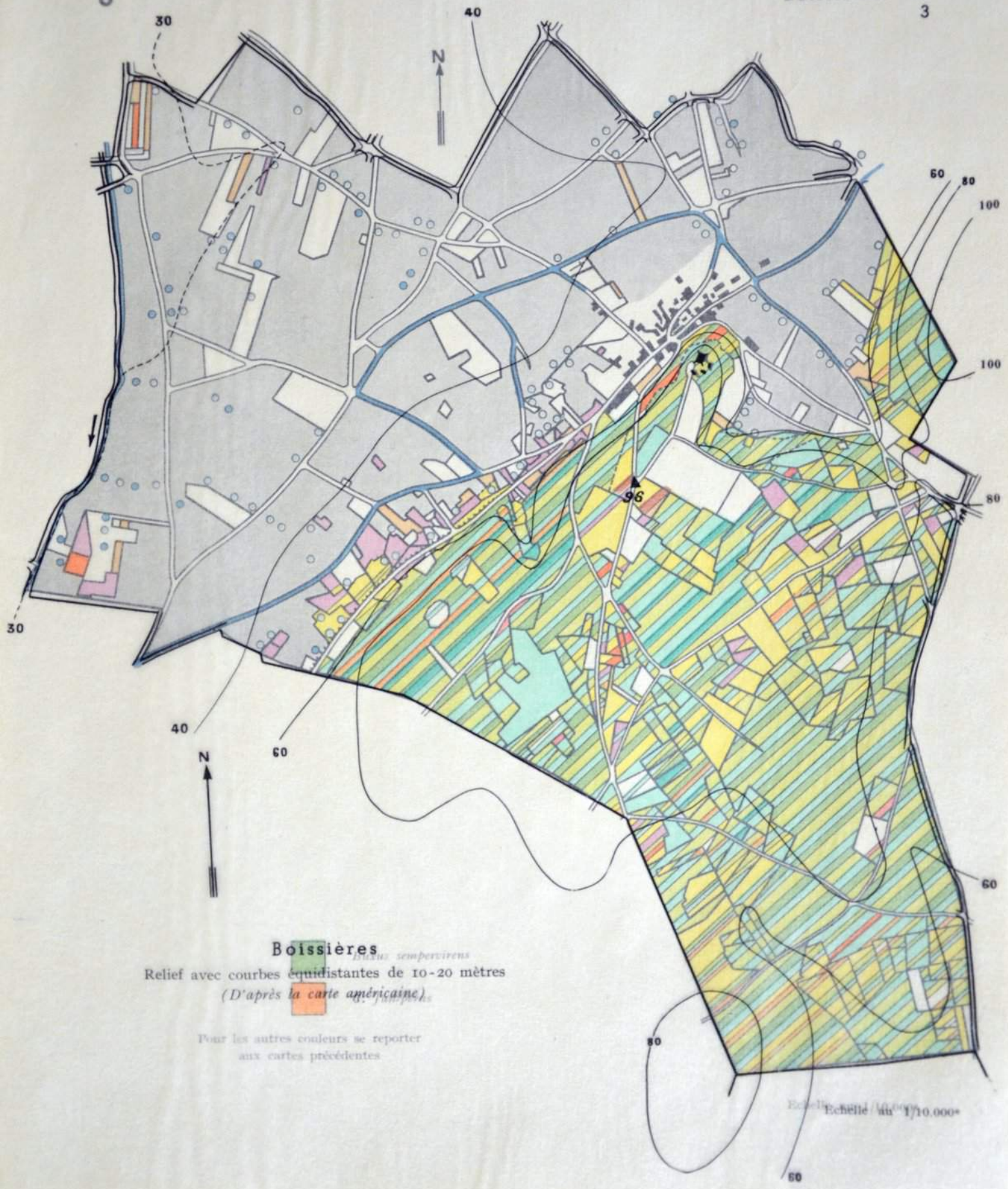
Boissières  
Relief avec courbes équidistantes de 10-20 mètres  
(D'après la carte américaine)

Echelle 1/10 000  
J.P. BARRY 20-8-50



Pour les autres couleurs se reporter  
aux cartes précédentes

Echelle au 1/10.000<sup>e</sup>



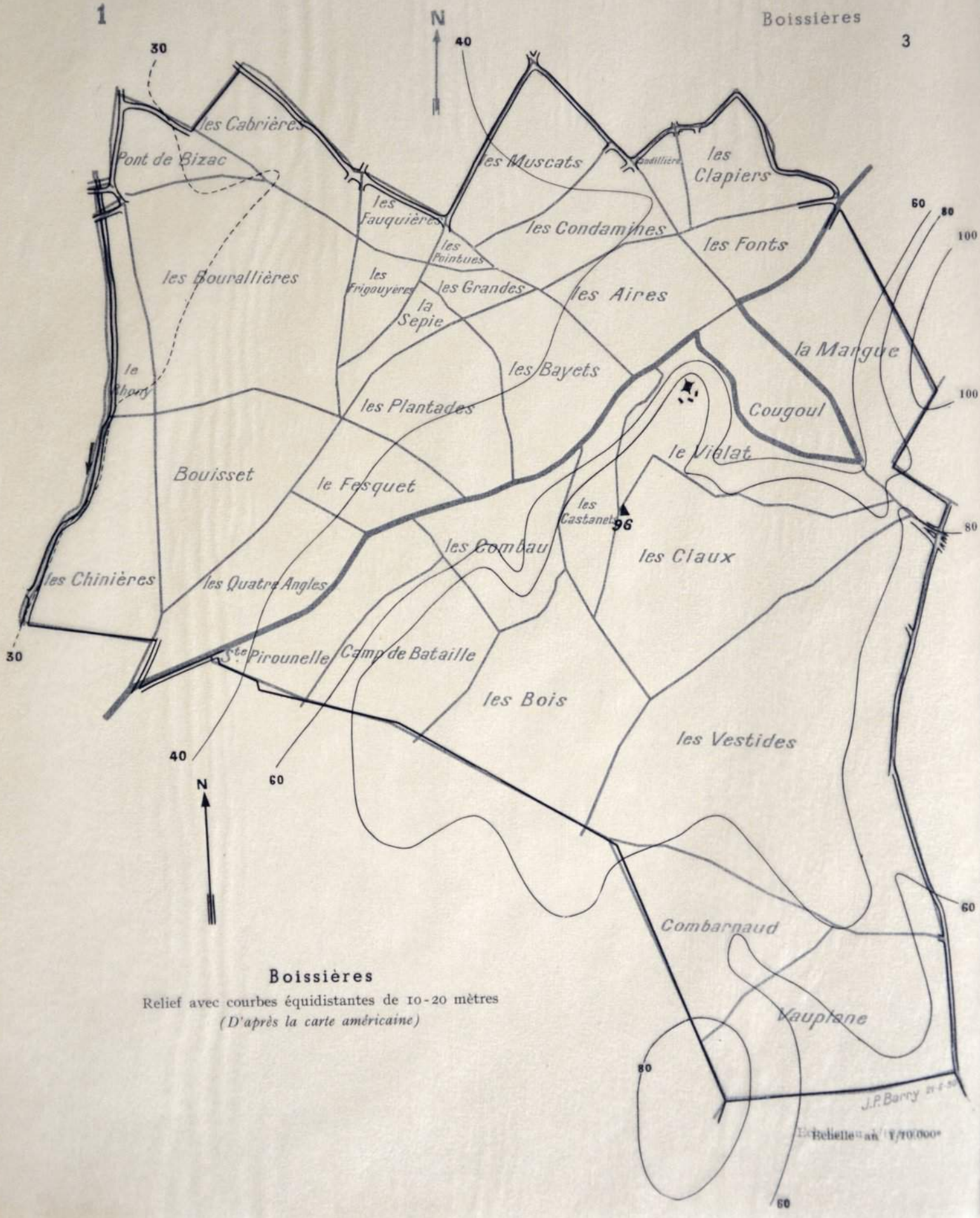
**Boissières**

*Buxus sempervirens*

Relief avec courbes équidistantes de 10-20 mètres  
(D'après la carte américaine)

Pour les autres couleurs se reporter  
aux cartes précédentes

Echelle au 1/10.000<sup>e</sup>



**Boissières**

Relief avec courbes équidistantes de 10-20 mètres  
(D'après la carte américaine)

J.P. Barry 21-4-50

Rehette an 1/70.000

LA VAUNAGE  
(BOISSIÈRES)

PHOTOGRAPHIES





PHOT. N° 1. — La Vaunage (24.11.1949).

Au centre, le cimetière de Boissières. A l'arrière-plan, la montagne de Nages (alt. 187 m.). Au pied de la montagne de Nages, de gauche à droite : Nages - le cimetière de Nages - Solorgues. — Remarquer la situation de ces deux villages, au pied de coteau à la limite de l'ager de plaine et de colline.

(Photo prise du chemin de Bataille à Boissières, au-dessus de la parcelle N° 343 de la feuille A3.)



PHOT. N° 2. — Chemin creux de la Vaunage (23.11.1951).

Ces chemins desservent toutes les parcelles de la plaine de la Vaunage ; leur fixité ne fait aucun doute. Jouant le rôle de collecteur d'eau après de fortes pluies, ils demeurent longtemps impraticables. La biologie de *Holoschaenus vulgaris* Link. (la flèche marque une touffe), plante de suintement ou des eaux temporaires sur terres peu perméables, est confirmée.



PHOT. N° 4. — « Bussière » du Château de Boissières (23.11.1951)

(Parcelle N° 124 de la feuille A1.)

Cette « Bussière » est un exemple unique dans le Gard à notre connaissance. Dans cet état en 1908 elle n'a pas évolué depuis. Des buis de 4-6 mètres de haut la constituent (voir les troncs au premier plan). Ils forment un couvert impénétrable où l'étiollement est total. Un petit horizon A° est en voie de formation.



PHOT. N° 3. — Délitement de l'Hauterivien supérieur (Calcaire compact.) (26.11.1949).

Sous l'action des agents climatiques (froid, gel, pluie...), ces calcaires se déliment en éléments plats et sonores (les « lauzes ») qui couvrent toute la colline de Boissières.

(Photo prise en bordure du chemin de Vergèze à la hauteur de la parcelle N° 11 de la feuille B1.)



PHOT. N° 5 A. — Début de colonisation d'une olivette par *Lavandula latifolia* (L.) Villars. (Parcelle N° 11 de la feuille B1) (24.11.1949).



PHOT. N° 5 B. — Olivette bien cultivée. (Parcelle N° 11 de la feuille B1) (23.11.1951).

Ces deux photos ont été prises à deux ans d'intervalle. La photo 5 B est une olivette de garrigue bien cultivée. Remarquer les nombreuses « lauzes » en mélange avec la marne mises à jour par le labour. La photo 5 A est la même olivette deux ans avant, les « lauzes » en place sont plus apparentes en relief. La colonisation chaméphytique à *Lavandula latifolia* (L.) Villars est déjà fort avancée (voir l'arrière-plan de la photo 5 A). Un labour de 10 à 12 centimètres de profondeur a fait disparaître tous ces chaméphytes. Quelques touffes (par exemple celle indiquée par la flèche) demeurent en place sur la photo N° 5 B. Les chaméphytes ne sont pas un obstacle à la culture, étant détruits facilement par la charrue. C'est pourquoi nous pouvons admettre comme assez bien cultivées toutes les olivettes à ce stade (absence totale d'éléments de la *silva*) qui peut être considérée comme l'homologue sur sol fortement caillouteux des stades du *salvus* à *Cynodon dactylon* (L.) Persoon des terrains fraîchement remués. La succession phytodynamique sur ces terrains fortement caillouteux commence directement par le stade chaméphytique qui reprend le dessus entre les labours plus ou moins périodiques.



PHOT. N° 6. — Olivette à *Plantago cynops* L. (Parcelle N° 259 de la feuille B1 de la commune de Nages et Solorgues) (21.4.1950).

Dès l'abandon d'une parcelle sur ces terrains caillouteux le *Plantago cynops* L., chaméphyte social remarquable (voir photo : olivette abandonnée depuis 4 ans - 1946) dont la biologie est liée à des façons culturales assez rapprochées (1 à 2 ans) s'implante rapidement. Il se situe au tout début de la phase chaméphytique, car il disparaît rapidement devant le thym (*Thymus vulgaris* L.) et la lavande (*Lavandula latifolia* (L.) Villars) par étiolement et tassement du terrain.



PHOT. N° 7. — Parcelles N°s 318-319-324 de la feuille A3 (24.11.1949).

Au premier plan : parcelle N° 318 colonisée par *Brachypodium phenicoides* R. et S. Au deuxième plan : parcelle N° 319 colonisée par *Brachypodium phenicoides* R. et S. à gauche (en bordure du chemin de Mus) et par *Verbascum sinuatum* L. à droite. Quelques pieds d'*Euphorbia characias* L. çà et là (particulièrement au centre de photo) issus de la pente (voir photo N° 8) colonisent rapidement la parcelle. A l'arrière-plan : olivette (parcelle N° 324).



PHOT. N° 8. — Parcelles N° 319-324 de la feuille A3 (24.11.1949).

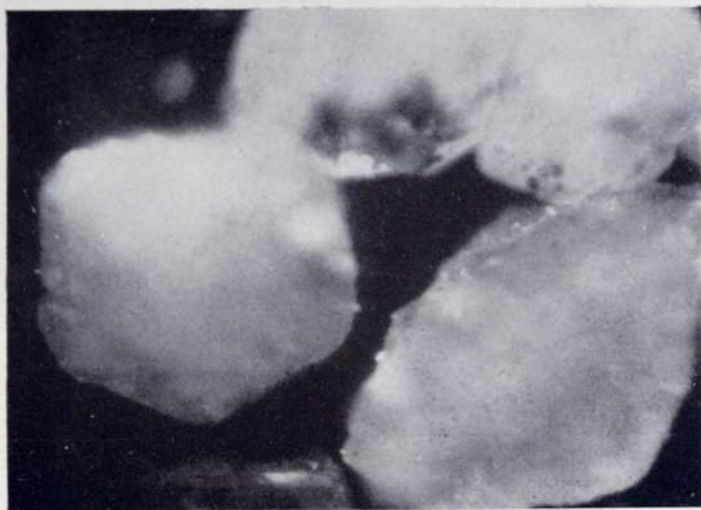
Cette photo se place à droite de la photo N° 7. Au centre : la parcelle N° 319 est totalement colonisée par *Euphorbia characias* L. issus de la pente (à droite). Sa biologie comme colonisateur d'éboulis ou de terrain caillouteux est confirmée. A l'arrière-plan : olivette (parcelle N° 324).



PHOT. N° 9. — En bordure du chemin de Bataille à Boissières, à la hauteur de la parcelle N° 4 de la feuille B1, sur les calcaires délités de l'haute-rivien supérieur, des pieds d'*Euphorbia characias* L. (à gauche) voisinent avec ceux de *Lavandula latifolia* (L.) Villars (à droite), se développent dans les anfractuosités de la roche, confirmant son comportement biologique : chaméphyte saxicole. (24.11.1949).



PHOT. N° 10. — Colonisation d'une olivette (Parcelle N° 9 de la feuille B1) par *Euphorbia characias* L. en mélange avec *Lavandula latifolia* (L.) Villars (à l'arrière-plan). On voit les très grandes affinités biologiques de tous ces chaméphytes qui jouent un rôle homologue dans l'évolution du tapis végétal (24.11.1949).



PHOT. N° 11. — Grains de quartz issus des dépôts résiduels de la surface plane supérieure de la commune de Boissières. Remarquer la très forte dimension et l'arrondi des bords des cristaux (grossissement 25). Ces dépôts résiduels sont révélés par le *Cistus salvifolius* L., plante strictement silicicole, dont la présence ne peut s'expliquer que par des dépôts siliceux non encore expliqués. D'où l'intérêt de la cartographie à grande échelle. (20.11.1951.)



PHOT. N° 12. — Grains de quartz issus des silico-calcaires (dalles hauteriviennes) en place. Remarquer la faible dimension des cristaux et leurs bords anguleux (grossissement 25).



PHOT. N° 13. — Haut-taillis de chêne vert (*Quercus ilex* L.), — Parcelle N° 110 de la feuille B1 (16.1.1950).

Cette « silva » est la plus évoluée de toute la commune de Boissières. La présence de *Ruscus aculeatus* L. (au centre et à gauche de la photo au premier plan), plante sciaphile, indique un début de forêt climacique. On ne connaît pas la date de la dernière coupe mais nous savons que ce haut-taillis est dans cet état depuis 1908.



PHOT. N° 14. — Haut-taillis de Chêne vert (*Quercus ilex* L.) en ligne. Parcelle N° 114 de la feuille B1 (23.11.1951).

Certains propriétaires, lors d'une coupe, laissent des rejets en ligne. Cela donne l'aspect très particulier d'une forêt de Chêne-vert plantée.



PHOT. N° 15. — *Quercus pubescens* Willd. le long des murs. Parcelle N° 45 de la feuille B1 (23.11.1951).

Au premier plan, un des nombreux murs de garrigue. Au pied du mur, un très beau spécimen de *Quercus pubescens* Willd. Ces reliques, respectées depuis des siècles par les hommes, assurent par leurs nombreuses graines la dissémination de l'espèce sur le plateau. Malheureusement la germination est rendue difficile par la trop faible quantité d'éléments fins en mélange avec les « lauzes ».



PHOT. N° 16. — *Quercus pubescens* Willd. dans le fond des valats. Parcelle N° 230 de la feuille B2 (23.11.1951).

Dans le fond des valats (celui des Vestides par ex.) la régénération spontanée est très abondante sur les éléments fins d'origine colluviale.



PHOT. N° 17. — *Quercus pubescens* Willd. « mal venant ». Parcelle N° 230 de la feuille B1 de la commune de Nages et Solorgues (21.4.1950).

Soumis au piétinement et à la dent du troupeau, beaucoup de jeunes *Quercus pubescens* Willd. prennent cette forme « abrutie ». Le couteau (avec une croix Suisse), au premier plan, donne une idée de la dimension de la touffe.

(L'ensemble de cette documentation photographique a été fourni par notre collègue P. Bernaux.)